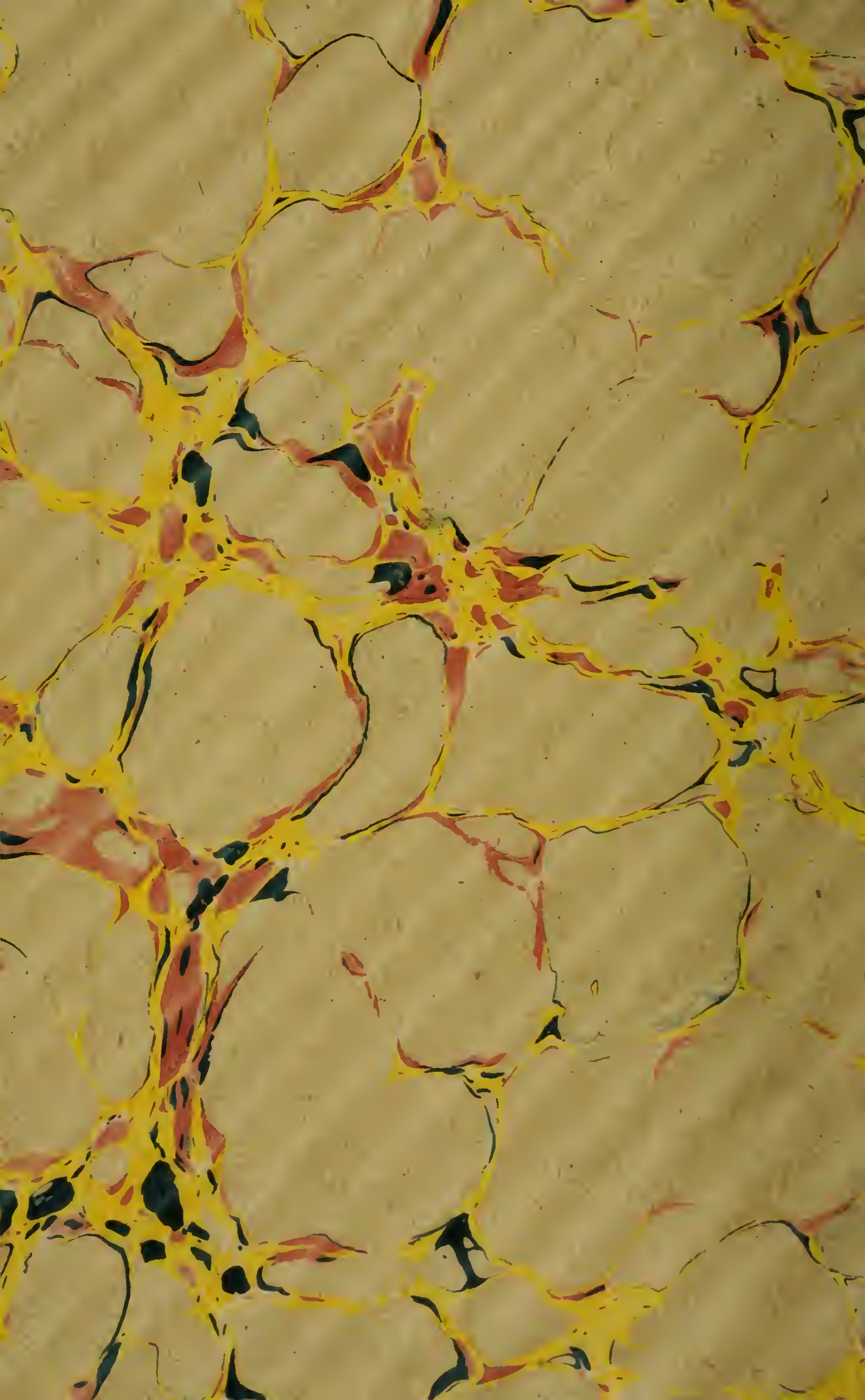
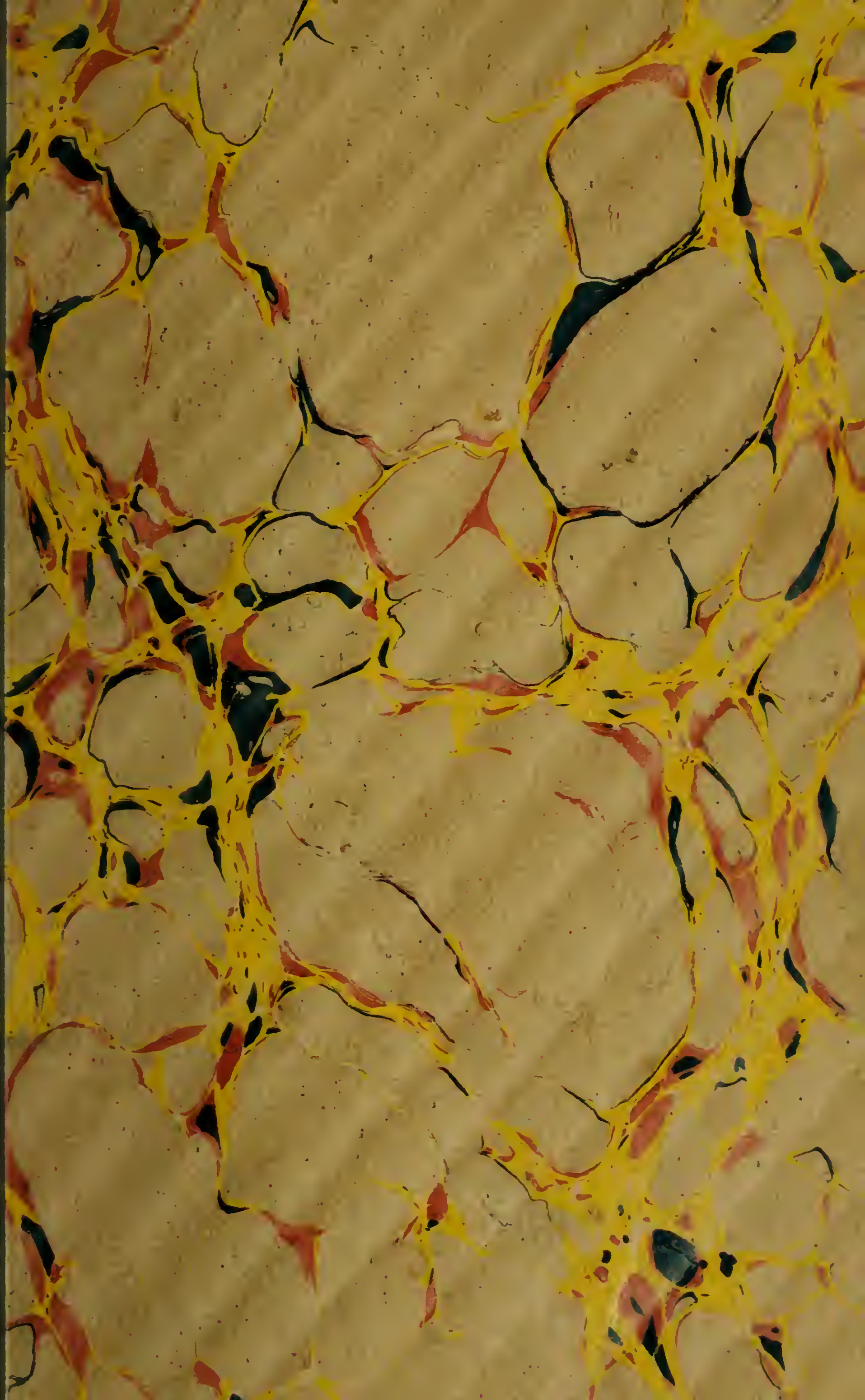

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01679263 2
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







SOUVENIRS

ET

INDISCRÉTIONS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Format grand in-18

CORRESPONDANCE	3 vol.
PREMIERS LUNDIS	3 —
NOUVEAUX LUNDIS	13 —
PORTRAITS CONTEMPORAINS, nouvelle édition, revue et très augmentée	5 —
LETTRES A LA PRINCESSE, troisième édition	1 —
CHRONIQUES PARISIENNES	1 —
P.-J. PROUDHON, SA VIE ET SA CORRESPONDANCE, cinquième édition	1 —
CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE SOUS L'EMPIRE, nouvelle édition, augmentée de notes de l'auteur	2 —
ÉTUDE SUR VIRGILE, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne, nouvelle édition	1 —
SOUVENIRS ET INDISCRÉTIONS. — Le dîner du vendredi saint, nouvelle édition	1 —
LE GÉNÉRAL JOMINI, deuxième édition	1 —
MONSIEUR DE TALLEYRAND, deuxième édition	1 —
MADAME DESBORDES-VALMORE	1 —
A PROPOS DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES	Broch.
DE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	—
DE LA LOI SUR LA PRESSE	—

POÉSIES COMPLÈTES

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET TRÈS AUGMENTÉE

Deux beaux volumes in-8°

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

SOUVENIRS

ET

INDISCRÉTIONS

— LE DINER DU VENDREDI SAINT —

PAR

C.-A. SAINTE-BEUVE

PUBLIÉS PAR SON DERNIER SECRÉTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC UNE PRÉFACE, PAR CH. MONSELET



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1880

Voici tout un volume de révélations sur Sainte-Beuve, publié par « son dernier secrétaire ».

Ce secrétaire, qui ne se nomme pas sur la couverture, mais dont le nom reparaît à toutes les pages du volume, n'est autre que M. Jules Troubat, qui, pendant huit années, a rempli auprès de Sainte-Beuve le même rôle qu'Eckermann auprès de Gœthe.

Pendant huit ans, M. Troubat a été non seulement le secrétaire de l'illustre auteur de Port-Royal *et des* Lundis, *mais encore son confident, le témoin de sa longue maladie et de sa doulou-*

reuse agonie, et enfin l'un de ses trois exécuteurs testamentaires et son légataire universel.

Il avait donc tous les titres à écrire ce livre, modestement appelé Souvenirs et Indiscrétions.

C'est un pieux monument élevé à la mémoire de son maître, et pour l'achèvement duquel il a fait appel à tous ceux qui ont, plus ou moins assidûment, fréquenté la petite maison de la rue Montparnasse.

Les Souvenirs et Indiscrétions *ne mentent pas à leur programme ; les renseignements, les documents de toute sorte y abondent : papiers de famille, lettres de jeunesse à des camarades de collège (ce ne sont pas les moins charmantes), notes biographiques de la main même de Sainte-Beuve, détails d'intimité, historiettes enjouées ou relevées par une pointe de sentiment. Il est peu de lectures plus agréables que celle de ce volume.*

On y apprend que Sainte-Beuve vécut jusqu'à trente-six ans sous un nom supposé (celui de Charles Delorme), dans un hôtel garni du passage du Commerce, l'hôtel de Rouen.

Il y occupait les deux chambres les plus élevées

de la maison, au prix de vingt-trois francs par mois. Ces chambres existent encore et portent les numéros 19 et 20.

C'est là que, déjà célèbre, il travaillait et recevait des visites.

« M. Ampère, toujours distrait, s'accrocha si bien un jour entre les deux portes d'entrée qui simulent et dissimulent une antichambre microscopique, qu'il fut obligé de faire recoudre, séance tenante, tous les boutons de sa redingote. M. Buloz fut le premier à faire apercevoir à Sainte-Beuve combien, à son âge, avec son talent et sa réputation, il bornait son avenir en continuant à vivre dans un hôtel garni. »

Sur ces entrefaites, M. Cousin, averti, le nomma conservateur à la Bibliothèque Mazarine : ce qui lui donna droit à un logement au palais de l'Institut.

Puis survint son élection à l'Académie. « Alors, vraiment, raconte Sainte-Beuve, j'eus peine à dépenser mon revenu ; il me fallut pour cela acheter des livres rares, dont le goût m'est peu à peu venu. »

Sainte-Beuve n'a jamais tutoyé que trois ou quatre individus au monde, d'anciens camarades d'enfance ou de collège, son ami l'abbé Barbe (de Boulogne-sur-Mer), Nestor Roqueplan, l'acteur Charles Potier, fils du célèbre Potier, et M. Loudierre, ancien professeur de rhétorique [1]. *Les trois derniers avaient été ses condisciples au collège Charlemagne et à Bourbon (comme on disait alors). Il ne les perdit jamais de vue, et il recherchait les occasions de se rencontrer avec eux.*

Le dimanche, par exemple, il allait applaudir Charles Potier au théâtre des Variétés, dans une loge que, par une délicate attention, M. Camille Doucet tint à sa disposition jusqu'à la fin. « M. Camille Doucet savait que Sainte-Beuve ne pouvait aller au théâtre que ce jour-là. On travaillait la semaine, mais on se divertissait le dimanche, comme dans la chanson de Béranger :

1. Dans les dernières années, au dîner Magny, Théophile Gautier s'était mis à tutoyer Sainte-Beuve qui le lui rendait. Ils se traitaient d'*oncle* à *neveu*, comme au bon temps du romantisme, où l'on disait *le père* Hugo et *l'oncle* Beuve.

Je suis du peuple, ainsi que mes amours, *que le maître aimait à répéter.* »

Toute cette partie des confidences est traitée avec beaucoup de charme.

Au nombre des anecdotes que le secrétaire se plaît à effeuiller au courant de la plume, il en est une qui me concerne personnellement.

Elle a rapport à l'un de mes ouvrages : les Galanteries du dix-huitième siècle, *dont j'avais adressé un exemplaire à Sainte-Beuve, avec cette simple dédicace : « Au critique souriant. »*

M. Jules Troubat commente ces trois mots, dans lesquels il veut bien voir un trait de physionomie. Puis il ajoute :

« Et cependant M. Monselet a été plus grave que le maître, un jour : il ne s'est pas aperçu que Sainte-Beuve, en pleine Académie, siégeant au fauteuil de président, en costume, après avoir lu un discours sur les prix de vertu, *ne cessait de le regarder et de lui sourire.* Il n'y a jamais répondu, *me dit Sainte-Beuve après la séance.* »

Le reproche, si reproche il y a, est au moins singulier !

Le président de l'Académie aurait-il voulu que je me livrasse en public à une pantomime de reconnaissance et à un échange de clignements d'yeux? Je ne peux pas le supposer.

Et puis n'aurais-je pas trop eu l'air de prendre pour moi particulièrement ce discours sur les prix de vertu?

Prenez ou laissez cette boutade, mais lisez les Souvenirs et Indiscrétions. *Ce livre révèle un bonhomme sous un grand homme.*

Je viens de le placer dans ma bibliothèque à côté du Balzac en pantoufles, *de Léon Gozlan, et de* Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.

CHARLES MONSELET.

Il existe un beau portrait de M. Sainte-Beuve qui n'est ni un crayon ni une aquarelle, mais une composition littéraire. L'auteur, qui manie le pinceau aussi bien que la plume, s'honore d'être un artiste *de profession*. M. Sainte-Beuve a eu longtemps sous les yeux, en face de son travail, une œuvre de la même main qui est de la plus fine aquarelle et qu'on prendrait pour un pastel, tant les tons sont bien estompés. J'hésite cependant, devant une production littéraire, à la publier,

bien que ce soit la seule manière d'*exposer*, ce qui vient de la plume. L'imprimerie est le *Salon* des gens de lettres, et je me trouve en présence d'un portrait, dont le pinceau serait impuissant à rendre les nuances. On sent que l'artiste ou l'écrivain est habitué à saisir d'un coup d'œil ce qu'il y a de plus distingué dans une physionomie, et le peintre, qui sait choisir ce qui convient à son art quand il tient la plume, n'a pris dans les traits physiques que la ressemblance de l'esprit. Mais pourquoi hésiterais-je, et me verrais-je forcé de garder un chef-d'œuvre en portefeuille, quand il fait tant d'honneur à celui qui a mérité un jour une telle démonstration d'amitié et de talent? Le voilà donc ce charmant portrait, fait d'un seul jet :

« 4 juillet.

» Dans un coin de Paris, il y a une rue moins fréquentée que les autres ;

» Au n° 11 de la rue Mont-Parnasse, on m'a donné un rendez-vous, accepté avec grande joie; j'ai emporté de ma journée d'hier le plus charmant souvenir. —

» J'ai découvert un délicieux petit nid : j'y ai trouvé de fraîches odeurs, de l'isolement, pas trop de lumière ; dans une pièce longue une très-grande table surchargée de livres — du papier, des plumes ; pas une tache d'encre ;

» Au milieu de tout ce matériel vit un esprit éminent, fin, caustique, insinuant, indulgent, par bonté de cœur, par habitude de la vie ; — souriant à

toutes les malices, en découvrant partout ; — accessible à tout le monde, mais sachant garder ses préférences; — philosophe à la façon des anciens Grecs — auxquels il ressemble beaucoup par la forme extérieure ; — un croyant sans religion ; un philosophe avec des indignations, un scrutateur par curiosité : enfin un esprit qui comprend tous les esprits, qui les explique tous ; et qui a le rare bonheur de n'avoir de la passion que ce qu'il en faut pour rester juste et impartial.

« Eh bien, comment ne pas être fière d'avoir pu occuper cet homme

pendant plusieurs heures ; de lui avoir inspiré le désir de me connaître assez pour donner de moi au public une appréciation qui pourrait flatter les plus difficiles ?... »

On m'a souvent demandé si je ne songeais pas bientôt à publier quelque chose sur la Vie de M. Sainte-Beuve. Ses meilleurs amis, en m'en donnant le conseil, m'en ont fait comme un devoir. Mais rien ne simplifierait mieux une tâche de cette nature que la Correspondance même de l'écrivain dans la vie duquel on a à remonter. La difficulté pour le biographe, dans le cas présent, serait d'éclairer les époques anciennes dont il ne connaît certains points que par de vagues souvenirs, des con-

versations de M. Sainte-Beuve à la veillée, et qu'on n'avait jamais le temps, à l'heure avancée de la soirée ni le lendemain, quand on s'était une fois remis de grand matin au travail, de fixer ou d'écrire. Il a manqué un Eckermann auprès de M. Sainte-Beuve, qui fût non pas un secrétaire toujours à la disposition du maître et sans cesse tenu par lui en haleine (ce dont je ne me plains pas), mais, comme l'autre, un véritable Eckermann, un ami qui n'eût d'autre occupation auprès de lui que d'assister, voir, donner la réplique et conserver avec amour sur le papier le récit de ce qu'il avait vu et entendu. Qu'il m'en est sorti de la mémoire, et que je ne puis plus retrouver, faute de les avoir écrites, de ces conversations de M. Sainte-Beuve où reparaissaient des noms anciens, toujours chers à son souvenir et à son cœur ! Il nous redisait avec charme l'histoire de toutes les personnes qu'il avait connues dans le passé ; c'étaient des relations d'amitié toutes d'intérieur et du foyer, de celles qui lui avaient autrefois in-

spiré des Poésies, — des Élégies, — à l'ombre d'une vie intime et douce. De ses voyages dans des villes de France (Bourges, Châteauroux, Troyes, sans nommer Boulogne, sa ville natale), il avait gardé le souvenir et le culte de certains noms de familles où il avait trouvé et où il comptait toujours de charmants amis fidèles et sûrs. A l'étranger, en Belgique et à Lausanne, il aimait à se rappeler également les personnes dont il visitait la demeure le soir.

« Je faisais une lieue à pied, la nuit, dans la neige, disait-il, pour aller visiter des amis qui demeuraient près de Liége à la campagne. »

Et, sans aller si loin, pour prouver en effet de quelle sollicitude il entourait ses amis et ses proches, et se les attachait en même temps [1],

1. Je donnerai ici deux lettres de lui à moi adressées, la première de Compiègne :

« (Ce mardi 8 décembre 1863). — Cher ami, me voilà installé. Dans huit jours, je serai à la veille de vous revoir. Mon effort d'imaginative, et tout mon labeur, consistent ici à glaner çà et là une remarque de Vau-

ne m'accompagna-t-il pas longtemps moi-même, tous les soirs, à une époque où je

gelas et à y rêver. On rêve à quoi l'on peut. Je me lève, je me lave, je me promène, je cause, je déjeune, je me repose, je me promène, je recause, je dîne, je cause, je vois danser. De belles futaies, des coteaux boisés sont sous mes yeux. Mon cerveau vous reviendra reposé, repu de loisir, féroce, affamé : ayez, s'il vous plaît, le *Quinte-Curce* de Vaugelas et ce qui s'ensuit de lui, tout prêt sur ma table. Ce grammairien va essuyer ma première bordée. — Je plaisante, mais je vous regrette. — Tout à vous, mon bon et cher ami. SAINTE-BEUVE. »

L'autre lettre est à l'occasion de la mort de ma mère ; j'étais à Montpellier :

« (Ce 16 septembre 1864). — Cher ami, j'allais vous répondre et vous remercier de votre bonne lettre et des détails qu'elle contient, lorsque je reçois la terrible dépêche. Il n'y a rien à dire pour de tels coups, et la nature ne veut ni consolation ni allégement. Le partage de la douleur est le seul adoucissement ; revenu, comme vous l'êtes, au sein de votre famille, vous avez cette satisfaction dernière, et je désire apprendre de vous qu'un moment de suprême connaissance comme en ont les mourants aura averti votre mère de votre présence si désirée. Jouissez tristement, cher ami, de ces jours de deuil et de loisir. — Nous avons tous ici été bien touchés de votre départ dans ces circonstances ; chaque matin, j'avais besoin de m'avertir pour ne pas demander : *Troubat est-il arrivé?* et je vous cherchais en entrant dans ma chambre d'en haut. — Je vous écris peu, ne le pouvant... L'article est à l'imprimerie. Je vous prie de présenter mes respects et sympathies douloureuses à mon-

demeurais rue Mazarine, jusqu'au passage du Pont-Neuf dans la rue de Seine? C'était là la borne de son inquiétude : je demeurais à l'autre bout du passage. Mais il me racontait, chemin faisant, qu'autrefois il accompagnait ainsi son secrétaire à Liége, comme il faisait pour moi-même en ce moment. — De ces humbles et modestes amitiés que je ne veux pas perdre de vue et qui n'ont jamais éclaté au grand jour, excepté quelquefois dans

sieur votre père. — Je vous serre cordialement la main. SAINTE-BEUVE. »

M. Paul Chéron veut bien me communiquer aussi cette lettre, que lui écrivit M. Sainte-Beuve un jour que son fils était malade; c'est la même note sensible et cordiale :

« (Ce 21 juin 1864). — Mon cher ami, j'apprends avec bien de la peine l'inquiétude que vous ressentez ainsi que madame Chéron, et les transes paternelles qui vous retiennent avec elle auprès d'un enfant si cher. Ce sont là des peines que nous autres, célibataires, nous pouvons du moins nous représenter, quand elles atteignent surtout des amis comme vous, d'un cœur si chaud et d'une si franche nature. Je voudrais bien, mon cher ami, apprendre que vous êtes mieux et que cette santé, qui fait partie de la vôtre, à madame Chéron et à vous, vous donne moins de soucis et d'inquiétudes. — Tout à vous de cœur. SAINTE-BEUVE. »

quelque dédicace de poésie,il doit être resté bien des reliques, des lettres au fond des tiroirs.

Le biographe, qui recherche aujourd'hui la trace de ses pensées et de sa vie, ne saurait bien parler sciemment que des huit dernières années, dont il a été le témoin. Il aimerait à employer à l'égard de son maître la méthode apprise auprès de M. Sainte-Beuve lui-même qui l'a toujours appliquée, quand il l'a pu, à d'autres grandes ou sympathiques figures, et notamment, en dernier lieu, à celles de Proudhon, Mme de Staël, Mme Desbordes-Valmore. Il y a un monument littéraire et épistolaire que M. Sainte-Beuve s'est élevé aussi à lui-même, sans y songer : il ne s'agirait que d'en rassembler les matériaux après lui. C'est dans ce but, et pour en recueillir le plus grand nombre, que j'adresse d'ici un appel public à toutes les personnes amies qui ont, à différentes époques, reçu et conservé de ses lettres : je prie qu'elles veuillent bien me les communiquer ou en faire elles-mêmes

la publication. Elles m'obligeront en ne laissant rien d'inédit et à l'état latent pour l'éternité.

La question m'a été posée dernièrement, au nom de deux très-spirituels auteurs, si je ne m'opposais pas à ce que les notes crayonnées par lui sur ses livres fussent publiées. Le droit qu'on m'attribuait m'a tout d'abord étonné[1], mais enfin, si droit il y a réelle-

1. Mais à la réflexion je m'y suis habitué. Pourquoi donc, en effet, quand on prélève un droit d'interdiction ou de péage sur une lettre d'un illustre écrivain, ne pas arrêter aussi (s'il a été homme d'esprit) un *mot* de lui au passage, et toucher l'impôt ou faire payer l'amende quand on le trouve reproduit? car ses *mots,* — ses flèches, ses traits piquants, — faisaient partie aussi de ses œuvres et étaient compris dans le montant de ses lignes imprimées, puisqu'il ne pouvait s'empêcher d'en mettre dans tout ce qu'il écrivait. C'est de la petite monnaie que vous laissez perdre. Le sel se vend bien comme une autre denrée au marché, et on ne saurait s'en passer, tout comme de l'esprit dans les Lettres. Ah! si vous pouviez rattraper tout celui qu'il a répandu prodigalement dans ses conversations avec ses amis! La mémoire d'un grand esprit y gagnerait peut-être d'être tenue pour jamais aux oubliettes par la faute de ses descendants ou héritiers. E c'est ainsi qu'à force de lois et d'impôts restrictifs sur le génie d'un ancêtre,

ment, ce que personne au juste ne saurait dire, et qui sera toujours matière à débats, j'ai répondu à tout hasard, dans mon ignorance de la juridiction, que je ne m'en reconnaissais aucun sur ce qui avait été vendu et avait cessé dès lors de m'appartenir. De même j'ai toujours considéré qu'une lettre mise à la poste *appartenait* à la personne à qui elle avait été écrite. — Là encore, les tendances de la juridiction actuelle me sont contraires, et je ne les affronterais pas en ce qui concerne les correspondants de M. Sainte-Beuve. J'ai vu mieux : on ne croirait jamais que des lettres léguées, même après cinquante ans, trouvent encore de nos jours des difficultés et des oppositions, dans la descendance d'un correspondant d'une femme illustre, à être insérées dans la *Revue des Deux Mondes*. Mais

on en arrive à lui rogner les ailes et à appauvrir la littérature. Je crois voir un propriétaire de jardin coupant les ailes à *ses* papillons, pour qu'ils ne s'envolent pas chez le voisin.

M. Sainte-Beuve n'a jamais fait de procès à personne pour avoir publié une de ses lettres, et certes, dans les dernières années, on ne lui a pas épargné ce genre de publicité dans les journaux.

Je ne crois pas aller contre sa pensée aujourd'hui, en publiant, au lendemain de sa mort[1], le fragment suivant, trouvé dans ses

1. M. Sainte-Beuve est mort à Paris le 13 octobre 1869, à une heure et demie de l'après-midi, dans sa maison de la rue Mont-Parnasse, nº 11. — Les personnes présentes au moment de sa mort, et qui l'entouraient dans son cabinet même, près du lit où il rendit le dernier soupir, étaient ses amis, MM. le docteur Veyne, Paul Chéron (de la Bibliothèque impériale); son professeur de littérature grecque M. Pantasidès, avec lequel il avait lu et commenté plusieurs fois dans le texte l'*Iliade* et l'*Odyssée;* son dernier secrétaire M. Jules Troubat, et sa fidèle servante qui l'a soigné pendant des années et durant toute sa maladie, M[lle] Marie Chicot. — Les exécuteurs testamentaires, auxquels il a confié le soin de ses dernières volontés, sont MM. Marc Fabre, son notaire; son ami et ancien secrétaire, le poëte Auguste Lacaussade, bibliothécaire au ministère de l'instruction publique; et son secrétaire, M. Troubat. — M. Sainte-Beuve était né, il va nous l'apprendre lui-même tout à l'heure, à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804. — L'autopsie à laquelle ont présidé MM. les docteurs Veyne et Piogey, au

papiers. C'est un brouillon, écrit ou dicté à la hâte, et qui est resté à l'état de premier jet.

lendemain de la mort, a révélé la présence dans la vessie de trois pierres dont l'une affecte le volume et la forme d'un gros œuf de poule ; les deux autres ressemblent par la forme et la grosseur à deux châtaignes ordinaires. Une première exploration opérée par M. le docteur Ricord en 1867, sur la fin de l'hiver, peu de mois après les atteintes du mal, n'avait rien fait découvrir et avait fait beaucoup souffrir M. Sainte-Beuve. Lorsque M. le docteur Phillips vint pour le sonder de nouveau en juillet 1869, il n'était plus temps. Le docteur Veyne n'a cessé de croire à la présence de la pierre, tout le temps qu'a duré la maladie. — M. Sainte-Beuve est mort cependant, ignorant la cause de son mal, la soupçonnant peut-être, l'indiquant même par de certaines comparaisons et images réelles, basées sur ses sensations douloureuses, dont la médecine et la chirurgie (qui se croient plus positives) ne tiennent pas assez de compte dans la bouche d'un littérateur, et disant un jour : « Vous verrez qu'on ne saura ce que j'ai que lorsqu'on m'ouvrira... après moi... » — Que si la recherche de la vérité a besoin d'excuse, la catastrophe du 13 octobre dernier pourrait en être une suffisante : mais je renverrai ces *délicats,* qui me reprocheraient la crudité trop pathologique de ces détails, en tête d'une des premières œuvres posthumes d'un écrivain mort peut-être pour n'avoir pas été assez examiné à fond, au tome V, page 523 de *Port-Royal*, où M. Sainte-Beuve s'est intéressé aux causes de la maladie et de la mort de M. Domat, avec lequel il n'était certes pas aussi sûr d'être en compatibilité de souffrances.

Nous n'y changerons rien. Les points de repère qu'il contient, jusqu'à la date où s'arrête cette courte Esquisse, seront peut-être utiles, dans l'avenir, à l'exactitude d'une Biographie plus étendue. Et tout d'abord, nous avons pensé à l'offrir (telle que M. Sainte-Beuve l'a laissée) à celui qui doit très-prochainement prononcer son Éloge à l'Académie française, à M. Jules Janin.

MA

BIOGRAPHIE

J'ai fait beaucoup de biographies et je n'en ai fait aucune sans y mettre le soin qu'elle mérite, c'est-à-dire sans interroger et m'informer. Je n'ai pas toujours été heureux en retour, et,

parmi ceux qui ont bien voulu s'occuper de moi, il en est fort peu qui y aient mis les soins indispensables et dont le premier était de s'enquérir de l'exactitude des faits. M. de Loménie, bienveillant, n'est pas de tout point exact. Vapereau, peu bienveillant, n'est pas même exact dans sa brièveté [1]. Je ne parle pas de ceux qui n'ont été que de misérables libellistes,

1. « En revanche, j'ai eu à me louer de bonne heure de M. Xavier Eyma, plus tard de M. Georges Bell... » (M. Sainte-Beuve rappelle ici les articles de M. Xavier Eyma dans le journal *l'Époque*, et une notice sur lui de M. Georges Bell, écrite avec scrupule et utile à consulter, qui fait partie du *Panthéon des Illustrations françaises au* XIXᵉ *siècle*, publié sous la direction de M. Victor Frond, Paris, Lemercier, rue de Seine, 57.)

inventant et calomniant. Les faits de ma vie littéraire sont bien simples. Je suis né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804. Mon père était de Moreuil en Picardie, mais il était venu jeune à Boulogne, comme employé des aides avant la Révolution, et il s'y était fixé. Les annales boulonnaises ont tenu compte des services administratifs qu'il y rendit. Il y avait en dernier lieu organisé l'octroi, et il était contrôleur principal des droits réunis lorsqu'il mourut. Il était marié à peine, quoique âgé déjà de cinquante-deux ans. Mais il avait dû attendre pour épouser ma mère, qu'il aimait depuis

longtemps et qui était sans fortune, d'avoir lui-même une position suffisante [1]. Ma mère était de Boulogne

1. « La remarque que je vois faire à un biographe m'oblige à dire un mot sur le nom même de mon père. Il s'appelait *de* Sainte-Beuve et signait ainsi avant la Révolution. C'est même sous ce nom qu'a été dressé son acte de décès (en 1804). Pour moi, né après la mort de mon père, j'ai trouvé ma mère s'appelant *Mme Sainte-Beuve* tout court. Il ne tenait qu'à moi de reprendre le *de*, puisque c'était mon nom ; mais n'étant pas noble, je n'ai pas voulu me donner l'air de l'être. » — M. Sainte-Beuve n'a jamais cherché à remonter plus haut dans sa généalogie ; il ne se croyait pas noble, et, s'il a voulu, il y a quelques années, s'assurer de la particule paternelle, qui a été omise devant son nom sur son propre acte de naissance à lui-même, deux mois et demi après la mort de son père ; s'il a écrit en 1865 à M. le maire de Moreuil, qui a bien voulu lui communiquer très-obligeamment le document nécessaire, avec les extraits de naissance de ses oncles et tantes, c'est qu'il avait besoin de faire constater le vrai nom de son père pour la régularisation d'un acte notarié (il s'agissait, s'il m'en

même et s'appelait Augustine Coilliot, d'une vieille famille bourgeoise de la

souvient bien, car il est bon de préciser pour faire taire les malveillants de plus d'une espèce, d'une rente perpétuelle provenant de sa mère à Boulogne-sur-Mer). — Sur l'acte de mariage de ses parents, qui est daté du 30 ventôse an XII de la République (21 mars 1804, — *déjà Napoléon perçait sous Bonaparte*), M. de Sainte-Beuve père est bien positivement appelé *citoyen Charles-François de Sainte-Beuve*, ce qui expliquerait à la rigueur que le *de* peut faire partie du nom sans impliquer nécessairement la qualité nobiliaire. — Mais M. Sainte-Beuve, quand il faisait relever ces différents actes, songeait aussi dès ce moment-là à répondre à la question que son livre de *Port-Royal* lui a value maintes fois, s'il était parent du docteur Jacques de Sainte-Beuve. Il s'est expliqué là-dessus d'une manière nette et catégorique en note, au tome IV, page 564, de la dernière édition de cet ouvrage. J'y renvoie le lecteur qui en voudrait savoir davantage sur sa noblesse et sa parenté avec le docteur de Sorbonne.—Il était temps de rentrer dans la littérature. M. Sainte-Beuve m'a donné souvent cette leçon de goût à l'adresse de ceux à qui il voyait écrire : *De* un tel, tout court, sans le faire

basse ville, bien connue. Elle était enceinte de moi et mariée depuis moins d'un an, lorsque mon père mourut subitement d'une esquinancie [1]. Ma mère sans fortune, et une sœur de mon père, qui se réunit à elle, m'élevèrent. Je fis mes études à la pension de M. Blériot, à Boulogne même. J'avais

précéder du mot *Monsieur :* « On dit : *M. de* un tel, disait-il ; ou bien on ne met ni *Monsieur* ni la particule... Entendez donc quand ils parlent : mon ami *de* un tel ; on dirait qu'ils ont peur que ce *de* ne se perde... »

1. Il mourut le 4 octobre 1804. Mais je ne crois pas en avoir fini avec le père de M. Sainte-Beuve, et je me réserve d'y revenir à la fin même des deux Fragments biographiques que je donne ici successivement. La courte notice que je suis en mesure et que je crois de mon devoir de lui consacrer, dans un petit paragraphe à part, tiendrait ici, en note, trop de place.

terminé le cours entier des études, y compris ma rhétorique, à treize ans et demi. Mais je sentais bien tout ce qui me manquait, et je décidai ma mère à m'envoyer à Paris, quoique ce fût un grand sacrifice pour elle en raison de son peu de fortune.

Je vins à Paris pour la première fois en septembre 1818, et, depuis ce temps, sauf de rares absences, je n'ai cessé de l'habiter. Je fus mis en pension chez M. Landry, rue de la Cerisaie ; M. Landry, ancien professeur de Louis-le-Grand, mathématicien et philosophe, était un esprit libre. Il est question de lui dans l'*Histoire de*

Sainte-Barbe, par Quicherat. Je dînais à sa table, et j'y vis tout d'abord ses amis particuliers, l'académicien Picard entre autres. On me traitait comme un grand garçon, comme un petit homme. Je suivais avec la pension les classes du collége Charlemagne ; quoique ayant fait ma rhétorique en province, j'entrai en troisième sous M. Gaillard, excellent professeur, et traducteur du *De Oratore* de Cicéron. M. Caÿx professait l'histoire qu'on venait d'instituer tout nouvellement dans les colléges. J'étais habituellement premier ou second, tout au plus troisième dans les

compositions hebdomadaires. J'eus à la fin de l'année le premier prix d'histoire au concours. Je restai élève du collége Charlemagne jusqu'à la première année de rhétorique inclusivement. Nous avions comme professeur dans cette première année M. Dubois, depuis rédacteur et fondateur du *Globe*, mais qui n'acheva pas l'année, ayant été destitué. Sur ces entrefaites, la pension Landry changea de quartier, et alla s'installer rue Blanche ; je la suivis et je fis ma seconde année de rhétorique au collége Bourbon, sous MM. Pierrot et Planche. J'eus au concours le premier prix de vers

latins des vétérans. Mais j'étais déjà émancipé. En faisant ma philosophie sous M. Damiron, je n'y croyais guère. Jouissant à ma pension d'une grande liberté, parce que je n'en abusais pas, j'allais tous les soirs à l'Athénée, rue de Valois au Palais-Royal, de sept à dix heures, suivre des cours de physiologie, de chimie, d'histoire naturelle de MM. Magendie, Robiquet, de Blainville, entendre des lectures littéraires, etc. J'y fus présenté à M. de Tracy. J'avais un goût décidé pour l'étude de la médecine. Ma mère vint alors demeurer à Paris, et, logé chez elle, je suivais les cours de l'É-

cole[1]. En 1824, *le Globe* se fonda. J'en fus aussitôt informé par mes anciens

1. Je ne puis résister à reproduire ici un souvenir *de famille* (et véritablement de famille, car cette pension Landry en était une pour ses écoliers). C'est une lettre de M. Landry à Mme Sainte-Beuve, que M. Sainte-Beuve retrouva un jour en ma présence et qu'il me fit lire. Elle nous émut profondément tous les deux par les souvenirs qu'elle remua en lui et les sensations évoquées qu'elle fit naître en moi. La voici. M. Sainte-Beuve a écrit dessus de sa main : « Lettre de M. Landry, mon maître de pension, à ma mère, au moment où j'allais quitter la maison après ma philosophie pour faire mes études de médecine. S.-B. » :

« Paris, 19 juin 1823.

» Madame,

» Je n'ai point écrit en réponse à votre lettre du dernier trimestre. J'ai chargé votre cher enfant de le faire pour moi, et j'ai cru que vous n'en seriez point inquiète.— Votre lettre du 12 courant, où vous voulez bien m'exprimer les mêmes sentiments, est trop obligeante pour différer plus

maîtres avec qui j'avais conservé des relations, et j'allai voir M. Dubois, qui m'y appliqua aussitôt et m'y essaya à

longtemps de vous écrire. — J'ai reçu l'effet... que vous m'avez adressé. Avec une exactitude comme la vôtre, ce qui restera... ne sera pas difficile à régler. — Vous avez la bonté de m'écrire que jamais vous n'oublierez notre maison. Soyez persuadée que nous n'oublierons jamais la bonne mère et le bon fils qu'elle nous a confié. Votre enfant n'est pas un de ces élèves dont on puisse perdre le souvenir. — Nous avons appris avec grand plaisir que vous venez vous établir à Paris auprès de ce cher fils; et vous espérez, dites-vous, que l'occasion se présentera de venir jusqu'à nous. Il y aura bien des heureux par ce moyen, et la chose ne se passera point en simples souvenirs. Le bon ami et la maman ne pourront nous faire de plus grand plaisir : et le plus souvent sera le mieux. — Nous avons reçu le petit panier; ce qu'il contenait était excellent, je vous assure; nous avons bu à votre santé. — La famille tout entière se joint à moi pour vous remercier, et votre respectable sœur en particulier, de toutes vos amitiés. Cette sœur quitte-t-elle Boulogne aussi? Dans ce cas, les deux

quantité de petits articles. Ils sont signés *S.-B.*, et il est facile à tout biographe d'y suivre mes tâtonnements et mes commencements. A un certain jour, M. Dubois me dit :

— Maintenant vous savez écrire, et vous pouvez aller seul.

Mes premiers articles un peu remarquables furent sur les premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers et sur le *Tableau* de la même époque par M. Mignet. C'est vers ce temps aussi que, M. Du-

sœurs ne se sépareraient pas pour faire les voyages à la rue Blanche.

» J'ai l'honneur de vous présenter mes très-humbles hommages. LANDRY. »

bois m'ayant chargé de rendre compte des volumes d'*Odes et Ballades* de Victor Hugo, je fis dans les premiers jours de 1827 [1] deux articles qui furent remarqués de Gœthe [2]. Je ne connaissais pas du tout Victor Hugo. Sans le savoir, nous demeurions l'un près de l'autre rue de Vaugirard, lui au n° 90, et moi au 94. Il vint pour me remercier des articles, sans me trouver. Le lendemain ou le surlendemain, j'allai chez lui et le trouvai déjeunant. Cette petite scène et mon entrée a été peinte

1. Nos des 2 et 9 janvier.

2. Voir *Conversations de Gœthe*, *recueillies par Eckermann*, *traduites par M. Émile Délerot*, t. I. p. 262.

assez au vif dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* Mais il n'est pas exact de dire que je sois venu lui offrir de mettre *le Globe* à sa disposition. Dès ma jeunesse, j'ai toujours compris la critique autrement : modeste mais digne. Je ne me suis jamais offert, j'ai attendu qu'on vînt à moi. A dater de ce jour, commença mon initiation à l'école romantique des poëtes. J'y étais assez antipathique jusque-là à cause du royalisme et de la mysticité que je ne partageais pas. J'avais même fait dans *le Globe*[1]

1. N° du 8 juillet 1826. M. Sainte-Beuve a recueilli tout récemment cet article en appendice

un article sévère sur le *Cinq-Mars* de M. de Vigny dont le côté historique si faux m'avait choqué. C'est en cette même année 1827 que je laissai l'étude de la médecine. J'avais été élève externe à l'hôpital Saint-Louis ; j'y avais une chambre et y faisais exactement mon service [1]. Trouvant plus de facilité à percer du côté des Lettres, je m'y portai. Je donnai au *Globe*, dans le courant de 1827, les articles

dans le deuxième volume, donné de son vivant, de la nouvelle et dernière édition des *Portraits contemporains*.

1. M. Sainte-Beuve racontait au jeune docteur Grenier, devenu son client au Sénat, qu'il avait eu l'honneur d'être *roupiou* sous Dupuytren, et même qu'il avait porté le tablier un matin à l'Hôtel-Dieu pour remplacer un interne absent.

sur la *Poésie française au* XVIe *siècle* qui furent publiés en volume l'année suivante (1828); et j'y ajoutai un second volume composé d'un choix de Ronsard. En 1829, je donnai *Joseph Delorme.* C'est vers ce temps que M. Véron fonda la *Revue de Paris.* Je fis dans le premier numéro le premier article intitulé *Boileau* [1], et je continuai cette série de biographies critiques et littéraires dans les numéros suivants. Je faisais en même temps les Poésies et Élégies intérieures qui parurent en mars 1830

1. Avril 1829. Cet article ouvre aujourd'hui la série des *Portraits littéraires.*

sous le titre de *Consolations*. Il est inutile d'ajouter pour ceux qui lisent que j'étais dans l'intervalle devenu l'ami de la plupart des poëtes appartenant au groupe romantique. J'avais connu Lamartine d'abord par lettres, puis personnellement et tout de suite fort intimement dans un voyage qu'il fit à Paris. Quelques biographes veulent bien ajouter que c'est alors que je fus *présenté* à Alfred de Musset. Ces messieurs n'ont aucune idée des dates. Musset avait alors à peine dix-huit ans. Je le rencontrai un soir chez Hugo, car les familles se connaissaient; mais on ignorait chez Hugo

que Musset fît des vers. C'est le lendemain matin, après cette soirée, que Musset vint frapper à ma porte. Il me dit en entrant :

— Vous avez hier récité des vers; eh bien, j'en fais et je viens vous les lire.

Il m'en récita de charmants, un peu dans le goût d'André Chénier. Je m'empressai de faire part à Hugo de cette heureuse recrue poétique. On lui demanda désormais des vers à lui-même, et c'est alors que nous lui vîmes faire ses charmantes pièces de *l'Andalouse* et du *Départ pour la chasse*[1].

1. C'est la pièce qui suit *l'Andalouse* dans les premières Poésies, et qui a pour titre *le Lever*.

Hugo demeurait alors rue Notre-Dame des Champs, n° 11, et moi, j'étais son proche voisin encore : je demeurais même rue, au n° 19. On se voyait deux fois le jour.

La révolution de juillet 1830 arriva. J'étais absent pendant les trois journées, et en Normandie, à Honfleur, chez mon ami Ulric Guttinguer. Je raccourus en toute hâte. Je trouvai déjà le désaccord entre nos amis du *Globe*. Les uns étaient devenus gouvernementaux et conservateurs subitement effrayés. Les autres ne demandaient qu'à marcher. J'étais de ces derniers. Je restai donc au journal

avec Pierre Leroux, Lerminier, Desloges, etc. Leroux n'était alors rien moins qu'un écrivain. Il avait besoin d'un truchement pour la plupart de ses idées, et je lui en servais. J'y servais aussi mes amis littéraires. L'article du *Globe* sur Hugo, cité dans le livre de *Hugo raconté par un témoin de sa vie*, et qui est des premiers jours d'août 1830, est de moi. Je revendiquais le poëte au nom du régime qui s'inaugurait, au nom de la France nouvelle. Je le déroyalisais [1].

1. M. Sainte-Beuve a recueilli depuis, à son tour, cet article dans le tome XIe des *Causeries du Lundi*. Il en est le couronnement et la fin. — Je rappellerai ici un autre article de lui (n° du

Les bureaux du *Globe* étaient rue Monsigny, dans la même maison

20 septembre 1830), de ce nouveau *Globe*, que je ne puis m'empêcher de citer. Ah ! l'on était vraiment patriote en ce temps-là, plus qu'aujourd'hui, et l'on sentait autrement les outrages politiques ! Il me fut impossible un jour d'achever la lecture de ces lignes, et M. Sainte-Beuve, qui m'écoutait, étouffa lui-même ses larmes :

» C'est mardi que doit avoir lieu, en place de Grève, la cérémonie funèbre en l'honneur de Bories et de ses compagnons d'échafaud. Le gouvernement, à ce qu'on assure, est fort effrayé de ces démonstrations publiques, et les journaux du parti rétrograde et stationnaire ne négligent rien pour augmenter ces frayeurs, pour réprimer ces élans de piété patriotique. Que le gouvernement soit un peu fâché de voir se faire sans lui une solennité qu'il aurait dû être le premier à consacrer, c'est une conduite toute simple de sa part, conséquente à celle qu'il a tenue jusqu'ici, et qui n'a pas lieu de nous étonner. Mais que des journaux, qui se piquent d'accepter et de vouloir le régime nouveau, combattent ouvertement, par des raisonnements empruntés à *l'ordre légal*, cette expression publique de pieux souvenirs ; qu'ils viennent nous montrer dans Bories et ses com-

qu'habitait le groupe saint-simonien. De là des relations fréquentes. Lors-

pagnons des hommes pleins de courage sans doute, mais contraires aux lois ; qu'ils nous rappellent avec patelinage que ce fut un jury, et non un tribunal révolutionnaire, non une cour prévôtale, qui fit tomber ces têtes ; — comme si ce jury n'avait pas été désigné par le préfet, contrôlé par le président du tribunal et présidé par un agent du pouvoir ! — que, par une induction odieuse, jèsuitique et impie, ils ne voient dans Bories et ses compagnons que des ennemis de cettte Restauration dont MM. de Polignac, de Peyronnet et autres étaient aussi les ennemis à leur manière, et qu'ils assimilent sans pudeur les victimes de 1822 aux traîtres de 1830, il y a là une révélation profonde sur la manière dont un certain parti juge ce qui s'est passé en juillet, et un précieux éclaircissement sur les arrière-pensées qu'il nourrit.

» Comme, selon ce parti, l'ordre actuel n'est que la continuation de la Restauration sous un autre roi, ceux qui furent à leurs risques et périls contre la Restauration et qui, la jugeant de bonne heure incorrigible et funeste, conspirèrent pour en délivrer la France, ceux-là peuvent bien être tolérés aujourd'hui, et on consent apparemment

que Pierre Leroux, forcé par la question financière, vendit le journal aux saint-simoniens, je ne le quittai point

à ne pas trop les inquiéter sur le passé; mais il ne faut pas qu'ils se vantent trop haut de leur résistance d'autrefois, de leurs efforts périlleux; il ne faut pas surtout qu'ils songent à nous donner comme des victimes publiques leurs compagnons morts sous la hache pour avoir voulu hâter des jours meilleurs.

» Et puis, voyez-vous, qu'est-ce que ces pertes obscures dont on prétend faire tant de bruit? De jeunes sergents d'infanterie méritent-ils tant d'éclat? *N'y a-t-il pas eu durant le cours de nos orages divers de plus grands morts?* Ne convient-il pas, si l'on exige à toute force des solennités, de s'attacher à de plus nobles noms? — Comme s'il y avait de plus nobles noms que ceux de ces braves jeunes hommes à consacrer dans la mémoire nationale! comme si l'obscurité même qui les couvre encore n'était pas un soupçon d'ingratitude dont la nation a besoin de se laver! comme si ces conspirateurs de 1822 n'étaient pas de la même race de citoyens qui prirent le fusil et dépavèrent les rues au 27 juillet, tandis que certains partisans rigoureux de *l'ordre légal*

pour cela. J'y mis encore quelques articles. Mes relations, que je n'ai jamais désavouées, avec les saint-simo-

s'empressaient lâchement de souscrire aux ordonnances ! comme s'il n'y avait pas un héroïsme incomparable dans ces hommes, dont les uns, bannis, se sont laissé flétrir comme des agents provocateurs pour ne pas aggraver la position de leurs amis accusés ; et dont les autres, voyant leur tête en jeu, ont assumé sur eux seuls la responsabilité fatale pour sauver les moins compromis ! généreux, dévoués, se chargeant eux-mêmes, s'accusant de tout : Bories, le premier, Bories, jeune martyr au front calme, au cœur résigné, plein de vertu et de génie, confondant ses juges, consolant et relevant ses compagnons ; les soutenant sur la charrette du supplice contre l'horreur d'une mort méconnue; les faisant monter avant lui sur l'échafaud pour les affermir jusqu'au bout de son regard et de sa voix ; Bories, figure mélancolique et sans tache, luttant contre l'oubli ; nom sublime à inscrire dans la mémoire publique à côté des Roland, des Vergniaud, des Oudet, des Hoche et des Manuel ! »

niens[1], restèrent toujours libres et sans engagement aucun. Quand on dit que j'ai *assisté* aux prédications de la rue Taitbout, qu'entend-on par là? Si l'on veut dire que j'y ai assisté

1. Émile Barrault, qui a précédé de si peu M. Sainte-Beuve dans la tombe, était naguère encore un de ses bons et très-bons amis. Il venait voir souvent M. Sainte-Beuve dans les derniers mois, dînait quelquefois avec lui, et l'on aimait toujours à entendre cette parole éloquente et convaincue. C'était la voix vibrante, même en causant, d'un apôtre : on l'écoutait avec respect, quand même on ne partageait pas sa croyance. Ancien représentant du peuple à l'Assemblée législative sous la seconde République, on l'eût pris plutôt pour un conventionnel, non point à sa parole qui était toute de fraternité et de paix, de persuasion et de douceur, mais à sa physionomie fine et rasée, dont le type, accentué de plus en plus avec l'âge, était bien celui d'un représentant du XVIIIe siècle : et il avait conservé les cheveux longs d'un prêtre ou d'un artiste.

comme Lerminier, en habit bleu de ciel et sur l'estrade, c'est une bêtise. Je suis allé là comme on va partout quand on est jeune, à tout spectacle qui intéresse ; et voilà tout. — Je suis comme celui qui disait : « J'ai pu m'approcher du lard, mais je ne me suis pas pris à la ratière. »

On a écrit que j'étais allé en Belgique avec Pierre Leroux pour prêcher le saint-simonisme : c'est faux.

On a cherché aussi à me raccrocher aux écrivains de *l'Avenir*, et comme si je les avais cherchés. Je dois dire, quoique cela puisse sembler disproportionné aujourd'hui, que c'est l'abbé

de la Mennais qui le premier demanda à Hugo de faire ma connaissance. Je connus là, dans ce monde de *l'Avenir*, l'abbé Gerbet, l'abbé Lacordaire, non célèbre encore, mais déjà brillant de talent, et M. de Montalembert. Des relations, il y en eut donc de moi à eux, et d'agréables ; mais, quant à aucune connexion directe ou ombre de collaboration, il n'y en a pas eu.

C'est en 1831, que Carrel, me sachant libre du côté du *Globe*, me fit proposer par Magnin d'écrire au *National*. J'y entrai, et y restai jusqu'en 1834, y ayant rendu quelques services qui ne furent pas toujours très-bien

reconnus. Le libraire, honnête homme, Paulin savait cela mieux que personne, et il m'en a toujours su gré jusqu'à la fin.

En cette même année 1831, un biographe veut bien dire que M. Buloz *m'attacha* à la *Revue des Deux Mondes*. Il y a bien de l'anachronisme dans ce mot. M. Buloz, homme de grand sens et d'une valeur qu'il a montrée depuis, débutait alors fort péniblement ; il essayait de faire une *Revue* qui l'emportât sur *la Revue de Paris*. Il avait le mérite dès lors de concevoir l'idée de cette Revue élevée et forte qu'il a réalisée depuis. Il vint

nous demander à tous, qui étions déjà plus ou moins en vue, de lui prêter concours, et c'est ainsi que j'entrai à la *Revue des Deux Mondes*, où je devins l'un des plus actifs bientôt et des plus utiles coopérateurs.

Je composais, en ce temps-là, le livre de *Volupté,* qui parut en 1834 et qui eut le genre de succès que je pouvais désirer.

En 1837, je publiai les *Pensées d'août*, recueil de poésies. Depuis 1830, les choses de ce côté avaient bien changé. Je n'appartenais plus au groupe étroit des poëtes. Je m'étais sensiblement éloigné de Hugo, et ses

partisans ardents et nouveaux n'étaient plus, la plupart, de mes amis : ils étaient plutôt le contraire. J'avais pris position de critique dans la *Revue des Deux Mondes*. J'y avais, je crois, déjà critiqué Balzac, ou ne l'avais pas loué suffisamment pour quelqu'un de ses romans, et, dans un de ces accès d'amour-propre qui lui étaient ordinaires, il s'était écrié :

— Je lui passerai ma plume au travers du corps.

Je n'attribue pas exclusivement à ces diverses raisons le succès moindre des *Pensées d'août;* mais, à coup sûr, elles furent pour quelque chose

dans l'accueil tout à fait hostile et sauvage qu'on fit à un Recueil qui se recommandait par des tentatives d'art, incomplètes sans doute, mais neuves et sincères.

C'est à la fin de cette année 1837 que, méditant depuis bien du temps déjà un livre sur *Port-Royal,* j'allai en Suisse, à Lausanne, l'exécuter sous forme de cours et de leçons, dans l'*Académie* ou petite université du canton. J'y connus des hommes fort distingués, dont M. Vinet était le premier. Je revins à Paris dans l'été de 1838, n'ayant plus à donner aux leçons que la forme du livre et à for-

tifier mon travail par une révision exacte et une dernière main-d'œuvre. J'y mis toute réflexion et tout loisir ; les cinq volumes qui en résultèrent ne furent pas moins de vingt années à paraître[1].

.En 1840, sous le ministère de MM. Thiers, Rémusat et Cousin, on

1. En cet endroit, M. Sainte-Beuve a laissé à l'état de projet l'indication suivante tracée en quelques mots au crayon : « Ici le passage sur ce que dit M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes* (du 15 janvier 1864), et réfutation. » Il s'agissait d'une assertion erronée au sujet des relations de M. Vinet et de M. Sainte-Beuve à Lausanne. Cette réfutation, bienveillante du reste, M. Sainte-Beuve l'a écrite depuis ailleurs, dans le premier appendice du tome Ier de *Port-Royal* (édition de 1866) ; le chapitre a pour titre : *l'Académie de Lausanne en* 1837.

pensa à me faire ce qu'on appelait une position. Il faut songer, en effet, qu'âgé alors de trente-six ans, n'ayant aucune fortune que ce que me procurait ma plume, ayant débuté en 1824 de compagnie avec des écrivains distingués, parvenus presque tous à des postes élevés et plus ou moins ministres, je n'étais rien, vivais au quatrième sous un nom supposé, dans deux chambres d'étudiant (deux chambres, c'était mon luxe), cour du Commerce. M. Buloz, je dois le dire, fut des premiers à remarquer le désaccord un peu criant. J'en souffrais peu pour mon compte. Pourtant je me laissai faire.

M. Cousin me nomma conservateur à la bibliothèque Mazarine. Je dois dire qu'il m'est arrivé quelquefois de me repentir d'avoir contracté envers lui ce genre d'obligation. Je ne suis pas de ceux qui méconnaissent en rien les hautes qualités d'esprit, l'élévation de talent et le quasi-génie de M. Cousin. J'ai éprouvé de sa part, à des époques différentes, diverses sortes de procédés, et, à une certaine époque, les meilleurs, les plus cordiaux et les plus empressés. Mais, d'autres fois, et lorsque je me suis trouvé en travers ou tout à côté de la passion dominante de M. Cousin, qui est de faire du bruit

et de *dominer* en littérature comme en tout, il m'a donné du coude (comme on dit), et n'a pas observé envers moi les égards qu'il aurait eus sans doute pour tout autre avec qui il se fût permis moins de sans-gêne. M. Cousin n'aime pas la concurrence. Je me suis trouvé, vis-à-vis de lui, sans le vouloir, et par le simple fait de priorité, un concurrent et un voisin pour certains sujets. Au lieu de m'accorder ce qui eût été si simple et de si bon goût à un homme de sa supériorité, une mention franche et équitable, il a trouvé plus simple de passer sous silence et de considérer comme non

avenu ce qui le gênait. J'appliquerai au procédé qu'il tint à mon égard, notamment à l'occasion de *Port-Royal*, ce que dit Montluc à propos d'une injustice qu'il essuya : « Il sied mal de dérober l'honneur d'autrui; il n'y a rien qui décourage tant un bon cœur. » Un jour que je me plaignais verbalement à M. Cousin, il me fit cette singulière et caractéristique réponse :

— Mon cher ami, je crois être aussi délicat qu'un autre dans le fond ; mais j'avoue que je suis grossier dans la forme.

Après un tel aveu, il n'y avait plus

rien à dire. J'ai dû attendre, pour reprendre et recouvrer ma liberté de parole et d'écrit envers M. Cousin, d'être délivré du lien qui pouvait sembler une obligation, et d'avoir quitté la Mazarine. Il m'est resté de cette affaire un sentiment pénible à tout cœur délicat, et plus de crainte que jamais de recevoir rien qui ressemblât à un service de la part de ceux qui ne sont pas dignes en tout de vous le rendre et de vous tenir obligés pour la vie.

En 1844, je fus nommé à l'Académie française pour remplacer Casimir Delavigne. Je fus reçu par Victor

Hugo ; cette circonstance piquante ajouta à l'intérêt de la séance.

La révolution de février 1848 ne me déconcerta point, quoi qu'on en ait dit, et me trouva plus curieux qu'irrité. Il n'y a que M. Veuillot et ceux qui se soucient aussi peu de la vérité, pour dire que j'y ai eu des peurs bleues ou rouges. J'assistai en observateur attentif à tout ce qui se passa dans Paris pendant les six premiers mois[1].

1. M. Sainte-Beuve m'a souvent raconté que, pendant l'insurrection de juin, il se promenait dans Paris son parapluie à la main (c'est la seule arme qui ne l'ait jamais quitté, même quand il s'était battu et bien battu autrefois en duel au pistolet avec M. Dubois), et s'approchait autant que possible du théâtre de l'insurrection pour

Ce n'est qu'alors que, par nécessité de vivre et en ayant trouvé l'occasion,

avoir des nouvelles. Et, s'il eût pris parti, je ne crois pas que c'eût été en ce moment-là pour ceux qui avaient laissé s'engager l'insurrection. En pensant à la tranquillité de la Chambre qui siégeait pendant que l'on s'égorgeait dans Paris, il rappelait l'effroyable mot de Sylla au Sénat romain. On entend un grand bruit au dehors ; le Sénat s'émeut ; on veut connaître la cause de ce tumulte : « Ce n'est rien, dit Sylla ; ce sont vingt mille citoyens qu'on égorge au champ de Mars. » — Tous les amis de M. Sainte-Beuve lui ont entendu raconter l'épisode suivant des absurdes et à jamais odieuses journées, où l'on ne savait plus pourquoi on tirait des coups de fusil dans la rue. M. Sainte-Beuve se trouvait en compagnie du vieux M. de Feletz, administrateur de la bibliothèque Mazarine, dans son appartement à l'Institut même, avec quelques personnes. Le quartier avait été jusque-là tranquille et à l'abri. Tout d'un coup une fusillade est dirigée contre la façade même du palais Mazarin ; les vitres volent en éclats ; on n'a que le temps de rouler le fauteuil de M. de Feletz entre deux fenêtres, puis l'on n'entend plus rien. M. Sainte-Beuve des-

j'allai en octobre 1848 professer à l'Université de Liége, où je fus pendant

cend, va voir ce que c'est ; il trouve une compagnie de gardes nationaux de Versailles, qui venaient d'arriver, campés sur la place ; c'étaient eux qui avaient tiré sur l'Institut. On cherche à savoir pourquoi. Ils avaient vu un homme sur les toits qui avançait prudemment la tête, et qui avait l'air d'être armé d'un fusil. Ils en avaient conclu que l'Institut était occupé par les insurgés. Or, il était arrivé que la personne qui était ainsi montée sur les toits était un membre de l'Institut, logé dans le palais, M. H..., qui, ayant vu venir des soldats se ranger sur la place, avait voulu aussi savoir ce qui se passait, et avait choisi ce poste d'observation, s'y croyant parfaitement en sûreté et espérant bien de là juger de la situation. C'était lui que les gardes nationaux avaient aperçu et qu'ils avaient pris pour un insurgé les guettant. Horace Vernet, commandant de la garde nationale de Versailles, qui se trouvait justement à peu de distance, était accouru au bruit de la fusillade, et invectiva ses *soldats* de la belle manière. Ah ! les... *bêtes* ne manquèrent pas. Mais M. H... avait eu tort cependant d'être trop curieux.

une année, en qualité de professeur ordinaire. Tout cela est expliqué dans la Préface de mon *Chateaubriand*. Revenu à Paris en septembre 1849, j'entrai presque aussitôt au *Constitutionnel* sur l'invitation de M. Véron, et j'y commençai la série de mes *Lundis*, que j'y continuai sans interruption pendant trois ans, jusqu'à la fin de 1852. C'est alors seulement que je passai au *Moniteur*, où je suis resté plusieurs années.

Nommé par M. Fortoul en 1854 professeur de Poésie latine au Collége de France, en remplacement de M. Tissot, je n'y pus faire que deux leçons,

ayant été empêché par une sorte d'émeute, née des passions et préventions politiques. Cette affaire mériterait un petit récit à part que je compte bien faire un jour.

Nommé, en dédommagement, maître de conférences à l'École normale par M. Rouland, en 1857, j'y ai professé pendant quatre années.

En septembre 1861, je suis rentré au *Constitutionnel,* et, depuis ce temps, j'y poursuis la série de mes *Nouveaux Lundis.*

Des critiques qui ne me connaissent pas et qui sont prompts à juger des autres par eux-mêmes m'ont prêté,

durant cette dernière partie de ma vie si active, bien des sentiments, des amours ou des haines, qu'un homme aussi occupé que je le suis et changeant si souvent d'études et de sujets, n'a vraiment pas le temps d'avoir ni d'entretenir. Voué et adonné à mon métier de critique, j'ai tâché d'être de plus en plus un bon et, s'il se peut, habile ouvrier.

Nous compléterons le document qu'on vient de lire par la publication des deux lettres suivantes que M. Sainte-Beuve écrivit à M. Alphonse Le Roy, professeur à l'Université de Liége. Nous n'en supprimerons pas les répétitions qui concordent avec certains faits indiqués déjà dans le Fragment biographique qui précède. Ils se retrouvent ici avec des détails nouveaux, relatifs même aux dates de naissance, aux renseignements de famille, d'éducation, etc. Nous avons ainsi deux fois un

Sainte-Beuve raconté par lui-même, et qui ne pouvait rien omettre, dans aucun des deux récits, de ce que l'on demande d'abord à une biographie, même courte. M. Sainte-Beuve n'a pas laissé de Mémoires, il n'avait pas le temps d'en faire, mais les traits répandus à profusion dans ses Écrits, et qui touchent à sa physionomie de près, formeraient un Recueil qui deviendrait aisément un volume de Mémoires. Il n'en restera pas moins dans l'Histoire littéraire une lacune que lui seul, qui aimait tant l'exactitude, aurait pu combler, et l'on n'ose y toucher après lui, même quand on l'a bien connu, parce que la palette intime de l'écrivain, celle qui rendrait le mieux le ton et les nuances de ses sentiments et de son caractère, a été brisée. Il n'y avait que lui pour parler de lui-même. C'est encore à sa Correspondance que nous emprunterons le plus, quand nous voudrons faire une autobiographie. — M. Alphonse Le Roy avait été chargé par le Conseil académique de l'Université de Liége, qui venait de célébrer son cin-

quantième aniversaire (le 3 novembre 1867), de composer une histoire même de cette Université, un *Liber memorialis*, destiné à toutes les grandes bibliothèques publiques du monde savant en Europe et en Amérique ; une Notice sur tous les professeurs qui y avaient enseigné depuis l'année de sa fondation (1817) devait y trouver place, et non-seulement une Notice biographique, mais bibliographique. M. Alphonse Le Roy fit l'honneur à M. Sainte-Beuve de s'adresser à lui-même pour ce qui le concernait, et lui posa diverses questions auxquelles M. Sainte-Beuve répondit d'abord par cette première lettre :

« Ce 23 juin 1868.

» Cher monsieur,

» Permettez en commençant cette familiarité à un quasi-collègue. Les questions que vous me faites l'honneur de m'adresser et qui me reportent à mes souvenirs de Liége ne peuvent

que me flatter infiniment. Je voudrais être en mesure d'y répondre d'une manière tout à fait satisfaisante.

» Au point de vue de l'exactitude bibliographique et du complet, je ne sais aucune notice qui puisse remplir votre objet. J'ai eu souvent à me louer d'articles très-bienveillants, et, autant que je pouvais me permettre d'en juger, fort bien faits ; mais tous conçus à un point de vue purement littéraire et contenant des jugements plus que des faits. J'ai quelquefois moi-même contribué à donner quelques notes ; mais, je dois le dire, tout cela était fort sec et pas très-complet. Un travail biblio-

graphique sur mon compte est donc chose toute nouvelle, et je n'oserais vous promettre de l'exécuter moi-même convenablement, surtout dans l'état de santé où je suis depuis plus d'une année.

» Si vous le voulez bien cependant, je vous enverrai une notice qui sera au moins exacte dans les parties qu'elle contiendra. J'estimerai à très-grand honneur de voir mon nom sur la liste de ceux qui appartiennent à une Université si libérale et que j'ai trouvée à mon égard, en des temps difficiles, si bienveillante et si hospitalière.

» Veuillez agréer, cher monsieur,

l'hommage de mes sentiments affectueux,

» SAINTE-BEUVE. »

Voici cette Notice que M. Sainte-Beuve écrivit sur lui-même dans une seconde lettre à M. Le Roy :

« Ce 28 juin 1868.

» Cher monsieur,

» Je commence à m'acquitter et je me mets sans plus différer à vous donner le canevas le plus exact de ma biographie et de ma bibliographie.

» Charles-Augustin Sainte-Beuve

est né le 2 nivôse an XIII (23 décembre 1804) à Boulogne-sur-Mer. Son père, contrôleur principal des droits réunis de l'arrondissement, directeur de l'octroi de Boulogne, s'était marié et était mort en cette même année 1804, avant la naissance de son fils. Sa mère, fille d'un marin de Boulogne et d'une Anglaise, éleva le jeune enfant de concert avec une belle-sœur, une sœur de son père.

» Quant à la question de savoir si Charles-Augustin avait quelque degré de parenté avec le docteur Jacques de Sainte-Beuve du XVIIe siècle, ce point a été touché dans la dernière

édition de *Port-Royal*, donnée en 1867 (au tome IVe, page 564). M. Sainte-Beuve n'a rien de certain sur cette parenté. Il n'en sait absolument rien.

» Né dans l'honnête bourgeoisie, mais dans la plus modeste des conditions, Charles-Augustin fit ses études dans sa ville natale et y acheva même toutes ses classes, y compris la rhétorique, dans la pension laïque de M. Blériot, sous un bon humaniste, natif de Montdidier, appelé M. Cloüet[1].

1. Je retrouve des livres classiques qui ont servi à M. Sainte-Beuve pour faire ses études, et qui portent la signature de M. Cloüet : un *Horace* entre autres (édition de Rouen, expurgée — cela va sans dire — à l'usage des classes, et publiée par un jésuite, *Josephus Juvencius S. J.*,

Ayant achevé cette rhétorique à treize ans et demi, il aspirait à venir à Paris

1736). M. Cloüet a ecrit sur la garde de ce petit livre des pensées littéraires de lui sur « le plus parfait des poëtes latins après Virgile », suivies de vers de Gresset et de Voltaire à l'éloge d'Horace. Ces deux pages de la main du professeur sont datées de « vendredi 31 octobre 1817 ». Le jeune élève a mis deux fois sa signature au-dessous de celle de son maître : « Sainte-Beuve, 1er mai 1818 ; » c'était l'année de son départ pour Paris; — « Sainte-Beuve, 19 janvier 1822 ; » il était bien près de quitter définitivement l'école et le collége cette année-là. — Un autre *Horace* de 1760, en deux volumes et traduit en français, ayant également appartenu à M. Cloüet, porte quelques lignes de la plus jeune écriture de M. Sainte-Beuve, concernant la vie du poëte latin. — Je lis encore, sur un petit exemplaire des *Commentaires de César*, qui lui venait aussi de son maître, ce court jugement de collége, daté, signé et parafé : « César, grand capitaine et grand littérateur, d'un génie aussi élevé que d'un courage ardent, a laissé des Commentaires célèbres par la pureté du style, par la sagesse de la narration, par la justesse des idées. — Boulogne, 23 juin 1818. Sainte-Beuve. » —

recommencer en partie et fortifier ses études ; il y décida sa mère, toute dévouée à l'avenir de son fils. Venu à Paris en septembre 1818, entré à l'institution de M. Landry, rue de la Cerisaie au Marais, il suivit les classes du collége Charlemagne à partir de la troisième. Dès la première année, au concours général de 1819, il obtint le premier prix d'histoire (l'histoire était une faculté tout nouvellement instituée dans les colléges)[1].

M. Sainte-Beuve a écrit depuis, dans ces dernières années (mais pour lui seul), un début d'article plus long, plus vif et plus complet sur *César*, qu'il a gardé en portefeuille.

1. Et naturellement on lui donna pour livre de prix l'*Histoire romaine* de Rollin, qui n'est

» En 1821, l'institution de M. Landry ayant changé de quartier et s'étant

jamais sortie de sa bibliothèque, et qui y est encore, à la place où il l'a laissée. L'année suivante, il eut un prix de semestre, consistant en une jolie édition latine de Tite-Live, à laquelle M. Sainte-Beuve a attaché ce souvenir particulier, en tête du premier volume : « 1820. Année de la naissance de M. le duc de Bordeaux. La ville de Paris décerna un prix cette année-là. Je l'obtins surtout pour avoir fait une pièce de *vers latins* sur le sujet qui nous avait été proposé de la *mort du duc de Berry*. Ma pièce commençait ainsi :

> Ite mei fletus, et vos cum fletibus ite
>   Carmina, inæquali carmina capta pede.
> Occidit heu! Biturix. . . . . etc. »

Inæquali carmina capta pede ; — à l'imitation de l'antique, l'écolier indiquait en quels vers (hexamètre et pentamètre) il avait écrit sa composition. — Il y eut encore, paraît-il, à Charlemagne un nouveau prix de semestre, offert l'année d'après par la ville de Paris, et, cette fois, à l'occasion du baptême de M. le duc de Bordeaux. M. Sainte-Beuve obtint le premier prix d'excel-

transportée rue Blanche (Chaussée-d'Antin), le jeune Sainte-Beuve suivit

lence en rhétorique de première année (30 avril 1821). L'ouvrage qu'on lui donna, et qui a conservé sur la garde l'inscription du collége, avait son à-propos en ce moment-là : c'est la brochure toute de circonstance de Chateaubriand, *Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry* (1820). — La Restauration n'abreuvait pas moins les *chers élèves* de l'Université de son culte que le régime impérial précédent ne l'avait fait, mais elle pesait cependant moins sur eux ; on n'était plus sous une main de fer. — Je trouve aussi une *Histoire du roi Henri le Grand* par Hardouin de Péréfixe, parmi les prix de M. Sainte-Beuve en 1821. — Et enfin un beau et magnifique *Virgile* (celui de Burmann, Amsterdam, 1746, en quatre volumes), qui fut son premier prix de vers latins au concours général de 1822, comme vétéran de rhétorique au collége Bourbon. Avec Virgile, nous rentrons dans l'un des goûts de prédilection de toute sa vie et qui avaient commencé au collége : Homère, Virgile, Racine, Lamartine. — Lamartine ! — Le poëte élégiaque et attendri en Sainte-Beuve aima toujours à se redire ces beaux vers qui avaient fait battre son cœur aux

les classes du collége Bourbon, où il fit sa rhétorique et sa philosophie, ainsi

premières années d'adolescence. — « Ah ! quand les *Méditations* parurent, disait-il, j'étais encore en classe (1820) ; j'avais seize ans ; on nous laissait assez libres, à la pension Landry, de lire tout ce que nous voulions : nous n'étions pas, comme les écoliers d'aujourd'hui, obligés de nous cacher pour connaître ce qui se publiait au dehors de beau et de grand ; il y avait un esprit plus large, un souffle plus généreux et plus libéral (sans prétention à vouloir le paraître) dans la façon de ce temps-là de comprendre l'enseignement. Nous lisions les nouveaux livres tout haut en récréation : on ne se figure plus aujourd'hui, on ne peut plus se figurer quel enthousiasme, quel transport ce fut pour les premiers vers de Lamartine parmi ceux de notre âge ; nous tous qui voulions faire des vers, nous fûmes touchés ; nous ressentions là le contre-coup d'une révélation ; un soleil nouveau nous arrivait et nous réchauffait déjà de ses rayons... » — Et me transportant moi-même, aujourd'hui, de ces souvenirs d'un passé qui me revient par bribes des conversations de M. Sainte-Beuve, à l'autre extrémité de sa vie, à ses derniers mois, lorsque M. de Lamartine est mort (le 28 février 1869),

que des mathématiques. Il obtint au concours général de 1822 le premier prix de vers latins parmi les vétérans. Il se livra ensuite à des études de sciences et de médecine, et il continua ces dernières jusqu'en 1827, c'est-à-dire pendant près de quatre ans. Il fit,

M. Sainte-Beuve, qui allait le suivre de si près, ne crut pouvoir mieux honorer la mémoire du grand poëte qu'en relisant un soir, à table, après le dîner, d'une voix et d'un accent inspirés par le sujet même et dont la douceur et le charme pénétraient ceux qui l'entouraient, ces belles strophes, la plus belle musique de deuil qu'on ait écrite en poésie, et qui ont pour titre *le Passé* :

> Arrêtons-nous sur la colline
> A l'heure où partageant les jours, etc.

Je ne puis oublier la voix de M. Sainte-Beuve,

pendant une année, le service d'externe à l'hôpital Saint-Louis, et en général il profita beaucoup de tout l'enseignement médical, anatomique et physiologique, à cette date.

» Cependant, dès l'année 1824, à l'automne[1], s'était fondé un nouveau

redisant presque de souvenir la strophe entière :

Reconnais-tu ce beau rivage?
Cette mer aux flots argentés,
Qui ne fait que bercer l'image
Des bords dans son sein répétés?
Un nom chéri vole sur l'onde!...
Mais pas une voix qui réponde,
Que le flot grondant sur l'écueil.
Malheureux! quel nom tu prononces
Ne vois-tu pas parmi ces ronces
Ce nom gravé sur un cercueil?...

On eût cru que M. Sainte-Beuve se redisait à lui-même le chant funèbre de plus d'une illusion, à la fin de sa vie.

journal, *le Globe*, dirigé par d'anciens et encore très-jeunes professeurs de l'Université, que le triomphe de la faction religieuse avait éloignés de l'enseignement. Le rédacteur en chef notamment, M. Dubois, avait été professeur de rhétorique de M. Sainte-Beuve, ce qui facilita au jeune étudiant en médecine son entrée au *Globe* pour l'insertion d'articles littéraires : ces premiers articles littéraires qu'il y donna depuis 1824 et dans les années suivantes n'ont point encore été recueillis. Ils portaient en général sur des ouvrages historiques, sur des mémoires relatifs à la Révolution fran-

çaise, sur des ouvrages aussi de poésie et de pure littérature.

» L'Académie française ayant proposé pour sujet de prix le *Tableau littéraire du* XVIe *siècle*, M. Sainte-Beuve, sur le conseil de M. Daunou, l'ancien conventionnel et l'illustre érudit (lequel était de Boulogne-sur-Mer), se mit à étudier le sujet, et, renonçant à concourir pour l'Académie, il se prit à vouloir approfondir le côté purement poétique du *Tableau*. Cela le conduisit à insérer dans *le Globe*, en 1827, une série d'articles, qui furent recueillis en 1828 sous ce titre : *Tableau historique et critique de la Poésie française et*

du Théâtre français au XVIe *siècle* (Paris, in-8°). L'ouvrage avait deux volumes; mais le second contenait simplement les *OEuvres choisies de Pierre de Ronsard, avec notices, notes et commentaires*. Cette réhabilitation de Ronsard et en général de la poésie du XVIe siècle excita dans le temps une vive polémique et rangea d'emblée M. Sainte-Beuve parmi les adhérents du romantisme.

» Et, en effet, dès le 2 janvier 1827, un article de lui inséré dans *le Globe* et qui fut remarqué de Gœthe (ainsi que nous l'apprend Eckermann), avait mis M. Sainte-Beuve en relation avec

Victor Hugo, et cette relation devint bientôt une intimité. Elle dura pendant plusieurs années et hâta le développement poétique de M. Sainte-Beuve ou même y donna jour. En 1829, M. Sainte-Beuve publiait, sans y mettre son nom, le petit volume in-16, intitulé *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme.* Ce Joseph Delorme, sans être *lui* tout à fait quant aux circonstances biographiques, était assez fidèlement son image au moral. Ce petit volume classa M. Sainte-Beuve parmi les poëtes novateurs, comme son *Tableau de la Poésie française* l'avait classé parmi les critiques.

» L'année suivante, au mois de mars 1830, il publiait le recueil de Poésies intitulé *les Consolations*, lequel eut un succès moins contesté que celui de *Joseph Delorme*.

» Dès le mois d'avril 1829, dans la *Revue de Paris*, fondée par le docteur Véron, M. Sainte-Beuve insérait des articles plus étendus que ceux qu'il pouvait donner dans *le Globe*, des articles sur Boileau, la Fontaine, Racine, Jean-Baptiste Rousseau, Mathurin Regnier et André Chénier, par lesquels il inaugurait le genre de Portraits littéraires qu'il a développé depuis.

» La révolution de juillet 1830 ne

laissa pas d'apporter quelque trouble dans les travaux littéraires des jeunes écrivains et dans les préoccupations des poëtes romantiques de cette époque. M. Sainte-Beuve, pendant les premiers mois qui suivirent cette révolution, collabora plus activement au *Globe* par des articles non signés ; et, l'année suivante, il se rattachait même au journal *le National*, dirigé par Armand Carrel. Mais ses incursions dans la politique furent courtes, et il se tint ou revint le plus possible dans sa ligne littéraire. La *Revue des Deux Mondes*, dirigée par M. Buloz dès 1831, lui fournit un cadre commode à ses études

critiques. Il y débuta par un article sur Georges Farcy, jeune professeur de philosophie tué pendant les journées de Juillet. Ces articles critiques de M. Sainte-Beuve, tant ceux de la *Revue de Paris* que de la *Revue des Deux Mondes*, furent recueillis en cinq volumes in-8° qui parurent successivement, de 1832 à 1839, sous le titre de *Critiques et Portraits littéraires*. Mais, depuis, ces articles, continuellement accrus et augmentés, furent autrement distribués et recueillis dans le format in-12, sous les titres de *Portraits de femmes*, — *Portraits littéraires*, — *Portraits contempo-*

rains, — *Derniers Portraits*. Cette collection qui, prise dans son ensemble, ne forme pas moins de sept volumes, a été bien des fois réimprimée avec de légères variantes depuis 1844 jusqu'à ces dernières années. Il serait superflu d'en énumérer les diverses éditions ou tirages.

» Mais, en 1834, M. Sainte-Beuve publiait un roman en deux volumes in-8° qui avait titre *Volupté*. Cet ouvrage, à l'heure qu'il est, a eu jusqu'à cinq éditions, toutes réelles, chacune des quatre dernières formant un volume in-12 [1].

1. Il vient d'être réimprimé en 1869, avec de

» En 1837, M. Sainte-Beuve publia un volume de Poésies (in-18) : *Pensées d'août.* Ce dernier recueil, joint à celui des *Consolations* et de *Joseph Delorme*, a contribué à former le volume intitulé *Poésies complètes de Sainte-Beuve*, in-12, lequel, imprimé en 1840, a eu depuis plusieurs éditions. Une édition dernière, qui a paru chez le libraire Michel Lévy en 1863,

nombreux et très-intéressants Appendices. M. Sainte-Beuve y a réuni des appréciations critiques de *Volupté,* contenues dans des lettres de Chateaubriand, M[me] Sand, M. Michelet, M. Villemain, etc. ; une surtout qui, sous forme de lettre, est la critique la plus complète et peut-être la plus remarquable qu'on ait écrite sur le roman de *Volupté*, due à la plume du marquis Aynard de la Tour du Pin (mort depuis colonel).

forme deux volumes et est préférable pour le complet à toutes les autres.

» Dans l'automne de 1837, M. Sainte-Beuve, voyageant en Suisse, fut invité à donner un cours d'une année comme professeur extraordinaire à l'Académie de Lausanne sur le sujet de *Port-Royal*, dont il s'occupait depuis quelques années déjà. Il fit ce cours en quatre-vingt-une leçons dans l'année scolaire 1837-1838, et il bâtit ainsi l'ouvrage qui parut successivement en cinq volumes in-8°, depuis 1840 jusqu'en 1859. L'intervalle qu'il y eut entre la publication de plusieurs des volumes s'explique par les travaux ou

les événements qui traversèrent la vie littéraire de M. Sainte-Beuve. Cet ouvrage de *Port-Royal* (3e édition) a été publié en six volumes (format in-12) en 1867 ; et cette dernière édition, très-augmentée, est nécessaire pour qui veut connaître non-seulement *Port-Royal*, mais beaucoup de circonstances de la vie morale et littéraire de M. Sainte-Beuve.

» La révolution de février 1848 dérangea l'existence de M. Sainte-Beuve. Il était depuis 1840 l'un des conservateurs de la Bibliothèque Mazarine. Nommé en 1844 membre de l'Académie française à la place de Ca-

simir Delavigne, il y avait été reçu le 17 février 1845 par M. Victor Hugo, qui était alors directeur ou président. — L'instabilité qui, après la révolution de février 1848, semblait devoir présider pour longtemps aux destinées de la France, détermina M. Sainte-Beuve à prêter l'oreille à l'appel qu'on faisait d'un professeur de littérature française pour l'Université de Liége. M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, qu'il connaissait depuis très-longtemps, le décida à accepter, et il arriva à Liége en octobre 1848. Les difficultés étaient grandes, plus même que ne l'avait soupçonné M. Sainte-

Beuve. Il eut le bonheur de trouver dans M. Borgnet, recteur, un homme équitable et juste, et dans le public et dans la jeunesse une disposition à l'écouter avant de le juger. Il faisait trois cours par semaine : lundi, mercredi et vendredi. Le cours du lundi, qui était à la fois pour les élèves et pour le public et qui se tenait dans la grande salle académique, roulait sur Chateaubriand et son époque. Le cours du mercredi et du vendredi, destiné aux seuls élèves, embrassait l'ensemble de la littérature française. Vers le temps de Pâques et pendant les derniers mois, M. Sainte-Beuve eut en-

core à faire des conférences de rhétorique et de style pour les sept ou huit élèves qui se préparaient à l'enseignement. Les souvenirs que M. Sainte-Beuve a gardés de cette année d'étude et d'Université lui sont demeurés précieux. Il n'a tenu qu'à peu de chose qu'il ne fixât à Liége sa destinée et qu'il n'y plantât sa tente, au moins pour quelques années, ainsi que l'eût désiré le ministre de l'intérieur, M. Charles Rogier. Il n'a pu payer à la Belgique son tribut public de reconnaissance qu'un peu tard, lorsqu'il publia, en 1861, les deux volumes intitulés : *Chateaubriand et son groupe*

littéraire sous l'Empire. Sa vie de Liége et les travaux qu'il y prépara se trouvent indiqués et résumés dans ces volumes.

» Non marié, mais ayant sa mère plus qu'octogénaire [1], M. Sainte-Beuve

1. Mme Sainte-Beuve est morte à Paris, dans sa maison de la rue Mont-Parnasse, où est mort aussi son fils, le 17 novembre 1850 à cinq heures de l'après-midi. Elle avait quatre-vingt-six ans. Son fils lui ressemblait beaucoup, dit-on ; quelqu'un qui avait bien connu Mme Sainte-Beuve, et qui a le droit d'avoir un avis sur ces matières de santé, répétait souvent à M. Sainte-Beuve qu'il vivrait jusqu'à l'âge de sa mère. C'est à quoi du moins il paraissait destiné, pour qui le voyait tous les jours de bien près. Poitrine large et forte, constitution qu'on eût dite des plus robustes, épaules carrées (il avait une grosse veine bleue sur la poitrine à droite, près du sein, qui frappait tout d'abord le regard), la voix toujours ferme et haute sans fatigue, l'appétit solide même durant ses souffrances, sans

revint à Paris en septembre 1849, sous la présidence du prince Louis-Napoléon. Le docteur Véron lui proposa immédiatement de commencer dans le journal *le Constitutionnel* qu'il dirigeait une série d'articles littéraires paraissant tous les lundis. Ces articles réussirent et donnèrent le signal d'une reprise de la littérature. M. Sainte-Beuve les continua trois ans au *Constitutionnel*, puis ensuite dans *le Moniteur*, devenu journal de l'Em

répugnance pour aucun mets, pas de délicatesse maladive, un organisme des plus sains, de lésion nulle part, sauf celle produite par la maladie dont il est mort, et qui n'était peut-être pas incurable.

pire. La collection de ces articles en volumes se fit à partir de 1851, sous le titre de *Causeries du Lundi*, et elle se continua pendant les années suivantes au point de former en définitive quinze volumes in-18 [1].

1. La Table générale analytique qui se trouvait à la fin du onzième volume a été supprimée comme ne remplissant plus son objet par suite des éditions nouvelles de l'ouvrage, à chacune desquelles M. Sainte-Beuve ajoutait quelque chose dans ses articles; enfin les trois volumes qui ont porté de onze à quinze le chiffre de la collection des *Causeries* nécessitaient une nouvelle Table, qui n'a point encore été faite. M. Sainte-Beuve l'a remplacée dans le onzième volume par une centaine de pages des plus piquantes, intitulées *Notes et Pensées*, dans lesquelles, comme il disait, « il a vidé tous ses cahiers ». Ce sont des jugements et éclaircissements sur ses contemporains, des pages de Mémoires. — M. Paul Chéron, auteur de la première Table, a composé par cartes la Bibliogra-

» Mais, dans l'intervalle, M. Sainte-Beuve fut nommé professeur de Poésie

phie de M. Sainte-Beuve encore inédite. Nous devons signaler, parmi ce que M. Sainte-Beuve a omis d'indiquer, les quatre articles sur *Proudhon*, de la *Revue contemporaine* (octobre, novembre et décembre 1865), qui seront prochainement réunis en volumes. — Nous avons eu à publier, depuis la mort de M. Sainte-Beuve, un dernier et nouvel article sur *Mme Tastu*, qui lui avait été demandé par les éditeurs des *Causeries*, MM. Garnier, pour l'un des deux volumes extraits de ce Recueil, *Galerie de Femmes célèbres*. — M. Sainte-Beuve s'est fait éditeur, en 1868, à l'*Académie des Bibliophiles*, d'une *Préface aux Annales de Tacite, par Senac de Meilhan*, suivie d'une *Lettre du prince de Ligne à M. de Meilhan*. Il y a mis des notes assez vives et un Avertissement. Cette publication doit compter en dernier lieu dans sa Bibliographie. — Son dernier article, et qu'il n'a pu achever, a été sur les Mémoires de M. le comte d'Alton-Shée, son cousin. Ce sont onze feuillets posthumes, qui trouveront place à la fin des *Nouveaux Lundis*. Un journal (*la Cloche*, du 15 février 1870) en a déjà eu la primeur.

latine au Collége de France en 1854, en remplacement de M. Tissot: il fit son discours d'ouverture le 9 mars 1855. Cette leçon d'ouverture, qui fut suivie d'une seconde, fut troublée par des manifestations tenant à la politique, et le cours en resta là. M. Sainte-Beuve fit ce qu'il devait, et il ne désire point aujourd'hui, sur ce chapitre délicat, avoir à s'expliquer davantage. L'injustice dont il croit avoir été un moment l'objet a été trop amplement réparée et compensée depuis par des témoignages publics de sympathie et d'indulgence.

» Il tint à honneur toutefois de pu-

blier la première partie du cours qu'il devait professer. De là le volume intitulé : *Étude sur Virgile*, un volume in-18 (1857). Le nom de M. Sainte-Beuve a continué de figurer en qualité de professeur titulaire sur les affiches du Collége de France, mais il a depuis longtemps renoncé à tous ses droits.

» Le ministre de l'instruction publique, M. Rouland, nomma M. Sainte-Beuve maître de conférences à l'École normale supérieure, afin d'utiliser ses services. M. Sainte-Beuve a rempli ces fonctions très-exactement à l'École normale pendant trois ou quatre ans (1858-1861).

» C'est alors que sa plume de critique et de journaliste fut réclamée de nouveau par le journal *le Constitutionnel,* et il y reprit ses articles littéraires du *Lundi* à dater du 16 septembre 1861. Il remplit de nouveau toute une carrière, et la série de ces articles, recueillis à partir de 1863 sous le titre de *Nouveaux Lundis*, ne forme pas aujourd'hui (1868) moins de dix volumes qui auront même une suite.

» La fatigue ne laissait pas de se faire sentir. L'Empereur voulut bien conférer en avril 1865[1] à M. Sainte-

1. Le décret est signé du 28.

Beuve la dignité de sénateur. — M. Sainte-Beuve est, depuis le 11 août 1859, commandeur de la Légion d'honneur [1].

» Sa santé altérée, et d'une manière qui paraît devoir être définitive, lui avait peu permis d'intervenir dans les discussions du Sénat, lorsque des circonstances qui intéressaient vivement ses convictions l'y ont en quelque sorte obligé. Le rôle qu'il y a pris et qui a fait de lui comme le défenseur déclaré de la libre pensée a été moins

1. Le 31 janvier 1867, le Bureau du *Journal des Savants* élut M. Sainte-Beuve en remplacement de M. Cousin. Il y donna quelques articles.

le résultat d'une volonté réfléchie que d'un mouvement irrésistible.

» Il me semble que c'est assez pour une fois et que je suis rassasié d'en prendre.

» Tout à vous, mon cher monsieur,

» SAINTE-BEUVE. »

J'ai différé jusqu'à présent de parler du père de M. Sainte-Beuve. Je vais le faire avec plus d'étendue ici que ne me l'eût permis plus haut le cadre restreint d'une note. *Charles-François de Sainte-Beuve* (ce sont ses nom et prénoms que je copie sur son extrait de naissance) était né, comme nous l'apprend son fils, au bourg de Moreuil en Picardie (aujourd'hui département de la Somme, arrondissement de Montdidier), le 6 novembre 1752. Son père, *Jean-François de Sainte-*

Beuve, y était contrôleur des actes ; sa mère s'appelait Marie Donzelle. Il n'était pas l'aîné de ses frères ou sœurs, et il en eut bien d'autres, en tout sept enfants.

M. Sainte-Beuve nous a souvent raconté dans quelles circonstances il avait fait connaissance de l'un de ses oncles paternels : c'était la première personne qu'il avait vue en arrivant à Paris, en 1818. Cet oncle demeurait place Dauphine ; il y occupait une maison à lui tout seul : il était marchand de vin [1]. Mme Sainte-Beuve conduisit son fils chez son beau-frère, qui était un brave homme, et la

1. Il se nommait *François-Théodore de Sainte-Beuve :* je relève son nom sur le contrat de mariage de M. de Sainte-Beuve père, où il est mentionné comme absent de Boulogne (le 29 ventôse an XII, 20 mars 1804). C'était le dernier né de la famille. Sa qualité de *marchand de vin, demeurant à Paris*, me le fait reconnaître. — Nous savons aussi par M. Sainte-Beuve qu'après la mort de son père, une de ses tantes du côté paternel était venue se joindre à sa mère, veuve dès le huitième mois de son mariage, et avait contribué à l'élever. C'est de cette sœur de son mari qu'il est question dans la lettre citée plus haut du chef d'institution, M. Landry, à Mme Sainte-Beuve mère.

conversation roula sur le choix d'un professeur qu'il fallait donner au jeune homme pour le perfectionner dans ses études, en attendant le collége. L'oncle leur parla alors d'un savant qu'il connaissait dans le quartier Saint-Jacques, un ancien prêtre qui s'était marié à la Révolution, et qui avait siégé à la Convention. Il donnait aujourd'hui des leçons de latin et de grec (on était en 1818), et il élevait lui-même son fils, qui avait reçu de lui une très-bonne éducation. Mais, par exemple, « il le mène *à la baguette,* il est très-sévère », — c'était un avis amical donné par l'oncle à son neveu. — On conduisit le jeune Sainte-Beuve chez ce professeur, qui avait en effet le ton rude et autoritaire (comme on dirait aujourd'hui) des anciens jours. Son fils ne lui résistait pas : c'était encore un enfant. Sur l'ordre de son père, il monta sur la table et déclama, sans se tromper, tout un chant d'un poëme antique latin ou grec (M. Sainte-Beuve désignait même le chant du poëme, que j'ai oublié), — et du reste le fils de l'ex-conventionnel était

capable des deux langues. Le père était émerveillé de son fils en l'écoutant, mais il ne le montrait pas trop : ce jeune homme qui était déjà si instruit, et qui tremblait devant son redoutable père, devait être un jour le spirituel écrivain et rédacteur du *Journal des Débats,* M. Philarète Chasles. Il eut depuis bien d'autres vicissitudes ; il fit un séjour forcé à Londres pour échapper à une accusation de complot à Paris sous cette même Restauration, où, lui dit son père, « ton avenir, avec mon nom, est désormais perdu en France ». Il apprit l'anglais (qu'il sait si bien) en Angleterre, mais il n'a pas oublié non plus cette première rencontre de sa jeunesse (presque de l'enfance) avec M. Sainte-Beuve, qui la lui rappelait naguère. Son père, homme inflexible, avait de la tendresse pour l'oncle de M. Sainte-Beuve, et se montra constamment d'une reconnaissance à toute épreuve (comme pouvait la ressentir un homme de sa trempe) pour un service que lui avait rendu le marchand de vin de la place Dauphine : il l'avait gardé une

fois quelque temps caché dans sa maison, je ne saurais dire aujourd'hui à quelle époque ni à quelle occasion de terreur (qui n'était plus celle de Robespierre) et où il y allait toujours, pour un conventionnel proscrit, de la tête. L'oncle de M. Sainte-Beuve lui avait sauvé la vie [1].

J'ai là, rassemblées autour de moi, en ce moment, les reliques de M. de Sainte-Beuve père. Ce sont, pour la plupart, des livres couverts de remarques et annotations manuscrites, comme ceux qui composaient la bibliothèque de son fils, aujourd'hui dispersée : on dirait que le père a transmis au fils,

1. On lit dans le *Journal des Débats et des Décrets* (nº 142, page 89), rédigé par Louvet, au compte rendu de la séance de la Convention du 7 février 1793 : « Aubry, ancien militaire, après beaucoup de difficultés, obtient la parole (dans la discussion d'un projet de nouvelle organisation de l'armée où la garde nationale et la ligne devaient se confondre). — Chasles interrompait presque à chaque mot. — Louvet dit à Chasles : « Il n'est point question d'organiser un » corps de chanoines : taisez-vous ; » — et Chasles parle toujours. » — Chasles, en effet, avait été chanoine au chapitre de Chartres avant la Révolution. Et Louvet, dans sa pointe, se montrait bien toujours le digne auteur de *Faublas*.

en mourant, tous ses goûts avec sa manière d'étudier, la plume ou le crayon à la main. Et ce ne sont pas seulement des livres, mais des lambeaux de papier, évidemment ce qu'il trouvait à sa portée et qui lui servait à fixer sur-le-champ un *memorandum* improvisé. S'il ne composait pas [1], il prenait des notes [2].

1. Il y a cependant une petite plaquette in-8° de quinze pages, en vers, intitulée : *la Conversion des Philosophes, Nouvelle*, sur laquelle se trouvent écrits ces mots à la main : *Par mon père*. M. Sainte-Beuve n'avait jamais parlé de cela à personne, et je pourrais me tromper sur l'écriture bien ancienne des trois mots manuscrits qui me feraient croire que cette brochure est de son père. C'est une espèce de satire ou conte à l'adresse d'un écrivain bien oublié aujourd'hui, Mme de Genlis, et qui venait de publier alors *les Arabesques mythologiques*, — « avec figures », a bien soin d'ajouter, dans un petit Avertissement, l'auteur de la satire que j'ai sous les yeux. C'est à l'une de ces figures peut-être que fait allusion une gaillardise de ce court poëme, qui a le sel gai. Parmi les livres de M. de Sainte-Beuve père, qu'il avait bien lus et (paraît-il) bien goûtés, se trouvent les Œuvres de Gresset et *la Pucelle* de Voltaire. Si la brochure en question est bien réellement de lui, il s'y range, en raillant, du côté des grands moralistes et philosophes de l'Antiquité contre cette pimbêche, bavarde et pédante de Mme de Genlis, qui essayait de les châtrer, et qui publiait, en 1801, des *Heures nouvelles*.

2. Il marquait, en courant, la date d'un fait histori-

En déchiffrant aujourd'hui cette écriture effacée du père, jetée à la hâte sur le premier *chiffon* venu, sur la garde d'une brochure dépareillée où se lit ce nom en guise d'envoi : « Au citoyen Sainte-Beuve, administrateur [1]

que qu'il lui importait de se rappeler, tel que celui-ci par exemple : « Pie VI mourut ou, pour mieux dire, s'endormit à Valence, le 19 août 1790 (le 2 fructidor an VII). » — Quelquefois c'est un vers d'Horace, le plus souvent un vers de Virgile, mais nous y reviendrons.

1. Je ne sais à quelle fonction répondait alors cette qualité que je retrouve plusieurs fois, écrite en abrégé, sur les papiers de ce temps-là, ayant appartenu à M. de Sainte-Beuve père. — Sur son contrat de mariage, qui est du 29 ventôse an XII, il prend titre et qualité de directeur de l'octroi municipal et de bienfaisance de Boulogne-sur-Mer. — Voici un billet antérieur, imprimé, dont les blancs sont remplis à son nom :

« Cn Sainte-Beuve, adteur. — Boulogne le.... vendre, l'an 3me de la République Française, une et indivisible. — Citoyen, en exécution de l'article 10 du titre 7 de la loi du 21 pluviôse, relative aux secours, je te préviens que tu as été cotisé à une somme de 50 fr. pour être employée au payement d'avance du trimestre de vendre au 1er nivôse des secours dus aux familles des défenseurs de la République. — Je te requiers en conséquence, sous les peines portées en l'article 13 du titre 7 de la loi ci-dessus, de payer sous huit jours, entre les mains du citoyen Marsan, nommé à cet effet par les commissaires distributeurs,

7

du département du Pas-de-Calais », je ne puis m'empêcher de me rappeler l'illustre écrivain le matin à sa toilette, griffonnant avec un crayon sur le coin d'un journal quelconque un fait, une idée, une phrase qui lui venait toute faite, et dont son esprit avait intérieurement désigné la place où il fallait l'introduire dans l'article en cours de composition. J'arrivais : il fallait conserver le coin déchiré du journal, sujet à s'égarer ; M. Sainte-Beuve me disait : « A tel endroit, voyez ce que je vais mettre... » Il entrait dans mes fonctions de secrétaire de me rappeler en un instant, dès le matin, au pied levé, avant même de *nous* être mis au travail, l'article qu'on écrivait depuis deux jours : mais le maître m'avait mis vite au fait, et dès longtemps j'étais habitué à ces vivacités de son esprit.

Les livres qu'il avait gardés de son père

le montant de la cotisation ; cette somme te sera remboursée aussitôt l'arrivée des fonds destinés à cet objet. — *Salut et Fraternité.* — L. FONTAINE, agent national. »

sont sur tous sujets. M. de Sainte-Beuve père n'était étranger à rien de ce qui se publiait et qui faisait quelque bruit de son temps. Je retrouve certains ouvrages, aujourd'hui bien démodés, mais qui autrefois eurent la vogue, et sur lesquels il écrivait ses impressions [1]. Il les exprimait le plus souvent par des rapprochements littéraires et poétiques, des citations empruntées à de grands poëtes des époques les plus brillantes de la Littérature. Un vers de Lucrèce, un vers de Voltaire lui venait toujours à propos [2]. Mais Horace et Virgile étaient ses poëtes de prédilection. Chaque marge, chaque feuillet de son *Virgile* est plein de ses commentaires, où se révèle toute sa sensibilité d'âme et de goût ; et

1. *Sic transit gloria mundi.* Voilà neuf volumes du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui rentrait entièrement dans ses goûts et ses études favorites, avec un *Atlas* du même ouvrage, sur lequel M. de Sainte-Beuve père a attentivement étudié cette antique Géographie, qui devait tant parler à son imagination.

2. Ainsi, sur un exemplaire (imprimé à Arras) de la Constitution de la République Française, du fructidor an III (22 août 1795), et dont la première

le poëte des *Pensées d'août*, qui a relu un jour les notes d'un père qu'il n'avait point connu et qui s'est servi, après lui, du même exemplaire pour apprendre Virgile, a pu dire :

Mon père ainsi sentait. Si, né dans sa mort même,
Ma mémoire n'eut pas son image suprême,
Il m'a laissé du moins son âme et son esprit,
Et son goût tout entier à chaque marge écrit.
Après des mois d'ennuis et de fatigue ingrate,
Lui, d'étude amoureux et que la Muse flatte,
S'il a vu le moment qu'il peut enfin ravir,
Sans oublier jamais son Virgile-*elzévir*,
  sortait ; il doublait la prochaine colline,
Côtoyant le sureau, respirant l'aubépine,
Rêvant aux jeux du sort, au toit qu'il a laissé,
Au doux nid si nombreux et si tôt dispersé,
Et tout lui déroulait, de plus en plus écloses,
L'âme dans les objets, les larmes dans les choses.
Ascagne, Astyanax, hâtant leurs petits pas,
De loin lui peignaient-ils ce fils qui n'était pas ?...

signature est celle de Marie-Joseph Chénier, président de la Convention nationale, M. de Sainte-Beuve père écrivait ce vers de la tragédie de *Mahomet* (acte II, scène v) :

Je viens après mille ans changer vos lois grossières.

Et au-dessous cet autre vers de la *Pharsale* de Lucain (livre II) :

Naturamque sequi, patriæque impendere vitam.

Il allait, s'oubliant dans les douleurs d'Elise.
Mais, si l'enfant au seuil, ou quelque vieille assise
Venait rompre d'un mot le songe qu'il songeait,
Avec intérêt vrai comme il interrogeait!
Il entrait sous ce chaume, et son humble présence
Mettait à chaque accent toute sa bienfaisance.
Ces pleurs que lui tirait l'humaine charité,
Retombaient sur Didon en même piété.

Ces vers sont dédiés à M. Patin. M. Sainte-Beuve a pu s'y peindre en y peignant tout entier son père. *Avec intérêt vrai comme il interrogeait !*

Homme doux et intègre, témoin éclairé et modéré de la Révolution, M. de Sainte-Beuve collectionnait en curieux et en homme qui s'y intéressait les journaux du temps (*le Courrier de l'Égalité, le Journal de Paris*), et un grand nombre de brochures. Un exemplaire du *Vieux Cordelier*, conservé avec beaucoup de soin par son fils, qui a écrit dessus : *Exemplaire de mon père*, portant en tête un portrait gravé de Camille Desmoulins (dans la meilleure manière des graveurs de l'époque), nous est ainsi arrivé tout couvert de notes de la main de M. de Sainte-Beuve père. Ce sont

des souvenirs et des portraits caractéristiques que l'histoire n'a pas démentis. Il y a là des témoignages contemporains qui seraient curieux à recueillir, quoiqu'ils n'ajoutent rien à ce qu'on sait depuis, mais ils pourraient être une preuve de plus à l'appui de la vérité.—On s'est toujours piqué d'exactitude et de véracité de père en fils, et on les trouvait sans les chercher, par netteté et rectitude d'esprit. — Je relève en marge du *Vieux Cordelier* ce portrait entre autres de Camille :

« Desmoulins avait un extérieur désagréable, la prononciation pénible, l'organe dur, nul talent oratoire ; mais il écrivait avec facilité, et était doué d'une gaieté originale qui le rendait très-propre à manier l'arme de la plaisanterie. »

— N'est-ce pas un type du pamphlétaire comme on se le figure ? — Et il y aurait bien d'autres traits encore à relever sur les marges de ce Recueil qui n'eut que sept numéros, et qui s'achève par la lettre que Camille écrivit de la prison du Luxembourg à sa femme. Mais

il ne m'est pas permis, dans un livre de M. Sainte-Beuve, de m'appesantir sur certains noms qu'il réprouvait et sur lesquels les historiens les plus convaincus de nos jours ne sont jamais parvenus à le faire revenir d'une opinion conçue et formée dès l'enfance : il avait sur leur compte la tradition orale [1].

1. Sa mère lui avait raconté de certaines scènes boulonnaises, qui laissent toujours plus d'impression dans les souvenirs provinciaux qu'à Paris. A Paris, le pavé est vite lavé et le souvenir sanglant s'efface: l'orage est passé, il n'y a plus même trace de torrent. Dans les provinces, où l'on n'est pas sans cesse distrait d'une idée par de mouvants et changeants spectacles, où un événement lugubre a le temps de marquer et de se graver profondément, il est impossible d'oublier, à des années de distance, ce qu'on a vu quand on y a été témoin d'une époque de terreur. — M. Sainte-Beuve disait quelquefois que, si son père eût pris parti sous la Révolution, il eût été pour les girondins. M. Sainte-Beuve aimait à retrouver là encore son humeur dans celle de son père. Mais leur tempérament à tous deux était trop *virgilien* pour n'être pas éloignés l'un et l'autre de tout excès et de tout crime, comme la politique entraînait alors les partis à en commettre. — Et en venant, un jour des dernières années, à parler de la plus récente de ces commotions politiques, où la terreur, qui n'était cette fois ni rouge ni blanche (puisque c'est ainsi qu'on désigne les deux autres), s'est de nouveau répandue sur la France, il me dit

Un portrait de son père, une miniature peinte en 1791, nous le représente avec des yeux bleus, le nez fort et fin qui, vu de profil, doit être recourbé, la narine bien ouverte ; la bouche, qui devait être grande, est fermée comme par une habitude naturelle : les deux lèvres, sans être serrées et plutôt souriantes, relevées dans les coins, forment une ligne fine et longue sur laquelle la lèvre supérieure seule a un peu de relief et de contour, marqués par une légère teinte rose. Il y a une petite fossette indiquée au menton ; le visage est rond et bien plein, le front large : une perruque poudrée encadre cette physionomie dont l'expression, dans son ensemble, est douce et pleine de bienveillance. Cependant

textuellement : « J'ai été pour le 2 avec tous les hommes de bon sens qui avaient besoin de s'appuyer sur quelque chose de solide et de stable ; mais je n'étais pas pour le 3... » Et il avait longtemps ignoré les journées du 3 et du 4, dans le grand silence qui se fit alors. — De même, et par un mot analogue, Mme de Staël avait réprouvé autrefois les déportations dont le 18 fructidor, qu'elle avait appuyé, avait donné le signal. (Note antérieure au 4 septembre 1870.)

on peut lire dans les yeux, qui sont bien ouverts, bien vifs et bien arqués, et dans la commissure des lèvres, un peu ironique, une pointe et ce coin de malice et de moquerie qu'on dit être l'apanage de la race picarde. « A Boulogne on aime à se moquer », disait quelquefois M. Sainte-Beuve. Et son père n'était pas uniquement de Boulogne, il était bien vraiment Picard. Physionomie claire et honnête, et sur laquelle on ne lit rien que de bon, de simple, d'intelligent, avec ce que ces qualités comportent naturellement de spirituel et de fin chez celui qui les possède et les montre à ciel ouvert sur son visage. C'est franc et net, avec tout ce dont la connaissance des hommes, et peut-être aussi bien, dans le moment même, la conversation de l'artiste (qui avait nom Mme Favart) peut les éclairer de fine galanterie et de malice. — Je ne sais si le souvenir du fils me ferait préjuger du père. — Le costume est celui du temps : habit bleu, collet relevé et droit, gros boutons à reflet métallique, un gilet croisé d'une étoffe

claire tirant sur le jaune, à pointes et à revers larges, la cravate fine et blanche en mousseline, entourant doublement le cou sous le menton, et bien nouée entre les deux revers du gilet. Un peu de poudre blanche est tombée de la tête sur le collet de l'habit bleu et sur l'épaule.

S'il y a dans ce portrait du père de la ressemblance physique avec son fils (et on peut y en voir), tous ceux qui ont connu Mme Sainte-Beuve mère (et sans parler des plus anciens voisins du quartier, il est encore des témoins, des amis qu'on est heureux de nommer, MM. le docteur Veyne, Auguste Lacaussade, Xavier Marmier, le poëte Auguste Desplaces, retiré dans le Berry ; un bon ami d'Avignon, M. Charpenne ; un ancien secrétaire de M. Sainte-Beuve, M. Octave Lacroix) s'accordent à dire que M. Sainte-Beuve était le portrait vivant de sa mère. « Elle avait de la finesse d'esprit, du bon sens et beaucoup de tact », me disait, il y a quelques années, M. Paulin Limayrac, qui l'avait souvent vi-

sitée [1]. — Je me bornerai, ne l'ayant pas con-

1. Armand Carrel venait quelquefois demander M. Sainte-Beuve chez sa mère, ce qui ne laissait pas de la troubler un peu : sans cesse préoccupée sur le sort et l'avenir de son fils, en bonne et simple bourgeoise qu'elle était, vivant dans la retraite, ayant connu dans son enfance des temps orageux et terribles, elle redoutait qu'il ne fût entraîné trop loin par une relation trop chevaleresque. — Et ce que toutes les mères, et les pères aussi qui s'intéressent à la carrière d'un fils, lancé dans cette voie épineuse des Lettres, comprendront, elle ne crut véritablement le sien sauvé que le jour où il fut reçu de l'Académie française.

Je retrouve à l'instant même une lettre qui avait beaucoup touché M. Sainte-Beuve quand il la reçut, et dont il parla jusqu'à la fin de sa vie avec reconnaissance : c'est celle que lui écrivit M. le duc Pasquier le lendemain de la mort de sa mère. Il me dit souvent : « Je reçus fort peu de témoignages d'amitié en ce moment-là ; et celui-ci était le moins obligé de tous. » M. Sainte-Beuve aimait à parler du chancelier Pasquier : il en eut assez souvent l'occasion, dans les derniers temps de sa vie, quand l'ancien secrétaire du duc, M. Louis Favre, qui vient de lui élever ce beau monument littéraire, un livre qui est un exemple à suivre et un modèle à imiter, venait s'en entretenir avec lui. M. Sainte-Beuve ne pouvait se rappeler l'amabilité simple de M. Pasquier sans l'opposer à la morgue pédante de certains hommes d'État parvenus du jour. Il était frappé du contraste : d'un côté toute prévenance et toute politesse, de l'autre rudesse, ignorance, grossièreté. Voici la lettre du chancelier (Mme Sainte-Beuve était morte le 17) :

« (Lundi 18 novembre 1850). — Mon cher confrère,

nue, au témoignage de ces qualités de son caractère et de son esprit.

les nombreuses et douloureuses pertes que j'ai faites dans le cours de ma longue vie n'ont point épuisé en moi, grâce au Ciel, la faculté de sentir profondément les misères de même nature qui atteignent autour de moi les personnes auxquelles je porte un véritable intérêt; et vous êtes à coup sûr au nombre de celles-là. Recevez donc mes bien sincères compliments de condoléance. Je trouverai quelque douceur à vous les redire au premier jour où il me sera donné de vous rencontrer. — Tout à vous et de tout cœur, — PASQUIER. »

Le hasard me fait retrouver aussi cette autre lettre de condoléance, reçue par M. Sainte-Beuve, également à l'occasion de la mort de sa mère :

« (Paris 22 novembre 1850). — Mon cher confrère, j'ai assez appris à vous connaître pour savoir tout ce que la perte de madame votre mère, si âgée qu'elle fût, vous aura fait éprouver ; et je vous suis trop tendrement affectionné pour ne pas venir vous exprimer la part que je prends à votre douleur. Il se fait un grand vide dans la vie, lorsqu'on perd ceux auxquels on doit le jour. J'ai conçu depuis longtemps une opinion de votre cœur qui, en m'attachant à vous, me fait m'associer vivement à tout ce qui peut vous atteindre. Veuillez en agréer l'assurance ainsi que celle de tous les sentiments que je vous ai voués, — MOLÉ. »

PAPIERS

DE FAMILLE

Pendant le siége de Paris, l'impression déjà commencée et assez avancée de ce petit livre fut interrompue (et ce n'est pas l'unique malheur de la guerre). L'éditeur, qui avait du temps devant soi, a retrouvé d'anciens papiers, dont il veut faire profiter aujourd'hui le lecteur. Et tout d'abord, chronologiquement, une lettre de l'intimité la plus douce, la plus affectueuse, la plus sensible, la plus tendre, bien que s'étendant assez longuement au début sur la réforme administrative des octrois que venait

d'opérer l'Assemblée nationale (en 1791). A sa date et sous ce rapport même, elle est intéressante et instructive. Elle a été écrite par le père de M. Sainte-Beuve, et s'ajoute naturellement au chapitre qui précède. Elle confirme aussi, dans un post-scriptum significatif, ce qu'on a dit plus haut des opinions de cet homme de bien et de progrès, qui avait salué la Révolution à son aurore.

« *A monsieur Rizancour, commis aux aides, à Hornoy, près Amiens.*

» Boulogne-sur-Mer, le 21 avril 1791.

» Je m'empresse, mon cher Rizancour, de vous répondre. Sûrement, avant que cette lettre vous parvienne, une autre de moi vous aura été remise par M. D. [1], ancienne connaissance

1. Le nom est illisible pour qui n'est plus au

qui, il y a huit jours, me fit le plaisir de manger ma soupe. Vous y aurez lu le cas, bien juste, que je fais de vous, et le prix que j'attache à votre amitié et à votre estime.

» Votre lettre d'hier, pleine de sensibilité, de délicatesse et d'énergie, m'a, comme de raison, beaucoup plu. Quand vous parlez des impôts dont nous avions la suite, justement pros-

courant de ces relations d'amitié et de famille, et qui saurait l'être encore à l'heure qu'il est? M. Sainte-Beuve, seul, qui aimait tant à se rappeler les souvenirs anciens, et dont les soirées intimes se passaient quelquefois à causer de son pays, de son enfance, de sa famille, aurait peut-être reconnu et déchiffré un nom local, et, dans tous les cas, il eût tout fait pour ne pas le laisser en blanc.

crits par la puissance du Peuple, avant de l'être par celle de la Loi ; quand vous parlez des G..., des L..., etc., je vous répète et ne me rappelle tout cela que pour dénoncer tout cela à l'exécration publique. Quoique la branche de revenus publics dont j'avais la surveillance se gérât à l'instar des droits d'aides, la haine des aides n'avait point passé aux octrois. Il n'aurait point été difficile de remonter les octrois dont les ressorts, surtout vers ces derniers temps, étaient beaucoup relâchés. Jusqu'à la fin, jusqu'au 1er avril, les exercices, tant dans la ville que dans la campagne, se sont faits sans la plus

légère difficulté. Cette ci-devant province, qui voit éteint un droit de plus de 100 mille livres qui servaient à ses chemins, à l'embellissement de sa capitale, en gémit : mais l'Assemblée nationale, avec l'égalité des droits, veut l'égalité des choses. Elle veut tout réduire à l'unité. Cette égalité, cette unité, la nature cependant la détruit à chaque pas de ses ouvrages. Je suis de l'avis de beaucoup de personnes qui assurent qu'il y aura une réforme de la réforme, dans la législature suivante. Supposons même que l'expérience sanctionne tout ce qu'a fait l'Assemblée, on lui reprochera toujours d'avoir trop

taillé dans le vif, d'avoir trop sacrifié à la postérité la génération vivante ; il y avait des abus énormes : il fallait les détruire, les mutiler au moins pour empêcher leur reproduction, et non point tout bouleverser.

» A côté de nos places détruites, on ne voit rien malheureusement. Tant supérieurs que subalternes, nous étions douze ici, et le nouvel ordre des choses ne montre point une place de 600 francs pour l'un de nous. Je ne crois point être ingénieux à me flatter en vous disant que tout le monde prend à moi ici beaucoup d'intérêt. Mais, pour obtenir quelque place un peu honnête,

il faut aujourd'hui tant de mouvement, tant de dépenses d'allées et venues, tant de protection, en un mot un concours si rare de circonstances heureuses, que cette possibilité est plus propre à justifier le désespoir d'y réussir qu'à en encourager l'espérance.

» La perte de ma place a été un coup de foudre pour la si aimable et si aimée Mlle L. D. Comme elle a des connaissances très-distinguées, même parmi nos plus célèbres députés, elle s'agite de toute manière pour obtenir quelque chose d'honnête. Au défaut de places, nous aurons au moins des

pensions ; mais quelles seront ces pensions ? En vérité, l'avenir n'a rien de calmant. Ne point être uni à Mlle D. ! je vous l'avoue, j'ai bien de la peine à m'accoutumer à cette idée. Cependant je l'aime trop pour l'associer à moi, si je n'ai que des malheurs à craindre de l'avenir. Je la veux heureuse. Elle est si digne de l'être ! Son adresse est : *Mademoiselle Louise David*[1], *chez Madame David*, *lingère, rue Montmartre*, *n*° 74. Je ne sais si vous lui avez écrit plusieurs fois : mais il y a quelque

1. Ici le nom est écrit au long.

temps, elle m'a dit qu'elle venait de recevoir de vous une lettre qui l'a beaucoup flattée.

» En quittant Hornoy, vous irez donc directement à Blérancourt. Quand vous aurez pris langue dans ce pays, je vous prie de me marquer tout ce qui s'y passe. Vous pour qui mon cœur, pendant mon séjour à Blérancourt, était transparent comme la vitre, vous saurez ce que vous me devrez dire : si Mme Bin..., son fils, se portent bien ; la position de sa fortune ; Mme Vieil, comment elle va, etc., etc., etc... Vous direz bien des choses à ces personnes sans oublier M., Mme R., qui, à de petits

défauts près, — eh ! qui n'a pas les siens? — sont de braves gens ; à Ant.., M., Mme R., Mlle Adélaïde, etc... Me ressemblez-vous? Les personnes de qui j'ai reçu des honnêtetés, auprès de qui j'ai éprouvé des sensations douces, ont toutes une place proportionnelle dans mon souvenir. Et ces souvenirs tempèrent d'une manière si agréable les amertumes de ma vie!

» Je partage bien sincèrement les chagrins que peuvent éprouver M. et Mme H. Rappelez-moi à leur amitié. Quant à vous, comptez sur moi, à la vie, à la mort. N'oubliez

point de m'écrire de Blérancourt. — Adieu, mon cher Rizancour.

» Dévoué [1];

» *P.-S.* Dites les choses les plus obligeantes à M. Bourgogne. J'insiste pour qu'il aille en Angleterre s'il veut bien savoir l'anglais. Recevez les amitiés de ma sœur qui vous estime beaucoup.

» Autre *P.-S.* Nous avons un club ici dont je suis membre. Nos orateurs ont répandu des larmes sur la tombe de Mirabeau. Nous avons pris le deuil

1. Pas de signature, mais une note en tête, d'une écriture illustre et bien reconnaissable, celle du fils : « Lettre écrite par M. Sainte-Beuve de Boulogne-sur-Mer. »

pour huit jours avec un service. »

Le simple billet que voici, d'une main et d'une piété filiales, ne s'adressait à personne. Il a été écrit uniquement *pour* celui même qui l'a tracé et qui l'a signé :

« Je suis né le 23 décembre 1804, quelques mois après la mort de mon père qui n'a été marié que quelques mois : ainsi, je ne l'ai jamais connu.

» Mais ma tante (sa sœur) qui m'a élevé m'en a constamment parlé, et je l'ai pu connaître aussi par ses livres, par les notes nombreuses dont il en chargeait les marges et où il répandait son âme sensible.

» Il eût été heureux des succès litté-

raires de son fils, lui qui aimait d'un goût si passionné la littérature et la poésie.

» Que n'ai-je pu lui ressembler et être digne de lui par tous les autres côtés! Du moins sa pensée m'a toujours été chèrement présente.

» Ce 3 septembre 1844.

» SAINTE-BEUVE. »

SAINTE-BEUVE

CHEZ LUI

Je ne saurais passer sous silence quelques noms d'amis d'enfance et de collége de M. Sainte-Beuve. En première ligne et comme le plus ancien, apparaît à mon souvenir, d'après ses propres récits, le nom de M. l'abbé Eustache Barbe, de Boulogne-sur-Mer, condisciple de M. Sainte-Beuve à la pension Blériot, devenu plus tard professeur de philosophie dans la maison de M. Haffreingue, et qui vit aujourd'hui dans une profonde et vénérable

retraite. Il n'a jamais quitté sa ville natale.

Il est trois fois béni celui qui dans sa ville, etc.

C'est M. Sainte-Beuve qui parle ainsi de son ami dans une pièce des *Pensées d'août*, qu'il lui a dédiée. — Et il y retrace leurs longues promenades, le jeudi, au bord de la mer et dans tout le pays boulonnais

Oh! combien différent de ces après-midis,
De ces jours où j'allais avec toi, les jeudis,
Où nous allions tout près, au vallon du Denacre,
Y cherchant la Tempé que Virgile consacre,
Ou bien à Rupenbert pour y cueillir des fruits,
Ou plus loin, vaguement par nos discours conduits,
Aux falaises des mers, à l'Océan lui-même,
Immense, répondant à l'immense problème!...

Les deux jeunes amis discutaient de leurs sujets d'études préférées. M. Sainte-Beuve nous les fit refaire bien souvent en idée, dans ses causeries du soir, ces promenades de son enfance, où il ne revint plus.

Je ne vois, dans sa vie, qu'un pendant à cette liaison étroite et de cœur des premières

années : c'est celle qui l'a uni jusqu'à la dernière heure à un autre condisciple du collége Charlemagne, dont le nom revient aussi souvent que le sien sur la liste des distributions de prix de ce temps-là, M. Loudierre, ancien professeur de rhétorique, toujours aimé de ceux qu'il a eus pour élèves. Et, parmi ces derniers, je pourrais nommer M. le président Pelletier, le bibliophile Chéron, devenus plus tard, comme lui, amis de M. Sainte-Beuve, chez qui ils ont retrouvé leur ancien maître. C'est par allusion à la méthode d'enseignement professée par son ami Loudierre, que M. Sainte-Beuve avait créé cet axiome : « Il faut avoir fait une bonne rhétorique. » Et le critique sans pédanterie se plaisait à appliquer ce précepte aux livres dont la méthode lui paraissait enchevêtrée et peu naturelle.

M. Loudierre et M. Sainte-Beuve, amis d'enfance, se tutoyaient et se querellaient beaucoup sur des matières de philosophie, d'Antiquité, de littérature grecque et latine. C'est à M. Loudierre que M. Sainte-Beuve de-

mandait toujours la vérification des traductions qu'il faisait d'auteurs anciens dans ses articles, — ainsi quand il écrivit une Étude sur Térence [1]. — Il le consultait beaucoup et le taquinait souvent. M. Loudierre arrivait le soir, quand on était déjà au dessert. La discussion commençait.

Quelquefois, le professeur de grec, M. Pantasidès, apportait ses textes et ses lumières. Un bibliothécaire de Sainte-Geneviève, M. Rochebilière, qui visitait de temps en temps M. Sainte-Beuve à l'heure de son dîner, c'est-à-dire au seul moment de la journée où l'esprit, tendu par douze heures de travail,reprenait un peu haleine, venait parfois aussi s'asseoir à ces séances de causerie familière : il entretenait M. Sainte-Beuve du XVIIe siècle, qu'il possédait à fond ; c'était son siècle de prédilection à lui. Le professeur de grec, par contraste, ne connaissait bien que le siècle de Périclès : il y vivait comme

1. *Nouveaux Lundis*, t. V.

dans son élément; il y était comme né. On eût dit qu'il en descendait[1].

1. Il ne faudrait pas croire, comme l'a écrit dernièrement un critique dans *la Constitution* (nº du 12 septembre 1871), que M. Sainte-Beuve « *ne savait plus le grec* », quand il s'était adjoint un professeur pour mieux l'étudier avec lui. M. Sainte-Beuve, en prenant sur son travail quelques heures de sa journée pour lire et expliquer Homère et les poëtes de l'Anthologie, avec l'aide d'un excellent interprète, tenait à approfondir, à connaître mieux qu'on ne les connaît généralement en France, ces hautes sources de l'Antiquité. Il faisait partie de la *Ligue homérique*. Je n'y ai été initié, moi profane, que par le dehors, mais j'en ai vu et entendu assez pour bien *sentir* le mot, sinon pour bien comprendre le fond, qui est toute une science. On ne s'y remet point comme cela, à tout âge, et sans vocation ; mais les discussions, dont j'ai été si souvent le témoin, et en particulier les relations si affectueuses avec le savant Dübner, sur la tombe duquel j'eus l'honneur d'être chargé de lire le discours de M. Sainte-Beuve, empêché par la maladie (voir *Nouveaux Lundis*, tome X, à l'Appendice), m'ont au moins mis à même de respecter ce que je ne pouvais comprendre. Il en est résulté surtout dans mon esprit l'insuffisance, et partant l'inutilité des études grecques, telles qu'on nous les enseigne pour notre préparation au baccalauréat ès lettres. — L'*Homère* de M. Sainte Beuve, celui dont il se servait dans ses lectures avec M. Pantasidès (édition Boissonade, texte grec, 4 vol., 1824), est tout chargé de notes, de commentaires, de remarques, de rapprochements littéraires : c'est la critique même en formation, à l'état d'ébauche, d'élé-

M. Rochebilière s'était fait, au contraire, une spécialité du siècle de Louis XIV: il le tenait presque tout entier renfermé dans sa bibliothèque en éditions *princeps*, — des joyaux; — tout le *La Fontaine* original était là. Mais les goûts particuliers du savant chercheur

ments, telle qu'il l'applique ensuite et la développe dans ses travaux destinés au public; on la surprend là sur le vif, on la voit saillir et jaillir de son esprit : vous retrouverez ce premier mouvement dans n'importe laquelle de ses études. En voulez-vous un exemple ? *Odyssée*, chant x, vers 321-346, je lis au bas de la page : « André Chénier n'avait pas un bourreau à qui il pût adresser ces paroles touchantes qu'adresse Phémius à Ulysse. » Et maintenant si l'on se reporte au tome IV des *Causeries du Lundi*, on trouvera l'application de cette note, répétée presque dans les mêmes termes, à la fin de l'article sur *André Chénier homme politique*. M. Sainte-Beuve y donne l'interrogatoire d'André Chénier au moment de son arrestation. — Enfin, pour achever d'édifier le lecteur sur ce goût d'Homère qui est un culte chez ceux qui en sont possédés, je relève, à la fin du second des deux grands poëmes homériques (et M. Sainte-Beuve avait surtout de la prédilection pour l'*Iliade*), cette note écrite de sa main: « Achevé de lire l'*Odyssée* pour la troisième fois le 30 juillet 1856. » Je n'échangerais pas l'*Homère* de M. Sainte-Beuve contre celui d'Alexandre. Mais il ne se le dissimulait pas, et je le lui ai entendu dire à lui-même bien souvent : Les Anciens, de nos jours, ont perdu la partie. »

et amateur étaient tournés surtout vers la chaire : il aimait les prédicateurs de la grande école. M. Sainte-Beuve, tout en conversant, prenait, de temps à autre, une note qu'il faisait écrire, séance tenante, par son secrétaire et destinait à la réimpression de ses articles sur ces grandes et graves figures de Bossuet, Bourdaloue, Fléchier.

Homme patient et convaincu, M. Rochebilière avait contribué à une révolution, au grand désespoir de M. de Sacy : les Lettres de Mme de Sévigné lui devaient une refonte complète; il en avait rapproché les textes imprimés des manuscrits originaux, ce qui fit trembler tous les vieux classiques, qui ne parlaient de rien moins que de brûler ces *paperasses*. Ils craignaient d'avoir trop à rabattre de leurs anciennes admirations : « Nous aimions Mme de Sévigné comme cela, disaient-ils, pourquoi nous la changer ? » M. Rochebilière n'en persista pas moins avec amour dans son travail qui rendit un vrai service à la littérature et aux Lettres

de la marquise. Il les fit revivre et relire [1].

Le docteur Veyne venait quelquefois partager le repas du soir : sa belle physionomie, encadrée et rehaussée par une chevelure d'argent, *éclairait*, pour ainsi dire, la scène, (faut-il écrire la *cène* ?) dans cette demi-teinte ménagée par l'abat-jour vert, qui tamisait la lumière sur les visages rangés en cercle autour de la petite table. Le médecin qui, seul, ne s'était pas trompé sur la vraie maladie de M. Sainte-Beuve, apportait, à sa table et à son chevet, des remèdes recommandés par Hippocrate et Rabelais : de la gaieté et de la distraction. Ne pouvant vaincre la *pierre*, que d'illustres chirurgiens et spécialistes de grand renom avaient manquée et niée, en dépit de ses affirmations soutenues jusqu'à la fin, le docteur Veyne, né dans le Comtat, au lieu de l'envoyer chez le pharmacien, apportait à

1. M. Sainte-Beuve publia dans le *Constitutionnel* un article sur la belle édition Regnier des Lettres de Mme de Sévigné. (*Nouveaux Lundis*, tome Ier.)

M. Sainte-Beuve des bouteilles authentiques de *Château-Neuf du Pape :* c'était un rayon en bouteille du soleil du Midi.

A un moment, M. Pantasidès était forcé de remettre son *bouquin* grec dans sa poche. Il était venu pour faire admirer au maître une *beauté* antique, dont il donnait le mot à mot et le sens le plus littéral, quand on lui laissait la parole. Mais, que de fois on l'interrompait et l'empêchait de continuer! et cependant sa lecture était curieuse, intéressante, instructive. Les dames elles-mêmes y prenaient goût, tant il y apportait de passion, de conviction, de chaleur et d'enthousiasme. De la main, M. Sainte-Beuve lui faisait signe ; il commençait, tout le monde (malgré l'envie de parler) se taisait : M. Pantasidès se mettait à expliquer mot à mot des pages d'Aristophane ou de l'Anthologie : il choisissait, il voulait amuser et charmer tout à la fois. Il abordait, dans le grand poëte comique de la Grèce, des satires sur les mœurs, qui ne sont que dans le texte ; — les traducteurs trouvent toujours

leurs colonnes d'Hercule dans ces grands et immortels Anciens, dont rien, dans les langues modernes, ne saurait se mesurer à leur largeur et à leur liberté de pensée et d'expression. — Parmi la fine fleur des poëtes de l'Anthologie, ce qui s'adressait aux femmes était recherché de préférence par M. Pantasidès pour intéresser son auditoire. On riait bien un peu; M. Sainte-Beuve *remarquait* telle expression grecque qui faisait image. Puis il faisait fermer le livre de M. Pantasidès, qui, enivré par son art, l'amour de la littérature et de la poésie antiques, voulait et croyait trouver à chaque pas, dans la vie réelle et le monde moderne, ce que ses poëtes et ses livres lui révélaient de morale simple, d'attachement naturel et désintéressé. Il cherchait des Muses de l'Olympe, des Hébé, dans nos casinos.

Assis près du maître, le secrétaire, tenu tout le jour courbé sur la *copie*, s'oubliait parfois à dire des *bêtises*, selon l'expression de M. Sainte-Beuve lui-même, qui aimait, à ce moment-là, que tout le monde eût

la bride sur le cou. Il modérait, pourtant, les éclats de rire et les débordements de gaieté un peu trop vifs. Mme Blanchecotte et M. Milbert venaient le samedi : c'était leur jour consacré par l'habitude. M. Milbert, ancien secrétaire de M. de Pastoret, dont le père, voyageur et naturaliste, a écrit une histoire de ses voyages, avait longtemps fréquenté les coulisses de la Comédie-Française. Il était intarissable en anecdotes. Ami et admirateur, — adorateur de Mlle Rachel, son chevalier servant et fervent, fidèle à sa mémoire, il portait toujours sur lui quelques lettres d'elle, qu'on lui faisait relire à table après dîner.

M. Garsonnet, sémillant, l'esprit, la gaieté même, en grec, en latin, en français (et du plus moderne, du *français* du jour, — car les professeurs de l'Université se tiennent volontiers et sans effort au courant de toutes les productions littéraires, et rien de ce qui est *l'esprit* ne leur est étranger), — M. Garsonnet venait, lui aussi, de temps à autre, en lecteur assidu qui ne perdait pas un mot de ce qu'é-

crivait le maître, porter son contingent d'érudition et de saillies : le fin, le gaulois, le narquois se croisaient. En ce temps-là, M. Sainte-Beuve travaillait à son étude des derniers *Lundis* sur Talleyrand : on sait combien il y a soigné la physionomie de Royer-Collard, déjà traitée par lui dans un autre article [1]. M. Garsonnet, qui avait connu le grand *bourgeois*, lui a fourni plus d'un trait. En voici un sur lui-même que M. Sainte-Beuve n'a pas imprimé : « Avec Garsonnet, disait Royer-Collard, on ne s'ennuie jamais à la campagne... » C'était l'hommage que je tenais à lui rendre. Mme Louise Colet, en veine et en verve cette année-là (1869) de conférences et de poésies satiriques, venait aussi souvent, le soir, en voisine, visiter le grand critique.

J'en oublie, sans doute, et qu'ils me le pardonnent, ou qu'ils m'en sachent gré, car je sens que je suis bien indiscret à cette heure

1. *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 262. (Histoire de la Restauration, par L. de Viel-Castel.)

dans ces souvenirs rétrospectifs. Mais la littérature vit d'indiscrétions.

Trois chattes, qu'on appelait la *Jolie,* la *Vieille* et la *Maigriotte,* manqueraient au tableau dont elles faisaient partie intégrante, si on les oubliait. Les anciens peintres ne les auraient pas dédaignées, et Théophile Gautier, qui a raconté l'histoire de ses animaux domestiques, ne haussera pas les épaules : cela me suffit. Nous nous entendons en brames qui ont le respect et l'amour de tous les êtres. Elles étaient soignées sur les genoux de Mlle Boitard, fidèle et dernière gouvernante de M. Sainte-Beuve, le ministre des finances de sa maison. Les trois chattes ont eu une triste fin, que Champfleury ne pouvait pas prévoir quand il a parlé, dans son livre, de l'amour de M. Sainte-Beuve pour les chats [1] : elles ont disparu l'une après l'autre pendant l'état

1. Il existe de par le monde un exemplaire de *Volupté*, sur lequel M. Sainte-Beuve avait écrit : « A l'auteur des *Chats*, l'auteur de *Volupté.* » Cet exemplaire fut mis à la poste, affranchi, mais n'arriva jamais

de siége, cette terrible époque pour tout ce qui avait vie, mais où il a été particulièrement vrai de dire qu'on ne voyait plus un chat, excepté dans les halles et marchés, pendus aux crocs des marchands de viande.

Peu d'amis, cependant, tutoyaient M. Sainte-Beuve. Je n'en ai entendu que trois : M. Loudierre, Nestor Roqueplan, le comédien Charles Potier, — et même un quatrième déjà nommé, M. Théophile Gautier. Mais c'était entre eux deux, du *neveu Théo* à *l'oncle* Beuve, une réminiscence du passé, une sorte de parenté et de lien littéraire, d'artiste à artiste, de poëte à poëte, un signe de franc-maçonnerie romantique. Le tutoiement, du reste, leur était venu tard ; il ne remontait pas au delà de ces fameux dîners *Magny*, créés par Gavarni, en 1863, et qui rendirent de vrais services aux

à son adresse. Il fut, comme on dit vulgairement, *subtilisé* par quelque amateur d'autographes. Des offres de restitution, même anonyme, seraient encore agréées, quoiqu'il y ait déjà longtemps de cela.

Lettres, par la communion d'idées et les rapports d'amitié qu'ils établirent désormais entre des hommes qui ne s'étaient jamais jusque-là connus ni vus. On se brise, on rompt les préventions, les jugements se modifient : on ne *discute* pas, on se *dispute,* mais on en sort avec des idées renouvelées et plus justes sur les choses et les personnes mêmes qui viennent de vous combattre. Tel est l'avantage et le profit intellectuel que M. Sainte-Beuve trouvait qu'il y avait à former, même à table, un coin et un groupe littéraires deux fois par mois [1].

1. Ce serait peut-être ici le cas d'écrire l'histoire de ces réunions dont on dégoisa tant alors. Aussi bien elle sera courte. Un jour, à la suite d'un dîner où des figures qui ne s'étaient jamais rencontrées avaient été bien aises de se trouver ensemble, Gavarni eut l'idée d'assembler périodiquement, dans le même cabaret, où l'on avait été bien et commodément servi, une dizaine d'amis compatibles les uns avec les autres, et qui n'eussent pas de haines invétérées entre eux. Le docteur Veyne, ami de Gavarni, qui y encourageait à dessein le grand artiste dans le but de le distraire, de lui faire reprendre goût à la vie, fut chargé de recruter les convives. Il s'adressa directement et tout d'abord à son ami M. Sainte-Beuve, qui sourit à l'idée : on

Ce n'en était pas moins un sujet d'étonnement auprès de M. Sainte-Beuve, quand on l'entendait tutoyer. Ceux qui l'ont connu ou

dressa un premier choix. MM. Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Edmond et Jules de Goncourt, Charles Edmond, Eudore Soulié, le marquis de Chennevières, Taine, Robin, Flaubert, Renan, Berthelot, Scherer, Nefftzer, Frédéric Baudry, Sainte-Beuve, Veyne et Gavarni, promoteurs de l'idée, furent à peu près (tous les noms ne me reviennent pas en ce moment à la mémoire) les fondateurs de cette réunion intime et d'amis, créée dans un quartier libre et neutre, au beau milieu du quartier latin, rue Contrescarpe. Il fut convenu que le dîner aurait lieu tous les quinze jours, un lundi. Les critiques du lundi, et ils étaient nombreux (comme on peut en juger) à cette table, trouvaient leur compte au choix d'un jour, où ils avaient déposé pour quelques heures le fardeau de leur plume. M. Sainte-Beuve du moins s'accordait volontiers, dans le meilleur temps de sa santé, ce congé d'une après-midi par semaine, pour reprendre son rocher de Sisyphe le mardi matin. Gavarni, déjà malade, fut fidèle à *son* dîner pendant quelques mois, puis n'y revint plus. Le dîner tint bon encore pendant deux ou trois ans, jusqu'au jour (ou à peu près) où M. Sainte-Beuve lui-même, qui y avait toujours été assidu, fut forcé, lui aussi, d'y renoncer par la maladie. Le dîner *Magny* eut ses grands jours et son déclin ; on en fit beaucoup de bruit dans les journaux : on a même prétendu que c'était un dîner d'*athées*. Les noms triés sur le volet, qu'on vient de lire, suffiraient amplement à réfuter l'idée de la moindre préoccupation anti-religieuse dans l'esprit de ses fondateurs. *Pauci vocati !* Ces messieurs voulaient,

ont vu son buste, qui est à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, exécuté par M. Mathieu Meusnier, une vraie tête de *sage*, comme l'entendaient les Grecs, rappelant même par sa gravité la statuaire antique, comprendront l'étonnement des personnes de sa maison, accoutumées à le voir toute la journée aux prises avec la pensée. A ces moments-là, on ne l'approchait qu'avec précaution : sa physionomie, d'ordinaire si souriante, si avenante, quand elle se détendait, paraissait, au contraire, as-

avant tout, se connaître et s'estimer entre eux. La pieuse et *petite* presse (bien *petite* en effet) a défiguré dans le temps à dessein, comme toujours, une anecdote qui ferait bien plutôt honneur à l'esprit de tolérance et au respect qui se professaient là, entre honnêtes gens, pour les scrupules d'autrui. Un jour on se compta; on était *treize* à table. Quelqu'un qui ne s'est jamais donné comme un esprit fort ni pour un philosophe, l'une des plus brillantes plumes d'ailleurs et des plus célèbres, un poëte, ne dissimula point que ce chiffre, réputé fatidique, le gênait, qu'il y croyait : tic littéraire, superstition romantique, il parlait de quitter la table. M. Sainte-Beuve, pour rendre la tranquillité à son ami troublé, fit ajouter une rallonge et alla chercher le jeune fils du restaurateur, le petit Magny, qui rompit le chiffre *treize*. Tout le monde approuva et tout le monde dîna. Voilà l'histoire dans toute sa simplicité.

sombrie aux heures où elle était travaillée par le talent. Il allait dans sa maison, se parlant à lui-même, réfléchissant, semant ses pensées, les répétant tout haut, se remémorant des passages de grands poëtes [1] ou de grands écrivains dont l'application pouvait être immédiate à l'article qui le préoccupait... Il ne fallait pas le déranger alors. Rien de frivole ni de banal ! Ceux ou celles qui le servaient le savaient bien, et tout le monde le respectait. Il n'affectait pourtant pas de gravité solennelle hors de propos. Jamais homme d'esprit ne sut mieux se mettre à la portée de tous. Quelqu'un qui l'a bien défini et un autre homme d'esprit et de fine critique, M. Charles Monselet, dans cette dédicace manuscrite de son

1. Un libraire du quai, M. Labitte, se rappelle avoir vu M. Sainte-Beuve entrer chez lui, saisir un *Homère* qui était à la portée de sa main, se livrer tout à son admiration et à l'amour de la poésie, le lire ainsi tout haut dans le texte, sans que personne songeât à l'interrompre. Le monde extérieur disparaissait tout à fait dans ces moments-là pour le critique qui goûtait tant les grandes et belles choses de la pensée et de l'esprit.

livre : *Les Galanteries du XVIIIe siècle :* « A Monsieur Sainte-Beuve, au critique *souriant ;* » — ce n'est là qu'un trait, mais il reflète toute la physionomie. Et cependant M. Monselet a été plus grave que lui un jour : il ne s'est pas aperçu que M. Sainte-Beuve, en pleine Académie, siégeant au fauteuil de président, en costume, comme il convient, après avoir lu un discours sur les prix de vertu, ne cessait de le regarder et de lui sourire : « Il n'y a jamais répondu, » me dit M. Sainte-Beuve après la séance.

Nestor Roqueplan et Charles Potier, le fils du célèbre comédien, comédien aussi lui-même et auteur dramatique, avaient été également ses camarades de collége. Il se rappelait, me disait-il quelquefois, Roqueplan, entrant un jour en classe, en retard et sans casquette. « Il avait l'air d'un bandit, disait M. Sainte-Beuve : il venait de se battre. » On était en seconde : le jeune Nestor était déjà fashionable. Le professeur, M. Gaillard, homme d'esprit, le railla finement sur sa tenue débraillée, qui ne lui

était pas habituelle. Il ne s'en est fallu que de quelques mois que M. Sainte-Beuve ne fît un article sur *Parisine*. Il avait discuté le titre du livre avec Roqueplan : il n'aimait pas celui-là, il en conseillait un autre, qui sentît moins la pharmaceutique. Il trouvait que Roqueplan avait gaspillé son esprit et son talent ; en parlant de ces feuilletons, écrits quelquefois à la *diable*, mais qui ne s'en faisaient pas moins goûter et déguster par une saveur toute parisienne (et M. Sainte-Beuve s'en montrait friand le lundi matin dans *le Constitutionnel* des dernières années) : « Roqueplan, disait-il, embarque de la poudre d'or sur des coquilles de noix. » Il lui avait toujours conseillé de réunir ses articles en volume ; le conseil fut suivi trop tard : c'eût été pour M. Sainte-Beuve une occasion d'en parler et de nous conserver un portrait de plus, une physionomie littéraire qui s'oubliera.

Le dimanche, il allait voir jouer son ami l'acteur Potier, aux Variétés, en loge, avec les billets hebdomadaires que M. Camille Doucet

lui envoyait, charmante et délicate attention à laquelle l'aimable et spirituel directeur-académicien demeura fidèle jusqu'à la fin[1]. M. Doucet savait que M. Sainte-Beuve ne pouvait aller au théâtre que ce jour-là. On travaillait la semaine, mais on se divertissait le dimanche, comme dans la chanson de Béranger, que répétait M. Sainte-Beuve : « *Je suis du peuple...* » On sait la suite du refrain. Et l'on n'était pas philosophe et faubourien à demi dans cette petite maison de la rue Mont-Parnasse. Charles Potier s'y faisait conduire dans les derniers temps; il était devenu aveugle. Il habitait Asnières. J'avais assisté un jour à la

1. Et les billets n'étaient jamais perdus, même quand M. Sainte-Beuve ne pouvait plus y aller. On en faisait profiter alors quelqu'un du quartier ou des amis. Au bon temps de sa santé, on a pu le voir ainsi, en loge de face, dans divers théâtres de Paris, entouré d'*une nombreuse famille*. C'étaient le plus souvent des personnes de sa maison ou de sa rue. La seule condition qu'il y mît, c'était que la tenue fût digne de la loge, et encore, de son lit de malade, à son dernier dimanche, il tint à faire lui-même, et d'un coup d'œil, cette inspection du costume, avant de délivrer son billet de spectacle.

rencontre fortuite des deux anciens condisciples, en attendant le train pour Sannois, dans la gare Saint-Lazare, où l'académicien et l'acteur avaient renouvelé connaissance. Potier n'avait pas cessé, depuis ce jour, de venir de temps à autre visiter son ami.

Mais ce n'avaient jamais été dans la vie de M. Sainte-Beuve que des amitiés et des liaisons, restées un peu de rencontre en effet, des souvenirs du collége Bourbon, qu'on retrouvait dans le monde, tandis que rien ne l'avait séparé jamais de son autre et plus ancien camarade de Charlemagne, de son ami M. Loudierre. Jeunes tous deux, ils refaisaient ensemble, autour de Paris, les promenades que M. Sainte-Beuve avait faites autrefois, enfant, avec son ami Barbe, dans les environs de Boulogne-sur-Mer [1]. Ils visitaient, dans la

1. Sa correspondance avec l'abbé Barbe n'a cessé qu'en 1865. Elle va être publiée, m'écrit-on, par M. Morand, de Boulogne-sur-Mer, bien connu pour ses publications et recherches sur l'histoire littéraire du Boulonnais. M. l'abbé Barbe lui aurait confié les lettres de M. Sainte-Beuve.

vallée de Montmorency, les souvenirs poétiques de Jean-Jacques Rousseau, où M. Sainte-Beuve trouvait l'inspiration de son poëme de *Monsieur Jean*. Un jour, au retour d'une de ces excursions, ils évitèrent de se trouver côte à côte avec le célèbre avocat Dupin, dont la palinodie venait d'éclater : c'était peu après le temps où il avait figuré à la procession de Saint-Acheul, un cierge à la main.

Lorsque M. Loudierre alla professer en province, les deux amis continuèrent de s'écrire. Que M. Loudierre me pardonne aujourd'hui si je publie ces Lettres de jeunesse qu'il a cru, un jour, devoir rendre à son ami, et qu'il veuille bien ne pas se méprendre sur le sentiment qui me les fait publier ! En même temps que la jeunesse de M. Sainte-Beuve et la sienne, elles éclairent la jeunesse du Romantisme et nous font remonter à l'âge d'or de la grande rénovation littéraire et intellectuelle de la France, où l'on avait tant d'espérances, tant d'illusions, où l'on voyait encore la Patrie grande, où l'homme de Lettres

était nourri d'idéal, où l'on croyait à la passion, à l'amour, à la poésie ! Il y a de toutes ces choses dans les lettres qu'on va lire, — et le mot pour rire d'encouragement à son ami n'y est pas absent ; on n'est pas *Werther*.

LETTRES
DE JEUNESSE

« Ce 6 décembre 1828.

» Mon cher Loudierre[1],

» Je suis charmé de te savoir rétabli de ta désagréable chute et installé telle-

1. M. Loudierre était alors régent de rhétorique au collége d'Évreux.

ment quellement dans ta nouvelle résidence. L'ennui ne doit pas t'étonner : on l'éprouve à chaque changement de lieu et d'habitudes ; et tu y avais compté. L'étude comblera ces vides, et entre deux lectures, tu penseras un moment à nous, qui nous ennuyons ici autant que toi. Je ne sais plus que faire de mes samedis, et, quoiqu'ils ne fussent pas tous employés à te voir, je m'aperçois bien qu'ils t'appartenaient et qu'ils sont maintenant désœuvrés comme un valet sans condition qui cherche maître. Il n'y a rien de nouveau ici, excepté mille riens qui peuvent se dire, mais dont on ne se sou-

vient plus dès qu'il s'agit de les écrire. En politique, cela ne va pas trop mal, et, avec quelques années de cet *andante* et de ce *piano*, nous sommes à bon port. En littérature, il y a beaucoup de mouvement toujours. Les cours de la Faculté sont rouverts. Villemain fait foule ; je ne l'ai pas encore entendu ; il ne sort pas du dix-huitième siècle, et devra un peu se répéter : ce sera probablement sa dernière année. Cousin a grand succès, quoique contesté comme tous les succès durables aux époques de crise et de fondation. Il aborde encore les philosophies du dix-huitième siècle, et non la grecque,

ionienne et dorienne, comme il l'avait annoncé l'année dernière. Il a pensé, et avec raison, qu'à un moment où les vieilles Écoles se remuent et se raniment pour pousser un dernier cri, il ne fallait pas quitter le terrain, et il accepte une dernière fois la lutte, en face de Broussais, Daunou et de cette coriace et vivace philosophie dite *sensualiste*. Ce dernier coup sera décisif [1], et je me promets bien d'ap-

1. Il est curieux, pour le contraste, de rapprocher de cette opinion de jeunesse de M. Sainte-Beuve, à laquelle l'entraînait le génie oratoire de M. Cousin, cette autre opinion de la fin de sa vie, où il était revenu au sentiment réel de la vérité et de la justice :

« Une petite iniquité philosophique s'est

plaudir au résultat; car, en vérité, ces vieilles gens sont incorrigibles et har-

introduite et s'est consacrée depuis 1817 et dans les années suivantes. M. Cousin, pour désigner l'École adverse du dix-huitième siècle qui rattachait les idées aux sensations, l'a dénommée l'École *sensualiste*. Pour être exact, il eût fallu dire *sensationniste*. Le mot de *sensualiste* appelle naturellement l'idée d'un matérialisme pratique qui sacrifie aux jouissances des sens; et si cela avait pu être vrai de quelques philosophes du dix-huitième siècle, de La Mettrie ou d'Helvétius par exemple, rien ne s'appliquait moins à Condillac et à tous les honorables disciples sortis de son École, les idéologues d'Auteuil et leurs adhérents, les Thurot, les Daunou, la sobriété même. Mais il est toujours bon de flétrir en passant son adversaire ; il lui en reste quelque chose. C'est ce qui est arrivé ici. Une probité philosophique plus scrupuleuse que celle de M. Cousin se fût privée d'un tel moyen; mais, en pareil cas, l'audacieux personnage n'y regardait pas de si près. » (*Causeries du Lundi*, tome XI, 3e édition, 1868. Pensée CXVI, p. 488.)

celants, et par la physiologie et la médecine, ils pourraient gagner nos jeunes et spirituels philosophes des amphithéâtres, qui ne conçoivent pas que la question de l'immortalité de l'âme soit postérieure à la psychologie, et que, de quelque façon qu'on la tranche, la science n'en est pas moins posée auparavant.

» Guizot a commencé : il traite de la civilisation en France ; il avait traité, l'année dernière, de la civilisation en Europe.

» En littérature, on imprime à force pour cet hiver. Les *Orientales* de Victor Hugo vont paraître, et, bientôt après,

un petit roman de lui en un volume : *Le Dernier jour d'un condamné;* tu peux concevoir ce que ce sera. De Vigny a fait aussi un roman qui, je crois, est vendu, et, par conséquent, paraîtra bientôt ; mais il ne dit pas ce que c'est. On imprime une espèce d'Histoire de la Russie avant Pierre-le-Grand, du général de Ségur; mais c'est plutôt un Tableau qu'une Histoire détaillée. Le *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry a eu grand succès ; c'est admirable à tout moment dans le détail : mais cela manque de composition et de haute philosophie, comme il en faut en poésie. Le *pittoresque* y est générale-

ment très-beau, et différent du *descriptif* de Delille, dont, pourtant, ils ne se sont pas assez gardés toujours.. La deuxième édition de Damiron vient de paraître en deux volumes, fort augmentée par conséquent, comme tu auras pu voir dans le *Globe* que tu reçois, j'espère, là-bas. Mais j'ai peur de tomber dans la bibliographie. Il sera plus simple, mon cher ami, qu'en m'écrivant tu me dises sur quoi tu veux que portent le peu de renseignements que je pourrais te donner et qui te seraient agréables. J'ajouterai seulement que j'ai vendu la première édition de mes Poésies 400 francs (à mille exemplaires)

à Delangle et qu'on commencera à m'imprimer à la fin de janvier. Jusqu'à ce temps, je travaillerai peu à autre chose ; j'aime mieux perfectionner une petite œuvre, ajouter quelques pièces que le froid ne gèle pas en chemin, et jouir de ce doux rien-faire auquel je sens avec effroi que je suis plus enclin que jamais. L'ennui que tu éprouves et cette vie de province que tu me remets sous les yeux m'effrayent, quand je pense que peut-être je serais heureux d'accepter pareille destinée à Besançon ; car le bon Jouffroy s'occupe toujours de mon affaire, comme si cela pouvait me faire plaisir. Aussi,

dans le cas où ses démarches réussiraient, je crois que j'accepterais, ne serait-ce que pour ne pas le désobliger. Mes rapports avec Dubois sont toujours les mêmes : très-polis, amicaux au fond et expressifs en apparence ; mais sans retour d'intimité possible [1]. Hugo a reçu dernièrement

1. Le duel de M. Sainte-Beuve avec M. Dubois, qui n'eut lieu qu'en 1830, après la révolution, dans une époque échauffée où l'on s'alignait volontiers, est resté célèbre dans les annales du duel. Il survint à la suite d'une querelle dans les bureaux du *Globe*, où M. Dubois fut l'agresseur. L'injure avait été grossière. M. Sainte-Beuve se rendit sur le lieu de l'action avec son parapluie, disant qu'il voulait bien être tué, mais non pas être mouillé. Et l'on s'y battit bravement de part et d'autre, au pistolet. Deux balles furent échangées : quatre coups furent

une pièce de vers de Lamartine, en réponse à la pièce des *Rêves* que tu auras lue dans le *Globe*. Lamartine a trouvé cela si beau et si à son gré qu'il n'a pu s'empêcher de chanter à l'unisson. J'ai profité de la réponse de Hugo pour envoyer à Lamartine une pièce de vers que je lui adresse et que j'avais depuis bien longtemps sur le cœur. Thuriot a été sensible à ton souvenir.

tirés. Apres quoi les témoins, dont je regrette de n'avoir pas écrit les noms lorsque M. Sainte-Beuve me racontait cette affaire, mirent fin au combat. Mais les deux combattants demandaient à continuer : c'était à qui, me disait M. Sainte-Beuve, avait envie de tuer l'autre. On se battait sérieusement en ce temps-là; on ne s'envoyait pas des balles dans une boîte d'acajou.

» Écris-moi quelquefois, mon cher Loudierre ; dis-moi tout ce qui t'arrive en événements et en idées et en sensations ; cela me consolera autant que toi, pour le moins. Vois un peu le monde là-bas ; si tu trouvais une seule maison agréable, cela te ferait plaisir et profit de la fréquenter. Je ne désespère pas du tout d'aller te dire un bonjour un dimanche en mars, quand j'aurai reçu le billet qui échoit à cette époque, et que 24 francs de plus ou de moins ne seront rien dans mon gousset...

» Tout à toi,

» SAINTE-BEUVE. »

« 22 décembre 1828.

» Mon cher Loudierre,

» Je t'écris, avant ta réponse, pour te demander quelques renseignements que toi seul peux bien me donner. Il faut que d'ici un mois je me fasse recevoir licencié ès lettres pour notre chaire en expectative, et, afin que l'obstacle ne vienne pas de moi, toi, qui es licencié, dis-moi avec précision les exercices qu'on t'a fait faire. Je sais qu'on a maintenant un thème grec au lieu d'une version. Mais les autres exercices sont les mêmes. Y a-t-il in-

terrogation de vive voix, ou seulement composition à loisir? Réponds-moi tout de suite, si tu peux. Dis-moi aussi sans flatterie[1] ce que tu

1. *Sans flatterie !* — Les goûts et prédilections de M. Sainte-Beuve se révèlent (nous l'avons dit plus haut) à chaque page, il faudrait dire presque à chaque vers, dans un exemplaire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (texte grec) tout annotées de sa main. On l'a conservé précieusement après lui comme son *La Bruyère*, également couvert de notes. Ce sont les meilleurs témoignages qu'un esprit lettré puisse laisser de son amour constant et désintéressé de ce qui fut le but toujours dominant de sa vie, les Lettres. La médisance tombe devant ce travail incessant de cabinet qui n'a ni gloire ni gain immédiats en vue, mais l'unique envie de se délecter à un plaisir intellectuel amoureusement savouré. La gloire! elle est dans la publication du commentaire de l'auteur aimé, après la mort. Sainte-Beuve aima Homère et La Bruyère. Son *La Bruyère* sera publié un jour avec tous ses commentaires.

crois que j'ai à faire, surtout pour le grec.

» J'ai vu hier Dubois (*M. Dubois, du Globe*), qui a reçu ta lettre, mais n'a pu encore te répondre ; il n'est pas très-bien portant, quoiqu'il ne travaille pas beaucoup. Jouffroy est nommé suppléant de M. Milon, à la place de Maugras, à la Faculté des Lettres. Il commence le 15 janvier. Cousin fait toujours admirablement, et, malgré toutes les attaques de la philosophie sensualiste [1], coalisée avec le catholi-

1. On a déjà eu occasion, dans une note de la lettre précédente, à propos de la même opinion émise par M. Sainte-Beuve, de lui opposer une de ses Pensées dernières, où à quarante ans de

cisme et les moqueurs sceptiques, il vient à bout de remuer ses deux mille auditeurs et de faire casser les portes de la grande salle, tant elle est pleine. Les trois cours font merveille surtout pour l'esprit qu'ils propagent et le mouvement qu'ils impriment.

» Amédée Thierry a commencé à Besançon comme tu as pu voir dans le *Globe ;* il y est très-bien accueilli et me désire pour collègue. Je serai bien appuyé près de M. de Vatimesnil. Villemain s'est offert à Jouffroy au premier

distance il relève et flétrit les procédés de M. Cousin, et venge l'École *sensationniste* des Condillac et des Daunou, d'une dénomination injurieuse et imméritée.

mot, et, depuis quelque temps, Villemain a conquis un grand ascendant sur le jeune ministre. Je ferai aussi parler Caïx au moment.

» Et toi, que fais-tu? l'ennui est-il décidément usé? et le travail te console-t-il de l'absence de tes amis de Paris, des spectacles, des journaux et de tant d'autres petites commodités de la vie intellectuelle qu'on n'apprécie que lorsqu'on ne les a plus? Vois-tu du monde? quelque honnête famille bourgeoise, où il y a une jeune dame mariée d'il y a dix-huit mois, qui ne demanderait pas mieux (à voir ses jolis yeux en coulisse et sa bouche entr'ou-

verte pour sourire) que d'avoir de l'esprit comme on en a à Paris? Ta robe t'aurait-elle rendu inexorable? Monsieur le régent de rhétorique n'aimerait-il plus les jolies dames?...

» Pardon de toutes ces folies dont tu es peut-être bien loin en ce moment. Ne travaille surtout pas trop et ménage ta santé.

» J'ai fait, dans ces temps-ci, beaucoup de vers, mais cela ne s'imprime pas encore. Encore un mois!

» Tout à toi,

» SAINTE-BEUVE. »

« Ce jeudi 23 avril 1829.

» Je suis très-sensible, mon cher Loudierre, à tes peines, et je crois les comprendre parfaitement. Je crois seulement que toi, tu n'as pas été assez libre d'esprit pour comprendre la réponse que je t'ai faite et qui allait au fond de ta peine. Au reste, je ne veux pas réveiller toutes tes douloureuses sensations ; je t'engage seulement à prendre sur toi de quoi te soutenir jusqu'en août, et alors de revenir te consoler, ou, si tu l'aimes mieux, te désoler avec nous.

» Je suis toujours dans le même

état et le même esprit que tu me connais. La publication de mon *Joseph Delorme* m'a un peu sorti de ma solitude de cœur, et j'ai grande hâte d'y rentrer. Ce malheureux livre a eu tout le succès que je pouvais espérer ; il a fait crier et irrité d'honnêtes gens beaucoup plus qu'il ne m'eût paru croyable : — Mme de Broglie a daigné trouver que c'était *immoral;* — M. Guizot, que c'était du *Werther jacobin et carabin.* — Il y a eu là-dessus scission et débats au *Globe :* Leroux, Jouffroy, Damiron, Lerminier, Magnin, d'une part ; et, de l'autre, MM. Vitet, Desclozeaux, Duvergier, Duchâtel, de Rémusat. N'est-ce

pas glorieux et amusant? J'ai vu Cousin, qui a été très-bien pour moi et de très-bon conseil pour ma destinée et mes travaux à venir. J'ai aussi vu Dubois depuis son retour; nous avons causé de toi ; il t'aime et t'estime beaucoup [1] ; il m'a paru, vis-à-vis de moi, un peu sur la réserve, quoique cordial, et peut-être au fond légèrement fâché bien plus de ce qui n'est pas dans mon livre que de ce qui y est. Villemain doit être assez bien, à ce qui m'est revenu ; car je ne l'ai pas vu depuis quelque temps. Mais c'est assez t'ennuyer

1. Comme M. Sainte-Beuve, M. Loudierre avait été élève de M. Dubois, à Charlemagne.

de mes affaires, que je prends, au reste, bien plus philosophiquement que tu ne saurais t'imaginer.

» Il n'y a guère de publication nouvelle bien importante, sinon l'*Henri III* de Vitet, dont on dit par avance grands éloges. Mérimée, auteur de *Clara Gazul*, et qui est fort de mes amis, a publié un charmant livre, mi-roman, mi-chronique, sur la Cour de Charles IX en 1572. L'*Henri III*, drame de Dumas, a eu grand succès, comme tu as su ; mais cela, quoique amusant, ne tranche pas la question dramatique : c'est en prose assez lâche, et non du temps ; la partie historique est plaquée

et superficielle ; la partie dramatique, qui se réduit à deux actes ou plutôt à deux scènes, est belle, touchante, et a décidé le succès. Ce ne sera pas non plus, je pense, le *Marino* de Delavigne qui tranchera cette question ; ce pauvre diable, qui a vidé son sac et qui ne fait plus que de l'eau claire, cherche de tous côtés à se ravitailler. Comme la Ballade *fleurit* maintenant, il a laissé les *Messéniennes*, et le voilà qui fait des *Ballades* sur l'*Italie;* c'est ainsi qu'en tête de sa *Tragédie* de *Marino*, il va inscrire, en grosses lettres : *Mélodrame;* — tout cela, romantisme à l'écorce, absence de conviction.

» J'écris à la *Revue de Paris ;* c'est un Recueil un peu hétérogène ; on signe ses articles en toutes lettres, et, par conséquent, on ne répond que de ce qu'on a signé. C'est bien payé, 200 fr. la feuille ; c'est, entre nous, ce qui m'a décidé. J'y compte faire du XVIIe siècle.

» Je serais assez homme à t'aller voir un de ces dimanches, si cela te plaisait. Dis-moi-le franchement, et, en même temps, la marche à suivre pour les départs.

» Soigne-toi ; passe le moins de temps possible à regretter ; résigne-toi à n'avoir eu ni jeunesse, ni passé, ni

avenir. Je ne te dis pas de ne pas en souffrir, de ne pas en mourir même à la longue ; mais je te dis de ne pas en enrager ni en piétiner. En un mot, mon bon ami, sois homme, quoique aussi malheureux que possible. Écris-moi.

» Ton tout dévoué ami,

» SAINTE-BEUVE. »

INTIMITÉS
ET CONFIDENCES

Je dois à l'obligeance de mon excellent ami et conseil, Me Cheramy, un esprit des plus cultivés, amoureux et passionné des lettres, la communication d'une note de M. Sainte-Beuve, qu'il a retrouvée parmi les dossiers de son prédécesseur, Me Lavaux, avoué de première instance (24, rue Neuve-Saint-Augustin). M. Sainte-Beuve, ami et, je crois, également condisciple de M. Lavaux, le consultait familièrement sur ses affaires. Voici, lors de sa rentrée au *Constitutionnel*, en 1861, ce dont il lui faisait part, et

sur quoi il lui demandait un avis prudent, avant de s'engager :

COPIE DE LA NOTE

REMISE PAR MOI AU RÉDACTEUR EN CHEF DU *Constitutionnel* ET COMMUNIQUÉE PAR LUI AU GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ.

« J'ai cinquante-sept ans. En entrant au *Constitutionnel*, on me demande de donner un dernier coup de collier.

» En effet, pour être utile au journal dans le sens et au degré où on me le demande, il faut que j'y écrive souvent, régulièrement, — un jour par semaine, — pendant des années, sans manquer jamais. C'est cette assi-

duité qui assure des lecteurs et qui, par suite, procure des abonnés.

» Je m'engagerais pour trois ans ou cinq ans. Un tel travail va m'absorber tout entier, et je dois renoncer à tous autres travaux et à l'arrangement de ma vie, telle que je l'avais établie depuis sept ans et que je comptais la mener quelques années encore.

» Je renonce à ma place de professeur à l'École normale (6,000 francs d'appointements) que je remplissais depuis quatre ans, lesquels, avec les trois années que je me proposais de faire encore, et en les joignant à trois années antérieures du Collége

de France, me devaient former dix années de service, dont sept très-laborieuses, et le tout m'aurait assuré (eu égard à la bienveillance du ministère de l'Instruction publique) une pension de retraite qui ne pouvait être moindre de 1,200 francs. C'est ainsi du moins que je calculais.

» De plus, je dois renoncer à la collaboration du *Moniteur* où je suis depuis huit ans, où je n'ai jamais rencontré que de bons procédés, où je puis mettre des articles tous les lundis, lesquels, depuis janvier 1861, me sont payés 300 francs, ce qui est le prix des articles du *Constitu-*

tionnel : ainsi de ce côté nul avantage.

» De plus, grâce à cette vie moins active et non absorbée que je menais, j'étais sur le point, en ce même mois d'août, de faire avec les libraires Garnier un traité pour une *Histoire de la Littérature française* en plusieurs volumes, résultat de mes Leçons à l'École normale. Ce traité, pour lequel j'étais fort sollicité par MM. Garnier (et même par M. Michel Lévy en concurrence avec eux) et qui allait décider de la direction de mes travaux pour mes dernières années actives, devait me rapporter une somme assez considérable comptant.

» Je renonce à tout cela, j'ajourne indéfiniment tout autre travail, tout autre projet, pour me replonger, à cinquante-sept ans, dans le plus vif de la presse et dans la mêlée littéraire.

» Indépendamment du prix de chaque article, il est impossible que je n'aie pas droit à une somme dont il ne m'appartient pas de fixer moi-même, le premier, le chiffre, mais qui ne fera que représenter un dédommagement, une indemnité équitable ; car moi aussi, je me trouve pour cause d'utilité, de service public, exproprié de tous mes autres emplois et travaux.

» Ce 12 août 1861. »

Et M. Sainte-Beuve ajoute, s'adressant cette fois directement à son avoué qu'il consulte, à son ami Lavaux :

« C'est là-dessus que le chiffre de 20 à 25,000 francs a été articulé et proposé par ces messieurs du *Constitutionnel*, et par moi accepté comme premier mot, sauf à régler le mode de payement. »

Ce n'est pas le côté le moins intéressant de la biographie d'un homme célèbre que le chiffre de sa fortune. Ces notes intimes, et qui n'étaient pas destinées à la publicité du vivant de M. Sainte-Beuve, nous ont fait pénétrer trop avant dans sa façon simple (et qu'il n'ambitionnait pas plus brillante pour lui-même) d'interpréter la vie du travailleur voué aux Lettres, pour que nous hésitions encore à joindre ici quelques chiffres.

M. Sainte-Beuve a laissé 6,000 francs de rentes, plus une maison sans locataires (partant sans rapport). Il en avait hérité près de 4,000 de sa mère, ainsi que la maison. Il a donc ajouté à ses revenus environ 2,000 francs de rentes : le *Constitutionnel* a pu y être pour quelque chose, mais, dans tous les cas, c'est son travail littéraire qui l'a *enrichi*.

Voyons, y a-t-il dans ce qu'on vient de lire des soifs démesurées de fortune et d'honneurs ? et que voudrait-on attendre de moins exigeant de la part d'un écrivain en réputation et en vue, illustre même, qui, après une carrière d'assidu labeur bien remplie jusque dans le professorat, aspire à s'assurer 1,200 francs de retraite ? — Il n'y a là, on l'avouera, de quoi contenter que les plus modestes.

On n'a pas oublié la mauvaise querelle qui fut faite à M. Sainte-Beuve en 1848, à propos d'une

prétendue révélation de la *Revue Rétrospective*. M. Sainte-Beuve avait été trouvé inscrit sur une liste de fonds secrets pour la somme de *cent francs !* Il a raconté lui-même, dans la préface de *Chateaubriand et son Groupe littéraire*, ce qui avait donné naissance à cette absurdité et à cette calomnie. A bout de voie, ne sachant comment s'expliquer une si grossière injure, il finit par découvrir ou plutôt par se rappeler que, du temps qu'il avait son logement à la Bibliothèque Mazarine, il avait fait raccommoder un jour une cheminée qui fumait, ce qui avait peut-être occasionné à l'État une dépense de *cent francs*. Mais la manière maladroite dont certains amis cherchaient à le justifier ou à le disculper d'une accusation honteuse, donna lieu de sa part à une enquête très-vive, qu'il poussait activement de toute son indignation, s'adressant tantôt au ministre M. Carnot, tantôt à M. Charton, dont il était l'ami, et envers qui il garda jusqu'à la fin de sa vie un souvenir reconnaissant de la façon délicate et digne avec laquelle il l'avait aidé à éclairer l'enquête. — J'extrais d'un dossier, relatif à cette sotte affaire, la note suivante, écrite tout entière de la main de M. Sainte-Beuve. Elle est péremptoire et capitale, mais surtout son mérite essentiel est dans

ceci qu'elle n'avait pas été écrite pour voir le jour. Ce n'est point une plaidoirie. J'oublie en ce moment (et pour n'y plus revenir dans ce volume) le motif qui en provoqua l'envoi. M. Sainte-Beuve était au-dessus de semblables attaques. Je ne vois que le caractère indépendant et élevé qu'elle met en relief :

NOTE CONFIDENTIELLE

ENVOYÉE A JEAN REYNAUD LE 31 MARS 1848

« Voici une note qui précise encore mieux certains faits dont il a été question dans notre conversation d'hier.

» Je vous l'ai dit tout d'abord, mon cher Reynaud, l'explication officieuse et tout amicale que vous avez essayée dès le début, et à laquelle j'ai coupé

court en vous en remerciant, était déjà injurieuse au prix de l'exacte vérité.

» Depuis quinze ans, j'ai eu des liens de société et même d'amitié avec bien des ministres et personnages considérables du dernier régime; ils savent tous quelle a été à leur égard mon attitude constante de délicatesse et de discrétion, et si j'ai *jamais rien demandé* à aucun d'eux.

» De 1830 à 1840, j'ai vécu dans ma chambre d'étudiant (cour du Commerce, n° 2), au quatrième étage, et au prix de *23 francs par mois, y compris les déjeuners* [1].

1. Il me vient pourtant un petit doute, et il

» Durant ces dix années (1830-1840), il ne m'est survenu qu'un incident qui, vers 1835 environ, et pour un an à peu près, m'a rapproché du ministre de l'Instruction publique d'alors (M. Guizot). Ampère laissait vacante la place de *maître de conférences* à l'École normale; il me proposa pour le remplacer. Le ministre ne voulut pas [1], mais pour me dédom-

se pourrait bien que ce fût 23 francs sans les déjeuners, et 27 francs en les comptant.

1. M. Guizot, qui avait défini autrefois *Joseph Delorme* l'œuvre d'un *Werther jacobin et carabin*, était resté sur la même impression à l'égard de l'auteur de *Volupté*. Aux yeux du grand chef doctrinaire, M. Sainte-Beuve s'était fait du tort par la publication d'un roman et de ses poésies. Ce n'étaient pas là des œuvres

mager, disait-il, il me nomma secrétaire (ou quelque chose d'approchant) d'un *Comité historique* qu'il instituait. A ce titre, je fis quelques travaux, notamment une grande circulaire qui servit comme de programme aux travaux que dirigeait le Comité. Au bout d'un an environ, voyant que la place tournait à la sinécure, je donnai respectueusement ma démission, malgré

assez *sérieuses* (à part le reproche d'*immoralité*, qui n'est que banal), pour un futur maître de conférences. Cependant, auprès de M. Guizot, M. Sainte-Beuve avait un ami dont il a été souvent question dans ses conversations : c'était le propre fils de M. Guizot, qui est mort jeune, et dont M. Sainte-Beuve avait recueilli l'hommage approbateur touchant ses premières œuvres. Il avait lu et goûté *Volupté*.

les instances de M. Guizot, et depuis je l'ai graduellement perdu de vue.

» En 1837, sous le ministère de M. Molé et de M. de Salvandy, dès lors très-bienveillants pour moi par suite de rapports de société, je refusai la croix et j'allai vivre un an en Suisse, faisant le métier, très-rude pour moi, de professeur.

» En 1840 seulement, sous le ministère de MM. Thiers, de Rémusat et Cousin, j'acceptai la place de conservateur à la Mazarine, et je quittai ma chambre d'étudiant (cour du Commerce [1]) pour venir loger à l'Institut.

1. M. Sainte-Beuve habitait dans la cour du

• Dès lors je me trouvai riche ou très à l'aise pour la première fois de

Commerce l'hôtel de Rouen, qu'il a toujours écrit hôtel de *Rohan,* et qui est en effet tout à proximité de la cour de Rohan, attenante au passage du Commerce. Ceci rappelle un peu le *Tu ora* de la sachette dans *Notre-Dame de Paris,* et que le peuple appelait *Trou aux rats.* Mais je ne vais pas me lancer dans un chapitre d'érudition et d'archéologie romantiques, encore moins d'architecture, à propos de ce coin de Paris, qui a conservé le calme, la retraite, l'enchevêtrement de la vieille ville, propre aux embuscades et aux rendez-vous. Il s'y en donne plus que de mauvais coups. On s'y perd volontiers et facilement, on aime à s'y égarer quand on est rêveur, et l'on s'étonne de ces maisons en briques rouges, de ces pignons, de ces tourelles hors rang, hors l'alignement, qui défient l'architecture moderne et dont tout ce quartier, qui sert de contre-fort à l'École de médecine, tout ce labyrinthe, ce fouillis de ruelles que l'on croirait sans issue, quand on s'y engage pour la première fois (la rue des Poitevins, la rue du Jardinet, la rue Serpente,

ma vie. Je me remis à l'étude, je rappris le grec. Mes travaux se sont res-

— bien nommée, — la rue Hautefeuille), présente encore d'audacieux spécimens. Je dis *audacieux*, bien qu'ils ne bravent pas le ciel par leur hauteur, mais parce qu'ils ont traversé les grands abatis de l'époque impériale, et qu'ils ont fait reculer... l'achèvement du boulevard Saint-Germain. Le temps a manqué pour les détruire. On y vit comme en province. Les voitures ne s'y entendent que comme un roulement lointain, la voix humaine elle-même s'y élève comme un bruit confus, sans intonation bien déterminée, qui rappelle seulement à l'étudiant dans sa mansarde, qu'il n'est pas seul, isolé, perdu, dans les *hauteurs* de la grande cité. Mais voilà que, sans y penser, je me retrouve dans la chambre ou plutôt dans l'une des chambres de M. Sainte-Beuve, hôtel de Rouen, passage du Commerce. « Deux chambres, c'était mon luxe, » a-t-il dit en tête même de cette Biographie. Il en avait deux en effet, les dernières de la maison, les plus élevées par conséquent, et les moins chères. Elles portent encore les nos 19 et 20, et de nuit ou de jour, il serait difficile de ne pas les trou-

sentis de ce loisir et du choix que j'y pouvais mettre.

ver. Un aveugle n'a qu'à se laisser aller droit devant lui dans le long et étroit couloir qui conduit à la chambre 20 : il trouvera tout au bout la porte, non par côté mais par devant, qui lui barrera le passage. M. Sainte-Beuve demeurait là sous ces lambris, s'y abritant du pseudonyme de *Charles Delorme* (on voit que le nom lui était cher), y écrivant prose et vers, y recevant quelquefois la visite de M. Ampère, de M. Buloz. M. Ampère, toujours distrait, comme son père, s'accrocha si bien un jour entre les deux portes d'entrée qui simulent et dissimulent une antichambre microscopique, qu'il fut obligé de faire recoudre, séance tenante, tous les boutons de sa redingote. M. Buloz fut le premier à faire apercevoir à M. Sainte-Beuve, combien à son âge, avec son talent et sa réputation, il bornait son avenir en continuant à vivre dans un hôtel garni. Une place de bibliothécaire à la Mazarine, qui donnait droit à un logement, arracha donc M. Sainte-Beuve, en cette année 1840, à ces horizons parisiens, à la vue des pentes et soupentes, vrais paysages à la Paul de Kock, qui

» — L'Académie s'y joignit vers 1843 ; je devins membre de la Commission du Dictionnaire, et vraiment j'eus peine à dépenser mon revenu. Il me fallut, pour cela, acheter des livres rares dont le goût m'est peu à peu venu.

font découvrir tant de choses des fenêtres d'en face. Mais l'habitant du quatrième étage de l'hôtel de Rouen ou de Rohan n'a pas vue sur le passage : une large corniche, qui va s'inclinant, empêche de se pencher trop avant pour regarder en bas. On ne le saurait sans danger. Et d'autres pentes, dans la chambre même, qui est une longue mansarde, bien saine et bien aérée d'ailleurs, avec une large fenêtre, avertissent trop souvent le travailleur distrait, le poëte qui veut frapper les astres du front comme dit Horace, que l'homme qui est poussière est plus tendre que le mur, et que le mur est de pierre. Il s'y cogne la tête. — Je viens de refaire au naturel le Voyage autour de *ma* chambre.

» — Vers 1843, M. Villemain, ministre, voulut, à cause de ma réception à l'Académie, me forcer à recevoir et à porter la croix. Je refusai et lui envoyai ma démission de fonctionnaire qu'il n'accepta point. Personne n'a jamais rien su de ce second refus, dans lequel je ne voulais pas démentir le premier.

» — Maintenant, quelques raisons générales d'*impossibilité* à ce que cet odieux soupçon ait l'ombre de bon sens.

» — Depuis que j'ai quitté *le National*, vers 1833 ou 1834, *je n'ai jamais écrit nulle part une ligne de*

politique. Je n'ai *jamais* trempé dans ces *chroniques politiques* finales de la *Revue des Deux-Mondes*, en aucun temps depuis 1834, c'est-à-dire depuis qu'elle a pu commencer à avoir des relations avec le pouvoir et avec la liste civile.

» — Les registres de la *Revue*, très-bien tenus par le *commis* très-honnête homme *Gerdès*, peuvent en faire foi. — Tous les articles qui sont de moi, et qui entraient en compte, y sont notés.

» — *Jamais* je n'ai, de loin ni de près, fait dans mes écrits l'éloge le plus léger, ni de ce régime, ni

des roi, princes ou princesses.

» — *Jamais* je n'ai vu de mes yeux ni visité aucun d'eux, sauf une seule fois le roi, lorsqu'après ma réception à l'Académie, je fus, selon l'usage, présenté par M. Villemain, secrétaire perpétuel, et par le directeur (Hugo). Louis-Philippe *ne m'adressa pas la parole*, et moi je ne desserrai pas les dents. J'en fus quitte pour des saluts.

» — *Jamais* je n'ai mis les pieds aux Tuileries chez le roi, hors cette fois unique ; et lorsqu'il m'arriva, en deux ou trois circonstances, de ces invitations de concerts ou de spec-

tacle (comme on en adresse aux membres de l'Institut), je m'abstins rigoureusement.

» — *Jamais* je n'ai eu aucun rapport avec M. de Montalivet, directeur de la liste civile, ni ne l'ai visité.

» — *Jamais* je n'ai eu dans ma vie *aucune dette :* ce qui est bien à considérer moralement.

» — Mon cher Reynaud, on m'attaque là par mon côté fort. — J'ai mes faiblesses, je vous l'ai dit : ce sont celles qui donnèrent au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de

sentir quelquefois que j'y éteignais ma flamme, mais jamais je n'y ai perverti mon cœur.

» — Après cela, que des courtiers d'intrigues se soient donnés auprès des gens crédules pour *distributeurs* de fonds dont ils voulaient être les *détenteurs :* je m'arrête au seuil de ces ténèbres, et je laisse à ceux qui doutent le soin d'expliquer.

» — Non, je ne suis pas (comme vous me le disiez d'abord) tombé dans quelque *guet-apens.* Un homme assis et qui se tient immobile à l'écart, n'y tombe pas. J'ose dire que ce sont les

membres du Gouvernement qui y tomberaient en ajoutant foi à une chose absurde. — »

1. M. Charles Clément, du *Journal des Débats*, veut bien me communiquer au dernier moment une note que M. Sainte-Beuve lui avait adressée à Londres, en 1848, au sujet de ces odieuses imputations, et qu'il le priait de mettre sous les yeux de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, dont la gestion et le ministère étaient mentionnés en tête de la liste accusatrice des fonds secrets. M. Sainte-Beuve attendait des explications de M. Duchâtel, qui les donna (est-il besoin de le dire?) tout à son honneur. Mais cette note m'arrive trop tard pour être publiée ici. Elle trouvera place, à simple titre de document littéraire, et non plus pour la défense de l'honorabilité de M. Sainte-Beuve, trop au-dessus du soupçon, dans l'appendice du tome Ier de la nouvelle édition de *Chateaubriand et son Groupe littéraire* (chez Michel Lévy), où elle servira de supplément à la préface.

LE DINER

DU VENDREDI-SAINT

— 10 avril 1868 —

On n'a fait entrer dans ce volume que des fragments relatifs à la biographie de M. Sainte-Beuve. Mais tout incomplets et décousus qu'ils sont, l'éditeur, plein de ses souvenirs, fort d'un service (oui, d'un *service*, il ne craint pas le mot) intellectuel et littéraire de huit années qui lui apparaissent, en ce moment, comme ce que dans l'Écriture on appelle

12.

une *Époque* de huit jours, s'est cru autorisé à publier tout ce dont ses faibles moyens lui ont permis de faire usage dans les papiers de M. Sainte-Beuve, au lendemain de la mort, et pour la défense de celui qu'il nommera toujours *son maître.* Il n'a renié aucune des charges, stipulées ou non, qu'il a cru lui être imposées dans ce testament d'un grand esprit, qui l'honora d'un si éclatant témoignage d'amitié.

Aujourd'hui, il croit encore obéir à un devoir. Il a plusieurs fois entendu dire à M. Sainte-Beuve : « Je raconterai, à la fin d'un de mes prochains volumes des *Lundis*, ce qui s'est passé à l'occasion de ce dîner du vendredi-saint qu'on m'a tant reproché... » — Le dernier secrétaire de M. Sainte-Beuve, chargé du soin de ses œuvres posthumes, s'est mis à rechercher, dans les dossiers en sa possession, toutes les pièces à l'appui qu'il lui a été possible de retrouver. Il aurait pu n'invoquer à ce sujet que son propre témoignage, car sans avoir été du nombre des con-

vives [1], il vit cependant les préparatifs de cette réunion d'élite qui, par le fait, n'avait rien que de très-simple en soi et de fort naturel. M. Sainte-Beuve donnait souvent à dîner, surtout dans les derniers temps de sa vie. Et ce n'était pas la première fois qu'il avait à traiter des convives de cette distinction.

On a voulu faire de nos jours, avec ce dîner, un pendant à la célèbre *Débauche de Roissy*. Rien n'est moins prouvé, en vérité, que la trop fameuse orgie du vendredi-saint au dix-septième siècle. Mais rien aussi ne se prêtait moins au scandale gratuit imaginé par une certaine presse, que le nom d'aucun de ceux qui ac-

1. M. Sainte-Beuve qui, dans les trois dernières années de sa vie, infirme et souffrant, n'allait plus dans le monde, et dînait tous les jours comme en famille avec les personnes de sa maison qui l'entouraient à sa table, — qui n'avait d'ailleurs auprès de lui ni parents ni proches, — se serait fait un scrupule de présenter ainsi familièrement à des amis, autres que les plus intimes, ce qu'il appelait sa *maisonnée*. Sa déférence en pareil cas était celle d'un homme du monde qui se pique avant tout d'être poli : il avait le respect de ses hôtes, et ne craignait rien tant que de les gêner.

ceptèrent à dîner chez M. Sainte-Beuve, le vendredi 10 avril 1868.

En maître de maison et qui sait vivre, M. Sainte-Beuve était de la plus prévoyante politesse, quand il donnait à dîner ; mais ce n'était que de la politesse, dont il ne faut pas trop louer un honnête homme qui ne s'en fait pas un mérite, mais un devoir. Il ne craignait rien tant que la gaucherie ou la *cuistrerie*, ces deux écueils des gens de lettres. Il eut de tout temps à cœur qu'on ne vît pas de taches d'encre dans son cabinet, comme il en avait remarqué chez M. Villemain. Il ne voulait pas que l'écrivain fût *bas bleu* jusqu'au bout des ongles. On lui tenait toujours sur son bureau, à portée de sa main, un flacon d'eau de Cologne, dont il répandait vite quelques gouttes sur le sol, dès qu'une agréable visite venait le surprendre dans la journée, au milieu de son travail. C'étaient là de ses coquetteries d'écrivain, et il appliquait à ces petites attentions de la vie les mêmes soins, les mêmes qualités essentielles qu'il exigeait avant tout

de sa critique : il avait horreur du *pédant*, et ne l'était pas. Il exorcisait de chez lui ce qui aurait pu rappeler l'air de *classe*, — l'odeur de renfermé. Il était en tout le contraire de l'*école* de Gustave Planche.

A l'égard des convives, quand il en attendait, ce tact exquis, ce goût sûr le faisaient aller au devant de toutes les précautions : une entre autres, qui n'étonnera personne dans la bonne compagnie. Une de ses attentions, une de ses délicatesses, était toujours de soumettre par avance le choix des convives, les noms des invités, à la personne, homme ou femme, qui devait être l'ornement du festin, l'invité de prédilection, le convive par excellence. Bien que depuis l'abbé Gerbet il n'ait donné à dîner, à ma connaissance, à évêque ni curé, il y avait toujours, dans ces réunions, une personne qui était le centre ou le pivot autour duquel se groupaient les autres convives. Ce fut Mme Sass, à l'un de ces derniers repas, et elle désigna elle-même MM. Arsène Houssaye et le compositeur Reyer. Il

n'est pas besoin de dire si l'on y fit de la musique et de l'esprit.

M. Sainte-Beuve ne se considérait, ces soirs-là, chez lui, selon sa propre expression, que comme *le maître du cabaret*, où il avait surtout à cœur qu'il n'y eût pas de contrainte gênante. Le dîner se donnait dans sa maison, il y assistait, mais ce n'était jamais lui qui présidait. Il se plaçait au bout de la table. C'est de là qu'il voyait mieux si tout allait bien, au gré de tout le monde.

Un dîner chez lui était pour M. Sainte-Beuve un art de *maestria*, qu'il avait étudié avec soin, et auquel il apportait autant de pré paration et de délicatesse d'esprit que dans une composition littéraire : sa préoccupation le prenait, à travers ses autres travaux, plusieurs jours à l'avance, et ne le quittait qu'au moment où la compagnie, dans l'entrain de la causerie et d'une conversation animée, témoignait que le dîner allait *tout seul*, et, comme on dit, sur des roulettes.

Ces détails biographiques et de caractère

n'ont rien de puéril ni qui doive paraître *superfin* à des esprits qui seraient tentés de trouver ces délicatesses d'une recherche de compte-rendu trop excessive. Elles font partie des traits d'un homme qui portait ses goûts d'écrivain et de penseur dans toutes les manifestations de sa vie; qui ne négligeait pas plus la forme que le fond, attentif à tout, scrupuleux sur tout, chaleureux dans l'amitié, aimant, généreux et bon, loyal et libéral, — la probité même (c'est peu dire) dans tous les actes de la vie, — esprit droit et juste, clairvoyant; un cœur de poëte, montrant la sensibilité exquise d'un artiste dans tout ce qu'il a écrit, pensé ou *vécu*, mais en ayant aussi les répugnances. Et il avait l'horreur instinctive du grossier, du bas et du trivial. Il me semble que ceci, dont je ne veux donner aujourd'hui qu'une preuve, devrait couper court à toute légende carnavalesque et vulgaire, inventée par l'imagination trop burlesque de quelques *pieux* journalistes.

Les personnes présentes à ce dîner, qu'on a voulu appeler du vendredi-saint, bien qu'il

n'eût aucun rapport avec la fête religieuse du jour, étaient MM. Taine, About, Renan, Flaubert, Robin (de l'Académie des sciences) et le prince Napoléon.

Ce n'était pas la première fois que le prince Napoléon dînait chez M. Sainte-Beuve. Quant au jour, il n'avait pas été choisi à dessein, mais il avait été désigné d'abord à tout hasard parce que le prince n'avait que le vendredi de libre dans la semaine, et qu'il était à la veille de partir, ce qui ne permettait pas, au cas où l'on y aurait pensé, de remettre le dîner à l'autre vendredi. Mais j'anticipe ici sur les Lettres qu'on va lire.

Croirait-on cependant que moins d'un mois après, M. Sainte-Beuve, qui avait à prendre la parole au Sénat dans la discussion sur la loi de la presse, — ce qu'il fit dans la séance du 7 mai suivant, — fut averti par une voie tout à fait amicale et des plus délicates, que M. Troplong aurait bien désiré avoir de lui quelques détails, qui fussent la vérité même, ur ce qui s'était passé au juste dans sa mai-

son à ce fameux dîner du vendredi-saint, dont on parlait tant? Les journaux, — certains journaux qu'on aurait crus rédigés par des insulteurs matamores ou des sacristains en goguette, — avaient fait tant de bruit que les oreilles des sénateurs en étaient tout alarmées. M. Troplong, leur président, ne cessait d'être assailli par des collègues très-portés à donner créance à la légende, qui lui demandaient : « Mais enfin, est-il vrai qu'il s'est fait une orgie chez Sainte-Beuve le vendredi-saint? » Le président avait beau défendre son collègue par des raisons tirées soit de son caractère sérieux, répugnant à tout enfantillage, soit des noms mêmes des convives qu'on lui citait, il ne pouvait parvenir à réfuter dans l'esprit des sénateurs ce que leur imagination crédule et naïvement *populaire* se prêtait trop à croire ; le bon sens de M. Troplong ne parvenait pas à dissiper toutes ces invraisemblances, et demeurait embarrassé et à bout d'arguments devant l'insistance d'honnêtes vieillards, trop prompts à se scandaliser. Il

n'est pas d'ineptie qui n'ait été inventée à cette occasion[1]. Le président du Sénat, qui avait pour M. Sainte-Beuve une estime et une amitié dont on peut voir un témoignage par sa lettre à la fin des articles sur *M. de Talleyrand*[2], mais qui n'en faisait rien paraître en séance, quand il présidait, ne laissait pas d'être inquiet pour le jour où son collègue viendrait prendre la parole. Il craignait une séance tumultueuse, et il cherchait à conjurer d'avance la bourrasque, à cause du scandale (réel cette fois) dont il voyait les avant-coureurs, et qu'il voulait éviter à tout prix. C'est dans ce but qu'il ouvrit une enquête qui n'a-

1. J'ai eu en main quelque chose d'imprimé, qui se vendait en librairie : cela s'appelait *le Contre-poison*, un petit almanach pour l'année 1869, inspiré peut-être par le Saint-Esprit, mais à coup sûr qui en manquait, d'esprit. La légende du prétendu banquet du vendredi-saint y était représentée en tête par une vignette avec les noms de *Sainte-Beuve* et *Voltaire* en exergue. J'avoue qu'il n'y avait pas de quoi se plaindre. Les noms de Taine et d'About s'y lisaient aussi. Eh ! mais... que voudrions-nous de plus? nous serions bien difficiles. Ces pavés sont des louanges. Personne ne s'est plait d'être en si bonne compagnie.

2. *Nouveaux Lundis*, tome XII, page 133.

vait rien d'officiel, tout intime et tout amicale, à la source même, auprès de celui qui pouvait le renseigner le plus sûrement.

M. Sainte-Beuve, qui n'aurait jamais pensé qu'un dîner donné chez lui produisît tant de tapage, répondit dans le premier moment par ces mots bien connus : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard [1]. »

1. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il se soit mangé des saucisses et des boudins, comme on le répète encore. Pour dissiper complètement la légende, nous donnerons le menu du dîner, qui n'a rien de religieux ni d'anti-religieux ; nous l'avons conservé exprès depuis ce temps-là pour le faire savourer un jour à M. Veuillot. — Ma seule crainte est qu'il ne le trouve un peu *bourgeois* :

Potage au tapioca	Pointes d'asperges
Truite saumonée	Salade
Filet au vin de Madère	Parfait de café
Faisan truffé	Dessert.

N'oublions pas l'inévitable buisson d'écrevisses,

Et un plat de maigre pour une dame pieuse qui l'avait réclamé pour elle seule, et à qui sa santé ne permit pas ensuite de venir. Je ne plaisante pas, en parlant ainsi. Aussi le dîner ne se passa-t-il qu'entre hommes.

J'allais oublier les vins :

Château-Margaux	Musigny
Nuits	Château-Yquem

Champagne.

La Providence a permis que les Prussiens ne vins-

Déjà un ami lui avait été dépèché confidentiellement du ministère de l'intérieur, pour lui demander s'il fallait laisser entrer en France un journal de l'étranger, qui relatait la légende tout au long avec force broderies. M. Sainte-Beuve, à la veille de prononcer un discours pour la défense de la liberté de la presse en plein Sénat, n'eût pas été logique de s'y opposer, encore qu'il ne se reconnût aucun droit de le faire ; mais on n'y regardait pas de si près en ce temps-là en fait d'arbitraire ! Le bruit d'ailleurs qu'on eût refoulé par une voie serait entré par une autre.

M. Sainte-Beuve ne prit la chose un peu au sérieux que lorsqu'il vit l'inquiétude de M. Troplong. Pour le tranquilliser et l'édifier, il prit la plume et lui répondit :

sent pas boire ce qui reste encore de ces vins dans la cave de M. Sainte-Beuve.

« Ce 23 avril 1868.

» Monsieur le Président,

» Je reçois par un canal amical votre avis bienveillant.

» Je vous avoue que je ne m'étais pas figuré qu'il fût besoin d'entrer dans des explications sur un fait en soi des plus innocents, des plus insignifiants, et tout à fait intime, de la plus stricte intimité. — La badauderie d'abord, encore plus que la méchanceté, avait pu broder là-dessus ; mais après les premières exagérations, cela se réduit et tombe de soi-même.

» Habitué que je suis à la presse, la presse sait qu'elle peut et pourra toujours tout se permettre à mon égard sans que j'invoque les lois, ni même que je recourre au droit de répondre directement. Ma vieille expérience m'a appris que c'était le plus sûr moyen de la laisser revenir à une plus juste appréciation des faits, et de mettre les malveillants dans leur tort.

» Vous me verrez, Monsieur le Président, si la parole m'est accordée, parler contre l'amendement introduit dans la loi par M. de Guilloutet, tout comme si l'incident dernier n'avait pas eu lieu.

» Mais qu'il fût besoin pour reparaître devant le Sénat, de donner des explications à ce sujet, je vous le répète, Monsieur le Président, cela me confond, et je ne pouvais supposer chez aucun de MM. les sénateurs une crédulité qui serait vraiment attristante.

» Si la parole m'est donnée, comme vous avez daigné m'en assurer, je me rendrai le jour dit à la séance ; j'y parlerai en toute modération, selon mon devoir et ma conscience ; si (ce que je ne puis admettre) quelque interpellation outrageuse m'était adressée, je me refuserais à y répondre ; et si votre équitable bienveillance ne parve-

nait point à me faire écouter, je rentrerais chez moi une demi-heure plus tôt pour ne retourner de nouveau au Sénat, que le jour où s'ouvrirait la discussion sur le Rapport de M. Chaix d'Est-Ange [1], où je me sens appelé en vertu de mes convictions les plus profondes.

» J'y renouvellerais le même effort et je ferais en sorte de concilier deux devoirs : celui de me mettre en avant pour défendre les vérités politiques que je crois utile de faire entendre, et aussi le devoir qu'a tout honnête

1. *Sur la liberté de l'Enseignement.* C'est dans cette séance du 19 mai 1868, que M. Sainte-Beuve proclama à la tribune le grand diocèse de la libre-pensée.

homme qui a déjà un pied dans la vieillesse, et dont la santé est ébranlée, de ne pas venir se faire insulter et menacer au delà du nécessaire.

» Je dis *menacer* et *insulter*, Monsieur le Président, car veuillez vous souvenir de ce qui s'est passé et du rôle qui m'a été fait de la part de quelques sénateurs. Je n'ai nominalement de près ni de loin attaqué personne : le principe de toutes ces colères vient de ce qu'entendant une déclamation extra-politique, j'ai défendu un ami et un noble écrivain absent [1]. Objet moi-

1. M. Renan, attaqué par M. de Ségur d'Aguesseau, dans la séance du 29 mars 1867.

même d'attaques et d'apostrophes sans exemple dans une telle Assemblée, je n'ai répondu dans la suite qu'à une seule de ces attaques, la plus arrogante de toutes. Là-dessus, j'ai été personnellement provoqué à un combat par les armes [1], et l'homme qui a été choisi comme porteur de la provocation avait déjà fait ses preuves au su et au vu du soleil [2]. C'est par de telles

1. Faut-il rappeler qu'il s'agit ici de M. Lacaze et de son cartel ridicule? Voir la séance du Sénat du 29 mars 1867 et celle du 25 juin suivant, dans laquelle M. Sainte-Beuve répondit à l'apostrophe de M. Lacaze, à la suite de quoi celui-ci lui proposa un duel. On n'a pas oublié la réponse qu'y fit M. Sainte-Beuve, et dont tous les journaux retentirent alors. M. Sainte-Beuve l'a recueillie, avec tous les incidents de ces deux séances, dans la brochure où il a publié son discours *A propos des Bibliothèques populaires* (chez les éditeurs Michel Lévy frères).

2. M. le baron de Heeckeren.

voies de conciliation qu'on a prétendu me faire reculer et m'amener à résipiscence. Si ce n'est pas là de l'*intimidation*, je ne m'y connais pas.

» Je me suis tu, je me suis abstenu de tout ce qui n'était pas strictement nécessaire au maintien de mon honneur dans cette affaire affligeante. Je crois m'être comporté plus véritablement en sénateur que ceux qui agissaient comme s'ils avaient été membres non pas d'un Sénat, mais d'un cercle.

» Aujourd'hui, après avoir laissé dire, avoir continué dans ma modeste vie à suivre autant que je l'ai pu mes études et mon travail, ne dois-je pas

m'étonner que par cela seul que j'ai à parler sur une ou deux questions pour lesquelles je me crois moins incompétent, je ne sois sûr de pouvoir le faire qu'après des explications sur un fait étranger, dénaturé,. intime, et sur lequel d'ailleurs un excellent collègue, M. de La Guéronnière, à qui j'en sais tout le gré que je dois, a fait donner dans le journal qu'il dirige, les éclaircissements (faut-il qu'on en soit là, bon Dieu!) les plus voisins de la vérité?

» En vous écrivant cette lettre, Monsieur le Président, je ne vous demande point le secret, et en vérité, je voudrais qu'elle pût être lue en comité secret de-

vant tout le Sénat. Je ne puis penser qu'à défaut de la bienveillance, elle ne rencontrât du moins un sentiment général d'équité.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma gratitude et de mon respect,

» SAINTE-BEUVE. »

On sait ce qui advint dans cette même séance du 7 mai 1868, où M. Sainte-Beuve prononça son discours sur la liberté de la presse ; il ne cessa d'être interrompu, malgré les protestations de quelques-uns de ses collègues, au nombre desquels il est juste de rappeler aujourd'hui les noms de MM. de Nieuwerkerke, de La Guéronnière et de Mau-

pas. Ce dernier voulait bien écouter et bien entendre, pour mieux réfuter ensuite. Mais enfin, à quelques raisons qu'on puisse attribuer les murmures de MM. les sénateurs, au lendemain d'un dîner qui les avait tant alarmés et qui les alarmait encore, le mot du cardinal de Retz trouvait son application éclatante : « Toutes les grandes Assemblées sont *peuple.* » Et M. Sainte-Beuve, en combattant, comme il l'a dit plus haut, dans son discours, l'amendement Guilloutet, qui rendit un moment célèbre son auteur, et qui était dirigé, comme on sait, contre l'immixtion des journaux dans la vie privée, avait certes beau jeu ce jour-là : on s'occupait assez depuis un mois de ce qui s'était passé chez lui, et la haute Assemblée ne se montrait pas la moins commère dans toute cette affaire. Mais nous remuons aujourd'hui des cendres mortes.

Voici maintenant quelques lettres à des amis sur le même sujet :

A M. AUGUSTE VILLEMOT[1].

« Ce 19 avril 1868.

« Mon cher ami,

» Il faut convenir que le bon sens relevé d'esprit et de gaieté soulage un peu de bien des bêtises. C'est l'effet que vous produisez souvent, et je vous remercie d'avoir bien voulu dépenser à

1. Pour le remercier de son spirituel et amical article du *Figaro* (du 19 avril 1868) sur le *fameux* dîner.

mon occasion un peu de votre bonne monnaie courante.

» En définitive, il faut se féliciter et se demander ce qui serait arrivé, il y a deux siècles, aux six malheureux amis qui ont eu l'idée de causer un jour à dîner, tel vendredi plutôt que tel autre. Il y a l'histoire d'un certain vendredi dans Bussy-Rabutin ; on appela cela la *débauche de Roissy*. Tous ceux qui y furent, ou qui furent censés y avoir été, en pâtirent. Ici, de notre temps, il n'y a pas eu du tout débauche, mais simplement conversation d'honnêtes gens. On n'en est pas moins dénoncé, mais on s'en moque. Il n'est pas mal

qu'il y ait des jalons pour marquer, de temps en temps, le retrait des religions en décours. Notre innocent vendredi sera un de ces petits jalons.

» Tout à vous,

» SAINTE-BEUVE. »

A M. BERGMANN

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG

« Ce 27 avril 1868.

» .... Je vois que tout ce tapage pour l'*omelette au lard* est allé jusqu'à vous. Il faut avouer, comme dit Voltaire, que nos Welches ont bien peu de

chose dans l'esprit et sous la dent pour s'occuper de ces niaiseries ; un peu d'odieux s'y est mêlé : l'infamie ecclésiastique a fait son métier comme toujours. Tâchons de suivre notre ligne sérieuse à travers ces brouhahas et ces sottises.

» A vous de cœur,

» SAINTE-BEUVE. »

A UN SAVANT AMI DE PROVINCE,
LÉGITIMISTE ET TOLÉRANT

« Ce 28 avril 1868.

» .... Puisque le bruit de ce dîner est allé jusqu'à vous, il est bon que

vous sachiez pourtant qu'à part le fait d'avoir eu six amis à huis clos ce jour-là, il n'y a pas eu un mot de vrai dans tout ce qu'on a raconté. C'est le journal *la France* qui a le mieux réduit le fait à sa simple expression. Quant à Veuillot, il a fait son métier, malheureux métier pour un homme d'esprit! mais, sans compter qu'il est peu éclairé, il a l'imagination naturellement ignoble, ordurière et crapuleuse, et dès qu'il est ému et que cela se secoue, il en sort ce qui est dedans; et ce dedans n'est pas beau. On rougirait d'avoir à se justifier d'avoir reçu dans la plus étroite intimité, au fond

d'un faubourg, sans bruit et sans éclat, six amis auxquels le jour était indifférent, et dont l'un, le plus considérable, devant quitter Paris, avait choisi d'abord à tout hasard ce vendredi-là : et à la réflexion, il n'y avait aucun motif (ceux qui devaient être du dîner étant ce qu'ils sont) de rejeter le jour et de le vouloir remettre. Mais la badauderie d'abord, qui en a eu vent, a donné l'idée à la calomnie et à l'invective d'attrouper les gens à scrupules. C'est peut-être triste, mais pour d'autres que pour moi... »

A UN CATHOLIQUE

« Ce 12 mai 1868.

» Monsieur,

» J'ai avant tout à vous remercier de l'intention bienveillante du sentiment de charité qui a inspiré votre lettre. Nous sommes peu accoutumés ici à de tels procédés de la part des coryphées du parti clérical, que je n'ai garde d'ailleurs de confondre avec les vrais chrétiens.

» Mais, Monsieur, puisque vous me faites l'honneur de me lire et d'être en rapport avec moi par mes écrits, comment avez-vous pu croire que j'aie réel-

lement voulu faire une *démonstration* le vendredi-saint? Je ne parle pas de mes anciens ouvrages, mais pour m'en tenir aux derniers en date, veuillez ouvrir mes neuf volumes des *Nouveaux Lundis*, à tous les endroits où il est question de religion, de christianisme, et voyez dans quels termes je me suis exprimé !

» J'ai, depuis six mois environ, donné une nouvelle édition revue, augmentée, de mon livre de *Port-Royal*, *six* volumes, qui portent à chaque page la marque du respect pour le christianisme, et de l'intelligence que je crois en avoir par le côté historique et aussi

par le sentiment moral. Je serais tenté vraiment, pour vous punir de vos jugements téméraires, de vous en infliger la lecture.

» Si j'avais l'honneur de causer avec vous, Monsieur, je vous édifierais en deux mots sur ce dîner qui n'est devenu un *banquet* que dans l'imagination des chroniqueurs. Tous les détails qu'on a prétendu donner, et auxquels vous semblez ajouter foi, sont controuvés et inventés. N'auriez-vous point, Monsieur, vous si réellement chrétien, quelques petites observations à adresser à vos bons amis les catholiques qui font usage de telles armes

si eux-mêmes ne les ont pas forgées ?

» De quel droit me qualifiez-vous du titre d'*athée?* C'est une accusation mobile que les orthodoxes de tous les temps se sont plu à promener successivement et à faire planer sur toutes les têtes qui les gênaient. Lisez encore une fois mes écrits, vous y trouverez plus de doutes que d'affirmations sur les choses que je ne sais pas. Car ne croit pas à la révélation qui veut.

» Vous-même, Monsieur, qui vous montrez si aisément crédule pour la ridicule légende d'hier qui me con-

cerne, comment voulez-vous que j'admette que vous ayez porté un esprit d'examen bien sévère et réellement critique dans la vérification des obscures et inextricables légendes d'autrefois ?

» Vous êtes heureux à votre manière ; je respecte votre bonheur, et j'admire le mouvement de sympathie morale qui vous porte à m'y convier. Mais encore une fois, votre lettre présuppose quantité de faits tant matériels que moraux, dont vous n'êtes nullement informé, elle n'atteint pas le fond de ma pensée, et elle ne me laisse qu'une reconnaissance bien sincère

pour la bonté toute gratuite dont elle m'est un précieux témoignage.

» SAINTE-BEUVE. »

Nous rentrons maintenant avec ces deux dernières lettres dans le domaine littéraire ·

A M. ERNEST D'HERVILLY

« Ce 5 mai 1868.

» Monsieur,

» J'aurais bien du regret si j'étais pour quelque chose dans ce refus d'autorisation [1]. Je ne suis pas assez sot

1. Il s'agissait d'un portrait en charge de M. Sainte-Beuve, par M. André Gill, dans l'*Éclipse* (3 mai 1868),

pour ne pas sentir un ami sous cette gaie licence rabelaisienne où s'est joué un vigoureux crayon. Votre Notice aurait d'ailleurs achevé, s'il en avait été besoin, de me marquer l'intention bienveillante de tout le numéro. Dans cette Notice, j'ai été surtout très-touché, et à l'endroit chatouilleux, de l'attention accordée par vous au poëte, au romancier d'autrefois, à ces parties moins en vue, un peu oubliées, et auxquelles l'amour-propre de l'auteur tient d'autant plus chèrement. Mais vous-même, vous êtes poëte, et voilà le secret de

auquel M. d'Hervilly avait joint une notice, et dont la vente, on ne sait pourquoi, fut interdite.

cette pénétration *sous-cutanée* et de cette sympathie.

» Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués,

» SAINTE-BEUVE. »

A M. CAMILLE DELTHIL

RÉDACTEUR DU *Messager du Sud-Ouest*

« Ce 27 mai 1868.

» Monsieur,

» Me voilà saisi et au vif [1], et je ne m'en défends pas. Je me demande bien un peu (tout bas) comment je suis tout cela, comment on peut me voir si

1. Dans un article du 23 mai 1868.

en beau, et si l'éloignement ne prête pas à l'illusion. Je ne suis point étonné d'ailleurs de ce que je fais, et je ne me trouve point du tout hardi : ce n'est du moins qu'une hardiesse bien relative. Sachez, cher Monsieur, que lorsqu'il y a juste quarante ans, en 1828, je publiais mon premier ouvrage, où je soutenais que Ronsard n'était pas du tout le mauvais et ridicule poëte que prétendaient les classiques, je faisais un bien autre acte d'audace, et que je risquais bien plus de me faire lapider. Aujourd'hui le nombre est pour nous, et nous avons de notre côté les gros bataillons des esprits.

» Veuillez agréer, avec mes remerciments, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

» SAINTE-BEUVE. »

J'ai gardé pour le bouquet cette lettre de l'un des convives, qui acceptait son invitation en ces termes :

« Mon cher Maître,

» Encore que mes principes religieux me défendent de faire maigre le vendredi, je serai bien heureux de dìner avec vous, dût-on servir à table l'esprit des cardinaux, le courage de M. L..., la charité de Dupanloup,

l'éloquence de Charles Dupin, le génie du maréchal Canrobert, la chasteté du sénateur..., et généralement tout ce qu'il y a de plus impalpable au monde.

» Tout à vous de cœur et d'esprit, ô esprit plein de cœur! »

Et la signature? Elle se lit en toutes lettres, mais si vous ne la devinez pas, permettez-moi de ne pas la dénoncer au tribunal de l'inquisition.

DERNIÈRE ANNÉE[1]

Le dernier événement littéraire dans la vie de M. Sainte-Beuve a été sa collaboration au

1. Ce chapitre, disons-le tout de suite, qui a servi d'Introduction au tome XII des *Nouveaux Lundis*, était composé dès le mois de mars 1870, et devait paraître au commencement de l'hiver suivant, avec le volume, en tête duquel on a pu le lire, sans les événements qui en ajournèrent l'apparition jusqu'en août 1871. Mais alors l'Empire était tombé, et passé le saint, passé la fête! Ces pages étaient surtout destinées à être lues sous l'Empire, dont rien alors ne faisait présager un effondrement si prochain. Si nous les faisons entrer aujourd'hui dans la composition de ce petit livre, c'est parce qu'elles contiennent encore à nos

journal *le Temps*, l'année même de sa mort, en 1869. Il avait pour principe qu'il fallait toujours *débuter* pour bien faire, et apporter à chaque nouvelle entrée de carrière une ardeur renouvelée et rafraîchie. Il rappelait à ce sujet un mot de Bonaparte à un de ses vieux généraux, épuisés et fatigués en 1814 : « Allons, nos bottes de 93, et en avant ! » M. Sainte-Beuve entretint ce feu sacré jusqu'à la fin, et s'il surmenait son corps à force de travail, il

yeux un épisode important dans la vie d'un littérateur, qui ne voulut pas que les Lettres, qu'il représentait au Sénat, et auxquelles il devait, seules, sa dignité de sénateur, fussent subordonnées en sa personne à des intérêts purement administratifs. Il l'explique lui-même dans la note posthume, par laquelle nous avons clos le chapitre. Mais nous ne nous le dissimulons pas, une publication dans le goût de celle-ci, écrite à bâtons rompus, abandonnée puis reprise à plus d'un an d'intervalle, avec le large fossé qui sépare aujourd'hui la France mutilée et peu glorieuse de ce qu'elle était avant nos défaites et nos désastres, se ressentira nécessairement de l'ancien monde et du nouveau. L'éditeur qui pouvait se croire, il y a deux ans, bien hardi, en s'attaquant par la plume de son maître à des personnalités enflées et outrecuidantes, sent aujourd'hui combien ce chapitre a pâli et a vieilli. Il essayera du moins de le rendre plus vif en éclairant par des notes les allusions de certains passages.

retrouvait la source de l'esprit abondante et vive [1].

Qui le croirait cependant ? L'entrée de M. Sainte-Beuve au *Temps* occasionna plus d'un débat et produisit plus d'une rupture. La direction du nouveau *Journal officiel*, où il avait refusé d'écrire, s'en émut. On vint lui contester le droit, à lui sénateur, d'écrire dans un journal qui n'avait ni couleur ni attache gouvernementale. On revendiquait, à l'égard de M. Sainte-Beuve, le monopole littéraire, dans les régions administratives et officielles de la presse.

1. Je rappellerai (pour donner dans ce volume une bibliographie complète des publications de M. Sainte-Beuve au moment de sa mort) les principales physionomies de ses articles au *Temps* qui ont été recueillis depuis dans les douzième et treizième volumes des *Nouveaux Lundis*, — *Talleyrand*, — *Mme Desbordes-Valmore*, — *Jomini*, etc. — D'autres articles, empruntés à différents Recueils, y ont également pris place, — *J.-J. Ampère*, — *Gandar*, — *Saint-Evremond*, — *Joachim du Bellay*, — *César*, — *M. d'Alton Shée*, — *l'Académie française*, — *Pongerville* et *M. Viennet*. Une lettre de M. Sainte-Beuve à M. Nefftzer sur le sénatus-consulte, qui parut encore dans *le Temps* pendant le mois qui précéda sa mort (nº du 7 septembre), figurera dans un Recueil projeté de ses Discours au Sénat.

On disait d'abord (sans doute parce que *le Temps* n'était pas d'une nuance assez foncée pour paraître *rouge*) que c'était un journal *orléaniste*. On avait beau objecter que M. Louis Blanc y écrivait, et que c'était au moins une feuille d'un radicalisme impartial, sans parti pris ni passion : *orléaniste* n'en restait pas moins l'injure tombée de haut, à la veille du triomphe des anciens partis qu'elle caractérisait le mieux [1]. On trouvait ce passage de M. Sainte-Beuve au *Temps* incompréhensible, inexplicable (pour me servir des expressions les plus douces) de la part d'un écrivain dont la plume devait être et rester avant tout *inféodée* (c'est presque le mot qui a été employé [2]) à la littérature officielle de l'Empire. — M. Sainte-Beuve, fort et convaincu d'un droit selon lui professionnel, et que tous les écri-

1. Il ne pouvait être fait allusion ici, à l'époque où ce chapitre fut écrit, qu'à la formation du nouveau Cabinet ministériel du 2 janvier 1870, tout composé, comme on s'en souvient, d'anciens ennemis de l'Empire, et auquel se rallièrent bientôt MM. Prévost-Paradol, Weiss, etc.

2. Je crois même qu'on a dit *vassal*.

vains revendiqueraient avec lui, d'écrire dans un journal de son choix, fut tout étonné de l'avalanche de récriminations et de reproches dont il eut à se garer le lendemain de l'insertion de son premier article au *Temps*[1]. Il n'en

1. Il écrivait quinze jours après à une Princesse :

« Ce 17 janvier 1869.

» Princesse,

» Quinze jours se sont écoulés.

» J'ai beau chercher et m'interroger, je ne puis découvrir que j'aie eu aucun tort personnel envers Votre Altesse.

» Vous m'aviez accoutumé, Princesse, à une amitié toute différente, — si différente que je n'ai pu considérer l'entrevue de lundi que comme un accident extraordinaire, quelque chose qui n'était pas de vous, mais d'un autre.

» Pour moi j'ai mis le signet après la visite du dimanche. Le livre se ferme pour moi ce jour-là à cinq heures et demie du soir : se rouvrira-t-il jamais un jour ?

» Je sais ce que je dois à tant de bontés, à tant de souvenirs, à tant d'avances d'amitié dont les témoignages m'environnent et ne cesseront de m'entourer. L'étonnement dont j'ai été saisi lundi et dont j'ai eu peine à revenir passera. Tout ce qui a précédé vit et vivra. En ceci du moins je garderai la foi qui me manque si souvent ailleurs : même lorsque je ne pourrai plus espérer, j'attendrai encore, et une voix

persista pas moins dans sa résolution d'écrire désormais dans un journal modéré et libre de tout joug, où des amitiés éprouvées lui tendaient la main, et où il savait que les convictions philosophiques, qu'il venait de défendre au Sénat, trouveraient autour de lui non-seulement la tolérance avec un peu d'indifférence (comme cela aurait pu lui arriver dans d'autres feuilles amies et libérales), mais aussi une sympathie sûre et de fermes soutiens, des plumes instruites et sérieuses avec lesquelles il se sentait en parfaite communion d'idées. MM. Nefftzer et Scherer n'étaient pas pour lui des amis d'hier seulement [1], et s'il m'était

du dedans murmurera tout au fond de moi : *Non, ce n'est pas possible!*

» Je mets à vos pieds, Princesse, l'hommage de mon respectueux et invariable attachement,

» SAINTE-BEUVE. »

1. Il avait fait en 1860 un article sur M. Scherer (*Causeries du Lundi*, t. XV). — Je retrouve la minute d'une lettre de M. Sainte-Beuve à son vieil ami, le poëte romantique Ulric Guttinguer, qui est mort le 21 septembre 1866, âgé de plus de quatre-vingts ans. Je la publierai ici tout entière, comme M. Sainte-

permis de citer un vieux proverbe qui me revient, dans ces souvenirs d'une vie qui,

Beuve l'a laissée, pour ne rien distraire de ce qui y amène une dernière ligne sur M. Scherer. On y verra aussi qu'il n'y reniait rien de la sincérité de ses sentiments à aucune époque de sa vie :

« (Ce 14 mai 1862.) Cher Ulric, vous êtes donc incurable ; vous êtes resté l'homme de nos belles et jeunes années, de nos ardeurs qui ne vivent plus qu'en vous et en un autre ami que peut-être vous avez oublié, Victor Pavie d'Angers, celui-là encore un fidèle, un chapelain resté pieux de notre chapelle ardente ! Nous, nous avons trop vécu de la vie assujettie et productive, de la vie prosaïque et mercenaire, et la Poésie, cette maîtresse jalouse, s'en est enfuie. Vous nous avez vus dans ces deux ou trois années de véritable ivresse, vous m'avez vu dans ces six mois célestes de ma vie qui m'ont fait faire les *Consolations ;* vous avez contribué à m'y inspirer par ce mélange de sentiments tendres, fragiles et chrétiens que vous agitez en vous et qui sont un charme. Merci donc pour ce cri d'autrefois, dussé-je vous trouver injuste pour le critique trois fois indulgent, dont la sévérité habituelle a fléchi à mon égard. Mais vous, vous n'êtes pas un critique, vous êtes le frère aîné de cette *jeune École* à laquelle vous survivez. — Nos cœurs, du moins, s'entendent toujours, et le mien vous remercie, — SAINTE-BEUVE. »

Et ici une parenthèse et une note se rapportant au critique dont il vient d'être question dans la lettre :

« Il s'agissait, dit en renvoi M. Sainte-Beuve, de M. Edmond Scherer, qui avait écrit dans le journal *le Temps* un article sur moi. Ulric Guttinguer en avait pris occasion d'en faire un, à son tour, dans le Recueil intitulé *la Mode nouvelle* (nº du 12 mai 1862). »

comme celle de tout grand travailleur, ne laissait pas d'avoir ses éclaircies de gaieté, je dirais qu'ils se connaissaient bien, ayant *mangé plus d'un grain de sel* ensemble [1].

Et puisque nous sommes en veine de confession et d'une défense qui n'est pas difficile, il y avait plus d'un an, si l'on veut le savoir, que M. Sainte-Beuve avait dit à ses amis que s'il était jamais libre, il accepterait la collaboration du *Temps*, qui lui avait été déjà offerte.

1. Il n'y avait pas bien longtemps encore, quand il est mort, que M. Sainte-Beuve disait à un ami en face de lui, dans une de ces conversations familières qui le prenaient parfois après une forte journée de travail : « Je ne me serais pas cru libre dans un journal qui porte un emblème en tête (il montrait le *Journal officiel*); il faut trop se ranger, quand on marche sous une bannière ; on a peur de marcher sur le pied de son voisin ; on se gêne ou l'on gêne ; on n'est plus là pour discuter, mais pour suivre ; on est enrôlé ; allez donc discuter les affaires de Rome, par exemple, comme on les sent, dans un journal qui épouse tant la légitimité que cela, qui semble voué à la reine Marie-Antoinette, où il est sans cesse question d'elle !... Au *Temps*, je suis comme quand nous causions à la table de Magny : j'y retrouve Nefftzer, Scherer ; nous sommes là toujours entre amis ; on ne craint pas d'y exprimer tout haut ce que l'on pense, quand même ce ne serait pas l'opinion du voisin, et on laisse la parole au voisin qui réplique... »

Mais un traité, à sa sortie du *Constitutionnel*, l'engageait avec *le Moniteur*, et il ne voulait pas rompre avec M. Dalloz, même quand *le Moniteur* cesserait d'être *officiel*, — car c'est surtout de l'*officiel* que M. Sainte-Beuve avait envie de sortir. — On saura quelle circonstance le fit passer d'emblée de l'ancien *Moniteur* au *Temps*. Mais de toutes les collaborations qui lui furent offertes dans cet intervalle de fin d'année où l'on guettait dans la presse la dislocation du *Moniteur* gouvernemental, qui allait rendre libres les écrivains liés antérieurement par un traité, celle du *Journal officiel* est la seule que M. Sainte-Beuve ait bien nettement et positivement refusée. — A défaut du *Temps*, il fût allé au *Journal de Paris*, qu'il se faisait lire tous les soirs en dilettante et avec une prédilection marquée. « Que dit Weiss ? » était son premier mot quand on lui apportait les journaux du soir ; et qu'on dise encore aujourd'hui que M. Weiss était un orléaniste !

Il lui fallait un journal ; il ne pouvait s'en

passer; car à son âge, et quand on est en plein déploiement de talent, on ne se tait que lorsque la mort vous y force. En vain invoquait-on des raisons matérielles en faveur du *Journal officiel :* il allait s'organiser mieux, disait-on, dans la suite, et peu à peu; il fallait lui laisser le temps; il paraîtrait au moins mieux imprimé. — M. Sainte-Beuve n'avait d'abord pas le temps d'attendre; il n'y a que les débutants qui aient éternellement le loisir de se taire. Et puis il ne pouvait admettre que le Sénat l'assujettît à telle ou telle feuille : et c'était bien ainsi, apparemment, que le comprit aussi M. Troplong lui-même, dont les lettres témoignaient d'une telle sollicitude pour un collègue malade. Il ne croyait pas que ce fût lui faire trop d'honneur[1] !

1. Bien que déjà publiée ailleurs, je donnerai de nouveau ici la lettre qu'il écrivit à M. Sainte-Beuve, lorsque parurent au *Temps* ses articles sur *M. de Talleyrand :*

« (Palais du Petit-Luxembourg, le 3 février 1869.) — Mon cher collègue, je regrette bien d'apprendre par votre bonne lettre que l'état de votre santé nous prive de votre présence et vous retient chez vous. Mais heu-

D'ailleurs le Sénat, qu'on invoquait à cette occasion, aurait bien dégagé depuis longtemps M. Sainte-Beuve de toute considération à ce sujet, s'il eût eu seulement à tenir compte de sa position dans la haute Assemblée pour le choix d'un journal. La situation qu'on lui avait faite lorsqu'il prit la défense de M. Renan (dans la séance du 29 mars 1867), et, l'année d'après (le 7 mai 1868), à propos de son discours sur la loi de la presse,

reusement qu'il sort de votre studieuse prison des morceaux littéraires que recherchent tous les gens de goût. J'ai lu vos deux derniers articles sur ce *bon sujet* de Talleyrand, comme disait M. de Maistre dans ses lettres. Vous avez parfaitement raison, quand vous inclinez vers l'opinion qui le regarde comme un des instigateurs de l'arrestation et du meurtre du duc d'Enghien. Au témoignage de M. de Meneval que vous opposez au livre de M. Bulwer, on peut joindre celui de M. Rœderer (*Mémoires*, t. III, p. 541). Il y a aussi un ouvrage qui jette beaucoup de jour sur cette affaire ; c'est celui de M. de Nougarède, intitulé : *Recherches sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien* (2 vol.). Ces documents mettent dans la plus grande lumière l'imposture de M. de Talleyrand voulant dégager sa responsabilité de ce fatal événement. — Mais je m'aperçois que je porte de l'eau à la fontaine, tandis que je ne veux que vous offrir tous mes sentiments empressés de bon et dévoué collègue, TROPLONG. »

prouve bien que le Sénat ne s'intéressait que pour les étouffer à ces questions de livres et de journaux.

Depuis son *esclandre* (je remonte au plus ancien, au premier, cause et origine de tout le mal), M. Sainte-Beuve ne comptait plus au Sénat que *cinq* amis, qui lui donnèrent jusqu'à la fin des marques de sympathie particulières : M. Blondel, qui vint le voir au lendemain de sa querelle avec M. de Ségur-d'Aguesseau, au sujet de la nomination de M. Renan au Collége de France[1] ; — l'aimable baron de Chassiron, mort avant lui, qui ne s'informait, au milieu de toutes ces querelles et discussions, que de la santé de M. Sainte-Beuve, qu'elles pouvaient compromettre ; — le général Husson, mort aussi, qui, retenu à Fontainebleau par la maladie, lui écrivait : « Ah ! si je pouvais être là, vous ne seriez pas seul ! » — M. le premier président de

1. Il lui dit entre autres ce mot : « Monsieur, j'avais toujours pensé que Jésus était un mythe : le livre de M. Renan m'a fait croire à son existence. »

Royer, qui accompagna le cercueil de M. Sainte-Beuve au cimetière, — et le président du Sénat lui-même, M. Troplong, qui lui rendait dans le particulier en bienveillance ce que les passions déchaînées l'empêchaient de lui témoigner à la tribune et en séance. — Je ne parle pas (bien entendu) de ses deux amis de tous les temps et confrères de l'Académie, M. Lebrun et M. Mérimée ; M. Sainte-Beuve reçut encore leur dernière visite le jeudi qui précéda sa mort. — Le prince Napoléon, qui eût peut-être préféré que M. Sainte-Beuve entrât à *l'Opinion nationale*, resta fidèle et persévérant dans son amitié jusqu'au dernier mois. La dernière fois qu'il vint le voir, c'était à la veille d'un départ pour Prangins ; il ne voulut pas partir sans lui dire adieu. C'était très-peu de temps avant la mort de M. Sainte-Beuve.

Sur la fin de sa vie, ne pouvant plus se rendre au Sénat, M. Sainte-Beuve écrivit pour la première fois dans *le Temps* un article qui avait trait directement à la politique :

ce fut sa lettre à M. Nefftzer sur le sénatus-consulte, thème du discours qu'il serait allé prononcer, si ses forces le lui avaient encore permis. Il y défendait, dans un post-scriptum significatif, le programme large et libéral que le cousin de l'Empereur venait de déployer à cette même tribune du Sénat. C'est ainsi que ce journal d'opposition et réputé hostile, qui donnait à la fois asile à un républicain proscrit et à un sénateur de la gauche de l'Empire [1], entend et pratique le vrai principe de la liberté de la presse, quand les voix s'é-

1. Je me sers de l'expression même de M. Sainte-Beuve. Il écrivait, peu de jours après son entrée au *Temps*, à un ami bien placé pour l'entendre et le comprendre :

« (Ce 6 janvier 1869)... J'ai des opinions, des convictions, et sur quelques points, elles sont vives et profondes. Je suis pour la gauche de l'Empire, et je suis presque seul. C'est à tel point que l'article où je défendais une mesure d'un ministre de l'Empereur et où je la défendais à ma manière et par mes raisons, n'a pu être inséré que dans un journal d'opposition, mais en même temps d'une extrême liberté philosophique. Qu'on me laisse faire ! Là où je serai, je puis rendre un jour ou l'autre des services que je ne rendrais pas en me gênant et en me rangeant à la suite des satisfaits ou des complaisants... »

lèvent d'en haut, — non plus des régions officielles, mais des sommités du talent et de la pensée. — M'est-il permis de parler ainsi de mon maître, et M. Sainte-Beuve eût-il trouvé la même tolérance s'il se fût agi de discuter un acte du Pouvoir dans la feuille même officielle, dans le nouveau journal qui a eu le bon goût, au lendemain de sa mort, de justifier sa répugnance à s'y laisser enrôler? — Il s'était pourtant expliqué et prononcé dès longtemps sur son refus d'y entrer; il n'avait pas même attendu qu'on lui en fît la proposition, car il écrivait dès le 28 juin 1868 à Mme la princesse Mathilde :

«... On est en train de faire pour le *Moniteur* une grosse sottise, et on la fera. X... intrigue pour avoir l'affaire; je n'en ferai mon compliment à personne. M. Rouher, bouffi, est inabordable; et puis *qu'est-ce que ça lui fait*, ainsi

qu'à La Valette? C'est ainsi que tout chef d'État qui n'est pas méfiant, vigilant, toujours sur le dos des gens, est servi! il ignore ou sait mal. En donnant à tous la liberté de la presse, le gouvernement s'arrangera pour perdre le seul organe considérable qu'il ait et où il réunit sous le drapeau des noms honorables et des plumes estimées. Pour moi, je ne resterai jamais au *Moniteur* de... censuré par M. Norbert-Billiart. O Sire! que de sottises on commet en votre nom! »

Et le 29 août :

« Dalloz, en effet, me paraît avoir

perdu la partie. On va faire plaisir à..., à M... — ..., et à M. de... — ..., et à quelques autres subalternes qui y trouveront leur compte : je serais étonné que le gouvernement n'y perdît pas... Pour moi je sais bien une chose : c'est que, mieux au fait que la plupart, de ces questions de presse et de *Moniteur* dès l'origine, personne n'a jamais daigné me demander un avis que j'eusse donné en homme honnête et de bon sens. Je me considérerai donc comme parfaitement délié envers la nouvelle administration ; je ne déserterai personne, mais j'irai où il me plaira : c'est bien le moins. Ce qu'on aura entre-

pris sans nous, on le continuera sans nous... »

Le 28 octobre 1868, M. Sainte-Beuve écrivait à M. Rouher lui-même, qui lui avait fait l'honneur de faire faire deux démarches auprès de lui pour l'engager à entrer au futur journal officiel, dont on n'avait pas encore le titre (on croyait pouvoir garder celui de *Moniteur*) :

« Monsieur et cher ministre,

» Je voudrais que vous fussiez tout d'abord bien persuadé qu'il n'y a de ma part aucune question d'amour-propre en tout ceci. J'ai fort regretté, je vous l'avoue, de n'avoir pas été à même de dire mon avis — un avis tout pratique — sur le *Moniteur* avant les

derniers arrangements. J'ai vu tout ce qui s'y est passé depuis 1852 jusqu'en 1860. C'était une époque difficile, et une bonne information n'eût pas été, je crois, inutile. Une personne qui eût pu être consultée encore plus utilement que moi est M. Pelletier qui, sous M. Fould, avait réellement dirigé, et d'une manière d'autant plus sage que, pour nous littérateurs, elle était comme insensible. Aujourd'hui les choses sont faites. Je me suis lié, il y a deux ans, par un traité très-avantageux pour moi, avec M. Dalloz. Je sais ce qu'on peut dire juridiquement sur ce traité ; mais à mes yeux il compte ;

le traité, à son moment, a été un excellent procédé à mon égard, et il faudrait des circonstances extrêmes pour dégager ma délicatesse. Je ne me considère réellement pas comme libre. J'ai dit tout cela à M. Norbert-Billiart dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui. Il me serait fort pénible de manquer en quoi que ce soit à ce que je sens devoir au gouvernement de l'Empereur. Aussi l'état de ma santé étant ce qu'il est, il ne me sera pas difficile, si l'ancien *Moniteur* suivait une ligne qui fût par trop en contradiction avec ma pensée, de m'abstenir et de rester dans ma chambre. J'ai bien

du regret de ne pouvoir supporter à aucun degré la voiture : sans quoi j'irais pour avoir l'honneur de vous remercier, et pour vous exposer de vive voix d'une manière plus complète mes raisons et mes excuses.

» Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement,

SAINTE-BEUVE [1]. »

Aux approches du 1er janvier, M. Sainte-

1. Je trouve encore dans le dossier de M. Sainte-Beuve un fragment de lettre à M. de Chantelauze :
« (Ce 9 novembre 1868.) Je ne resterai pourtant point au nouveau *Moniteur* gouvernemental. Je suis un peu mauvaise tête même avec mes amis... »

Beuve, qui n'attendait que le signal donné par M. Dalloz, improvisa au pied levé et sur sa demande un article sur un livre qu'il parcourait depuis deux jours, et où il avait vu l'élément d'un article « d'entrée et de début, disait-il ; il faut être vif et court ; ce sera pour commencer, si Dalloz veut... » Il ne doutait point que M. Dalloz ne voulût. Il lui envoya l'article qu'on a lu depuis sur l'*Enseignement des jeunes filles à la Sorbonne* et les *Leçons de Poésie* de M. Paul Albert. Il se produisit alors une difficulté que M. Sainte-Beuve n'avait point prévue, M. Dalloz non plus peut-être. Cet article courtois de forme (c'est le moins qu'on en puisse dire) eut le malheur de déplaire auprès de M. Dalloz, qui n'était pas seul à la direction du *Moniteur :* on demanda des coupures à M. Sainte-Beuve, à cause d'une critique de goût et toute littéraire qu'il contenait à l'adresse de M. l'évêque de Montpellier. M. Sainte-Beuve ne crut pas pouvoir faire cette concession : « Je ne veux blesser la conscience de personne, dit-il ; je

l'ai toujours évité; mais ici ce n'est pas même l'épiderme d'un catholique que j'ai atteint; ce serait la première fois depuis quarante ans que je ferais une concession de ce genre. » Et il écrivit à M. Dalloz, qui n'était pas tout à fait le maître et qui essayait de le retenir :

« (Ce 30 décembre 1868.) Cher ami, je réfléchis encore, vous parti : quel que soit l'avis du conseil, la situation est fausse et resterait fausse. Ainsi *décidément* je me retire. Au diable les fanatiques !...

» Tout à vous,

» SAINTE-BEUVE. »

Et le lendemain (31 décembre), il expliquait

plus au long les motifs de sa retraite, dans une nouvelle lettre à M. Dalloz :

« (Ce 31 décembre 1868.) Mon cher ami, j'apprends le conflit : il était imprévu pour moi ; j'ai cru que le *Moniteur universel*, non *officiel*, allait être plus libre et plus vif ; — qu'en reprenant son titre de *Gazette nationale de* 89, et la tradition des Encyclopédistes, il ne subirait aucun joug. Je me suis trompé. Je ne veux pas vous susciter d'ennui. Je retire l'article, je me retire en même temps. Je me réserve d'expliquer au public ce qui m'importe, comment et pourquoi, ayant refusé d'être du nouveau

Moniteur officiel, je me retire forcément dès le premier jour du nouveau *Moniteur universel.*

» Rien de cela n'affecte notre bonne amitié.

» Tout à vous,

» SAINTE-BEUVE. »

Et M. Sainte-Beuve reprit son article et l'envoya au *Temps ;* ou plutôt il fit prier M. Nefftzer de passer chez lui (car il ne pouvait aller lui-même) pour en entendre la lecture. Ce fut un ami, l'éditeur M. Charpentier, présent et témoin, dans le cabinet de M. Sainte-Beuve, de tous ces tiraillements et conflits qui suspendaient la publication d'un article déjà imprimé et corrigé, tout prêt à paraître, qui voulut bien se charger d'avertir M. Nefftzer.

M. Sainte-Beuve ne changea rien à son ar

ticle. Ce fut l'épreuve même du *Moniteur* qui servit de *copie* aux compositeurs du *Temps*. Il parut tel quel.

C'est alors qu'éclatèrent de grandes colères auxquelles je ne ferai plus allusion. M. Sainte-Beuve prépara et garda la note suivante en portefeuille. Elle fait aujourd'hui partie de ce que j'appelle ses Mémoires, et je considère comme un devoir de la reproduire ici : il a été trop attaqué dans le moment même pour n'avoir pas un jour le droit de répondre et de se défendre à haute et intelligible voix, fût-ce après sa mort :

« Depuis quelques jours, des démarches pressantes ont été faites auprès de M. Sainte-Beuve pour mettre obstacle à l'engagement qu'il vient de prendre d'envoyer des articles de littérature au journal *le Temps*.

» Ces démarches sont venues à la suite de conversations avec M. le ministre d'État et sous son inspiration, sous son impulsion plus ou moins directe. Le ministre, paraît-il, est vivement irrité.

» Mais d'abord ce ne pourrait être comme ministre que M. Rouher interviendrait en pareille matière. Un sénateur non fonctionnaire ne relève d'aucun ministre et n'a à recevoir ni ordre, ni injonction, ni leçon de sa part. Le Sénat n'est pas apparemment, comme l'ordre des avocats, soumis à un conseil de discipline, et nul n'a droit de demander compte à un sénateur de ses

actions, — surtout d'actions aussi étrangères à la politique active. Ce ne pourrait être qu'à titre officieux et aussi comme directeur suprême d'un journal officiel que M. Rouher serait admis à introduire des instances, des représentations ou récriminations auprès d'un ancien rédacteur du *Moniteur*.

» Mais M. Sainte-Beuve ne s'est détaché de la feuille officielle qu'après avoir vu de près et su d'original toutes les fautes, les légèretés et les inexpériences qui ont présidé à la dislocation de l'ancien *Moniteur* et à l'enfantement du nouveau *Journal officiel*. La

vérité est que, dans aucun état de cause, il ne consentirait à rentrer à ce journal tel qu'il est constitué. Ainsi, dans ces termes, tout est dit entre M. le ministre d'État et lui. M. Sainte-Beuve a déjà remercié et il remercie encore ; le traité avec M. Dalloz, qui était sa première raison de refus, n'a été qu'une des mille et une raisons qu'il garde par devers lui et qu'il lui a paru plus poli de ne pas dire.

» Mais on insiste, on allègue qu'il est étonnant qu'un sénateur envoie des articles, même purement littéraires, à un journal de l'opposition, et particulièrement au *Temps*.

» Là-dessus, M. Sainte-Beuve n'a à donner aucune explication, si ce n'est qu'on lise et qu'on juge ses articles en eux-mêmes. Quant au voisinage, il en est seul juge.

» Les affaires de la presse et celles de l'esprit ont été tellement conduites dans ces dernières années, que lorsqu'un écrivain dévoué à l'Empire veut insérer désormais quelque part un assez long travail littéraire, il ne trouve d'autre Revue que des Revues d'opposition. Personne n'a eu à demander compte à M. Sainte-Beuve des articles qu'il a fait récemment insérer dans la *Revue des Deux-Mondes:* il en sera

de même de ses articles au *Temps*.

» On insiste encore, et l'on dit que si c'était du moins dans tout autre journal que *le Temps*, soit *les Débats*, soit *l'Opinion nationale*, soit *la Liberté*, etc., etc., cela pourrait passer, mais que *le Temps* est d'une nuance plus tranchée et plus décidée ; que sais-je encore ?

» M. Sainte-Beuve n'a pas à se prononcer, article par article, sur les doctrines professées par *le Temps*, et il n'a eu à les considérer que dans leur ensemble ; mais il sait que ce journal, dont il a pour amis les principaux rédacteurs, est un journal généralement

estimé et *très-estimé*. Si M. le ministre d'État prétend le contraire, il en est bien libre ; mais en cela il se trompe et il pense au rebours de l'opinion publique. En tout cas, ici comme en beaucoup d'autres choses, il a son avis, et M. Sainte-Beuve le sien. Ce qui est certain, c'est qu'il a été permis à M. Sainte-Beuve, dès le premier jour, de défendre sur ce terrain comme il l'entendait une mesure d'un ministre de l'Empereur en toute liberté et vivacité, ce qui ne lui aurait guère été possible ailleurs dans les mêmes termes.

» En un mot, M. Sainte-Beuve a

besoin, pour écrire sur certains sujets, d'une entière liberté philosophique : il est sûr de la trouver au *Temps*.

» Il ne ressort de tout ce bruit qu'on a fait et qu'on fera de cette petite affaire qu'un seul point bien évident et qui a déjà été relevé par la presse de Paris et des départements : M. Sainte-Beuve quitte *l'officialité*. Rien de plus, rien de moins.

» S'il est en effet *singulier* qu'un sénateur, resté écrivain, croie ne pouvoir mieux placer des articles littéraires que dans un journal d'opposition, cela n'est arrivé qu'à la suite de beaucoup d'autres faits également *singu-*

liers que M. le ministre d'État doit connaître mieux que personne. Il serait trop pénible d'être amené à devoir les énumérer et en informer le public, et de se voir forcé, pour sa défense morale, de prendre à témoin l'opinion, seul juge cependant et bon juge en dernier ressort de ce qui constitue la ligne de conduite d'un véritable *homme de lettres*, fût-il sénateur.

» M. le ministre d'État, malgré sa supériorité de talent et d'intelligence, n'est pas obligé, s'étant occupé toute sa vie d'autre chose, de savoir quel est le caractère et, pour tout dire, le tempérament d'un véritable homme de

lettres. Mais aussi ne devrait-il pas avoir à s'en mêler et à en connaître. Évidemment l'irritation de ce ministre au sujet de M. Sainte-Beuve se complique du dépit d'un directeur de journal désappointé ; mais pourquoi aussi un ministre d'État se fait-il entrepreneur direct de journal ? Ç'a été là une grosse faute politique. »

Pourquoi aussi, dirons-nous pour finir, M. Sainte-Beuve, dont les dispositions testamentaires interdisaient après lui tout discours sur sa tombe, n'a-t-il pu se défendre également de celui que M. Rouher se crut obligé de prononcer à son sujet, en sa qualité de président du Sénat, à l'ouverture de la Chambre (le 3 décembre 1869) ? M. Sainte-Beuve l'aurait certes dégagé de la politesse,

lui qui a voulu mourir sans emphase et en toute simplicité. Mais la presse a déjà répondu pour nous, et encore une fois elle a pris le parti du confrère éminent et du penseur, mort fidèle à ses convictions, contre l'homme d'État à qui il faudra des funérailles pompeuses. Il les a déjà trouvées dans celles de l'Empire.

SOUVENIRS

ET INDISCRÉTIONS

SUR M. MÉRIMÉE

M. Mérimée, qui n'a jamais cherché à déguiser ses relations avec la famille impériale, — elles étaient affichées en plein soleil, — et à qui l'on ferait en vain aujourd'hui un crime ou un scandale de certaine *nouvelle* récemment exhumée (il faut bien prendre les hommes comme ils sont, surtout quand de grandes et sérieuses qualités rachètent leurs faiblesses),

M. Mérimée a raconté lui-même, un soir, en petit comité, qu'il avait écrit une « petite chose » très-*drôle* pour l'impératrice, et qu'il la lui avait même léguée par testament. Cette « petite chose, » la reine d'Espagne, dans un séjour à Biaritz, eut un jour envie de la connaître, et la fit demander, dans ces termes mêmes, à M. Mérimée, par un de ses aides de camp, qui vint l'accoster à la promenade : « Monsieur Mérimée, la reine m'a chargé de vous demander la petite chose que vous avez écrite pour l'impératrice. » — « Veuillez dire à la reine, répondit le spirituel académicien, que ma petite chose appartient à l'impératrice, et que je ne la lui prêterai que si ma souveraine me le permet[1]. »

Un détail biographique qu'on oublie généralement aujourd'hui sur M. Mérimée, c'est

1. Cette curiosité, intitulée *la Chambre bleue*, je crois, devait revenir tôt ou tard à la littérature, comme tout ce qui échappe à la plume d'un écrivain de bonne trempe. Mais il serait puéril d'essayer de défendre M. Mérimée, en prétendant, comme on l'a fait, qu'elle n'est pas de lui. Il n'en reniait pas la paternité, comme on vient de le voir.

qu'il n'était pas *chrétien :* il ne fut jamais baptisé, et les dames du monde, indulgentes d'ailleurs pour ses autres péchés, y perdirent leur peine, quand elles voulurent le convertir. Il promettait toujours galamment, mais ne tint jamais. Il ne croyait littérairement qu'au *diable*, parce qu'il en avait besoin pour son art. Il détestait les vers et affectait, en prose comme l'a dit M. Paul de Saint-Victor[1], une sobriété qui atteignit, il est vrai, dans ses derniers écrits, jusqu'à la sécheresse. Mais pour qui a pu le connaître d'un peu près, passant sur ses travers romantiques et autres, son affectation de cruauté, d'impiété si l'on veut, etc., la grande qualité dont témoigna toujours M. Sainte-Beuve à son égard, c'est qu'il était un *ami sûr*[2]. Son amitié avait d'autant

1. M. Paul de Saint-Victor a écrit, dans *Barbares et Bandits*, un très-remarquable Portrait, quoique un peu sévère, de M. Mérimée.

2. En retour, voici l'impression que produisit sur M. Mérimée la nouvelle de la mort de M. Sainte-Beuve :

« Cette mort de Sainte-Beuve m'a mis du noir dans

plus de prix qu'il ne la prodiguait pas, et qu'il portait, dans le premier abord, une raideur native et d'apparence glaciale.

l'âme. Nous avions fait nos premières armes ensemble dans le camp des romantiques ; nous avons été ensemble candidats à l'Académie, et nommés le même jour. La dernière fois que je l'ai vu, il me dit, lorsque j'étais déjà sur le pas de sa porte : « Je n'ose espérer, mais je voudrais que nous puissions dîner encore ensemble. » Cela ressemble fort à l'invitation de Léonidas à ses Spartiates, de souper chez Pluton... » (Lettre à M. Charles-Edmond, Cannes, 17 octobre 1869.)

Et à moi-même il m'écrivait le même jour :

« Cannes, 17 octobre 1869

» Cher Monsieur,

» Quelques heures avant de quitter Paris, M. Giraud (*M. Charles Giraud, de l'Institut*), qui sortait de chez vous, m'a appris la triste nouvelle. Mon voyage avait été retardé et je ne suis parti que mercredi soir. En arrivant ici, j'ai trouvé votre télégramme. Je vous remercie d'avoir pensé à moi dans ces tristes moments. Vous saviez combien je serais touché de cette mort. Il y a bien longtemps que nous nous connaissions. Nous avons commencé à écrire presque en même temps. Nous avions fait ensemble nos visites académiques ; nous avons été élus le même jour, et c'est chez Sainte-Beuve que j'attendais mon sort le jour de l'élection. Il me restait bien peu d'espoir la dernière fois que je l'ai vu ; j'étais loin de m'attendre

En littérature, M. Mérimée a été ce qu'on appelle un *tempérament* : dans la vie privée, un honnête homme qui ne manqua jamais à ses principes, à ses devoirs et à ses convictions. Lors de l'élection de M. de Champagny à l'Académie française, l'empereur Napoléon III avait paru s'intéresser à la nomination de ce candidat, ce qui jeta la division au sein du parti impérialiste, déjà en minorité à l'Académie. MM. Sainte-Beuve et Mérimée votèrent contre M. de Champagny pour M. Duvergier de Hauranne. M. Mérimée avait déjeuné le matin même avec l'empereur, qui lui avait dit à table : « Eh bien ! monsieur Mérimée, vous allez voter pour M. de Champagny aujourd'hui ? » — « Non, sire, je ne puis pas voter pour un clérical. » Le piquant, c'est que Napoléon III, dont quelques acadé-

cependant à une fin si rapide. On me dit qu'il vous a laissé le soin de conserver et de publier ses manuscrits ; et je suis heureux de les savoir en si bonnes mains.

» Adieu, cher Monsieur, veuillez croire à tous mes sentiments bien dévoués,

» P. Mérimée. »

miciens, amis de la maison, avaient pris le désir ou la velléité pour un ordre, parut aussi indifférent à cette réponse que s'il ne l'avait pas provoquée.

Je tiens ce lambeau de conversation de M. Mérimée lui-même, qui me l'a racontée dans une visite qu'il fit quelques jours après, sans le rencontrer, à M. Sainte-Beuve.

II

ÉLECTION ACADÉMIQUE DE M. AUGUSTE BARBIER

M. Mérimée aurait désiré voir arriver à l'Académie M. Théophile Gautier. J'en ai le témoignage dans une dernière lettre que je reçus de lui de Cannes au mois de mars 1870, et dans laquelle il me parlait du successeur probable de M. Sainte-Beuve :

« Théophile Gautier a-t-il quelque chance? me disait-il. J'aurais aimé qu'il fît l'Éloge de Sainte-Beuve : il y aurait mis du cœur. On me dit que Jules Janin a des chances[1]. »

Il n'avait pas dépendu de MM. Sainte-Beuve et Mérimée, en 1869, le jour même de l'élection de M. de Champagny à l'Académie française (29 avril), que M. Théophile Gautier ne fût nommé. Ils firent l'un et l'autre tout leur possible pour son succès. Mais les autres amis de M. Gautier trompèrent leur attente. Ils ne surent pas profiter, pour faire arriver

1. Dans la même lettre, il me disait encore :

« Si quelque clérical vient jeter une pierre sur la tombe de Sainte-Beuve, ne feriez-vous pas bien d'écrire un petit livre sur notre ami que vous avez mieux connu que personne ? »

C'est le conseil que je me suis efforcé de suivre. Mais le but que me proposait là M. Mérimée ne sera pleinement rempli que le jour où la Correspondance de M. Sainte-Beuve aura été publiée.

leur candidat, de la situation magnifique que présentait ce jour-là au parti impérialiste, d'ordinaire toujours vaincu à l'Académie, la séparation qui s'était faite dans le camp même de l'opposition. Mais il est bon, pour l'intelligence du récit, de bien tirer au clair les diverses combinaisons qui se formèrent et de présenter un tableau net de la situation des partis et des rapprochements imprévus nécessités par les circonstances.

L'Académie avait trois élections à faire : celle de M. d'Haussonville passa la première, et presque sans conteste. C'était une élection toute politique, et un triomphe pour le parti orléaniste. Il était impossible au parti contraire d'y faire contre-poids. Il n'avait rien à y opposer. Neuf voix cependant, (et je crois en avoir deviné une), ne voulant pas s'abstenir, se portèrent sur M. Marmier, pour qui ce coup d'essai devint un coup de maître. C'étaient des espérances pour l'avenir, qui se sont réalisées depuis.

Mais la bataille ne devint réellement sé-

rieuse qu'à l'élection suivante, quand MM. de Champagny et Duvergier de Hauranne se trouvèrent en présence. — De cette seconde élection de la journée devait dépendre le succès de la troisième, celle de MM. Auguste Barbier ou Théophile Gautier, dont les noms allaient être ballottés à leur tour, servant de drapeau à des partis, — à des coteries politiques et religieuses.

M. de Champagny, candidat présumé de l'empereur, était surtout et avant tout, à l'Académie, le candidat de la fraction cléricale ou catholique : il avait pour principaux patrons MM. de Montalembert et Guizot, qui patronnaient également la candidature de M. Auguste Barbier. Les vers bien connus des *Iambes,*

Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine...
Sois maudit, ô Napoléon!

avaient suscité au dernier moment cette candidature imprévue pour faire obstacle à celle

de M. Théophile Gautier, bibliothécaire de Mme la princesse Mathilde.

La candidature de M. Duvergier de Hauranne était soutenue, au contraire, par MM. Thiers, de Rémusat, Prévost-Paradol, Autran, Mignet... Ces messieurs, qui ne portaient pas de passion préventive contre le talent de M. Théophile Gautier, eussent volontiers voté pour lui, et ne demandaient pas mieux que de faire alliance en cette occasion avec un parti politique ennemi, mais à la condition que ce parti les aurait soutenus aussi dans leur lutte en faveur de M. Duvergier de Hauranne. Cinq voix seulement leur manquaient pour leur candidat : ils les demandaient aux amis de M. Théophile Gautier, et, en échange, ils offraient à la candidature de ce dernier tout un gros bataillon à la rescousse.

Mais la combinaison ne plut pas aux amis de M. Gautier. Ils eurent plus de confiance en une autre, proposée par M. Guizot, qui consistait à faire arriver M. Gautier en votant

pour M. de Champagny. Ils pensaient de plus, en votant ainsi, être doublement agréables à l'empereur, dont ils avaient trop vite pris quelques mots à la lettre. Ils votèrent donc contre M. Duvergier de Hauranne, espérant que M. Guizot les aiderait à soutenir la candidature de M. Théophile Gautier. Mais les amis de M. Duvergier de Hauranne, à qui ils n'avaient pas voulu prêter main-forte, reportèrent à leur tour leurs voix sur M. Auguste Barbier, dont l'élection valut en ce temps-là à l'Académie française un succès d'approbation universelle. Tout le monde avait présents à la mémoire les magnifiques vers sur la Liberté.

Le parti impérialiste s'en retourna tout déconfit. Il s'attendait si peu à un échec, il était même tellement sûr d'avance du succès, que des amis de M. Gautier, parmi ceux (bien entendu) qui ne votaient pas, voulant apprendre plus tôt la bonne nouvelle du triomphe, — qui devait en être un de plus pour l'empire, — et s'en réjouir comme en famille, étaient venus

se réunir et attendre le résultat glorieux de l'élection dans un des appartements particuliers de l'Institut.

A l'issue bien prévue de la lutte, et quand le nom de M. Barbier fut proclamé, M. Sainte-Beuve s'écria, en regardant M. Legouvé, qui avait combattu la candidature de Théo : « Après tout, je m'en console, c'est toujours un poëte. » — Mais ayant rencontré, un quart d'heure après, dans la rue de Seine, MM. de La Valette et Rouher, qui revenaient sans doute du Luxembourg à cette heure-là, il dit, s'adressant directement à M. Rouher : « Voilà ce que, sur un désir de l'empereur, les amis de Gautier viennent de faire : ils ont eu plutôt confiance en M. Guizot qu'en nous ; nous votions pour M. Duvergier de Hauranne, et nous étions sûrs de faire triompher ainsi Gautier... l'empereur a voulu qu'on votât pour M. de Champagny : eh bien ! il l'a, son candidat, mais c'est celui du parti clérical, et nous avons échoué avec Gautier... » — M. Rouher se contenta de hausser dédaigneusement

les épaules : « Il ne reste plus, répondit-il, à l'empereur qu'à ne pas s'occuper désormais des élections académiques : il ne recevra plus les récipiendaires... » La colère de M. Sainte-Beuve, sa vivacité étaient inexprimables. C'était dans les derniers mois de sa vie : il n'eut plus occasion de retourner depuis à l'Académie. Il n'y serait peut-être pas plus allé ce jour-là que M. Mérimée, revenu exprès de Cannes, sans les noms de MM. Duvergier de Hauranne et Gautier, qui leur tenaient également à cœur à tous deux.

III

PHILOSOPHIE ET SOCIALISME

Moins d'un mois nous séparaient en ce moment des élections pour le renouvellement du Corps législatif. M. Sainte-Beuve, qui ne

prenait jamais le mot d'ordre officiel, mais qui cherchait avant tout, dans un candidat, celui qui se rapprochait le plus de ses principes et de ses convictions, avait déjà voté au renouvellement précédent, en 1863, pour M. Adolphe Guéroult, candidat de l'opposition radicale dans sa circonscription électorale. Il maintint son vote aux deux tours de scrutin, car il y a toujours ballottage, dans ce sixième arrondissement, entre les libéraux et les cléricaux. En 1869, un mois après avoir voté à l'Académie pour M. Duvergier de Hauranne, il donnait deux fois sa voix à M. Jules Ferry, qui était le candidat préféré du parti démocratique et de l'opposition cette année-là. Et il ne pouvait faire autrement, l'administration soutenant ouvertement M. Cochin, qui d'autre part affichait son titre de candidat du parti clérical. Il n'y avait pas à hésiter pour un libre penseur.

Oh! je ne viens pas donner M. Sainte-Beuve pour un républicain : il n'avait d'ailleurs jamais lui-même arboré ce drapeau; le

comprenant peut-être, l'entrevoyant même comme inévitable dans l'avenir, mais en ayant eu, disait-il, une triste expérience de 1848 à 1851. Et quand la discussion s'allumait entre nous sur le chapitre du coup d'État et le régime du 2 décembre, il me disait toujours :

» Il nous fallait un *mur* (c'était son mot), nous ne savions où nous appuyer. La France était en proie aux royalistes, aux intrigants de toutes nuances (et il ajoutait des noms propres), aux conspirateurs de tous les régimes : l'Assemblée nationale de 1848 s'était laissé démembrer elle-même en la personne de Proudhon; elle avait permis qu'un représentant du peuple fût décrété d'accusation, elle avait donné la première l'exemple de son peu de force et d'inviolabilité... Il n'y avait aucune sécurité pour l'avenir[1]. »

1. M. Sainte-Beuve a résumé d'ailleurs toute son opinion à ce sujet dans un passage de ses articles sur Mme Desbordes-Valmore, que je demande la permission de rappeler ici : « Mais nulle part ses paroles émues, ses chants d'oiseau plaintif et ses batte-

Je ne fais que citer et répéter ce qui m'a été dit tant de fois, et dont témoignerait au besoin un autre de ses bons amis et secrétaires, M. Auguste Lacaussade, qui le querellait en 1852 sur son bonapartisme récent. Le grand poëte polonais, Mickiewicz, cherchait à diriger M. Lacaussade dans la même voie, par enthousiasme pour l'étoile bonapartiste renaissante et en laquelle il avait confiance. M. Lacaussade s'évertuait au contraire, en ce temps-là, à en détourner M. Sainte-Beuve qui s'en irritait et disait : « Mais comprenez-moi bien, je ne suis point *bonapartiste* : ce n'est point par fétichisme ni enthousiasme que je me range à *eux*, c'est par raison ; *il* est l'élu du suffrage universel, et nous avons besoin d'un gouvernement fort et stable ! » — Je ne cherche point à faire ici une apologie, je ne soutiens point

ments d'ailes ne se portèrent plus souvent ni plus ardemment qu'aux grilles du château de Doullens, où cette singulière République de 1848, qui trouva moyen de canonner, d'emprisonner ou de déporter tous les vrais républicains, ne laissant guère à sa tête que des royalistes, avait renfermé l'opiniâtre et indomptable citoyen Raspail » (*Nouveaux Lundis*, tom. XII, p. 200.)

non plus une thèse, je ne cherche qu'à m'expliquer (car le problème s'est très-souvent agité dans mon esprit) les opinions et les sentiments d'un homme dont la probité, le caractère et le talent sont hors de doute, mais qui a pu se faire des illusions. On ne saurait dans tous les cas lui reprocher aucune bassesse : il a eu des complaisances peut-être, des complaisances de plume ; on peut n'être pas de son avis, mais il n'a point (selon une expression commune) *prostitué* son talent. Je renverrais, s'il est permis de faire mention de soi, à un autre chapitre de *Souvenirs*, celui que j'ai écrit en tête d'un *Début d'article sur l'histoire de César*, dans le tomé XIII des *Nouveaux Lundis*. Je ne saurais assez, pour moi, rendre hommage à son esprit de tolérance et à son amour de la discussion, qui orçait en quelque sorte à lui donner la réplique. Accoucheur des esprits, il ne dédaignait pas les opinions des plus humbles, il savait au moins les écouter toutes, ce qui attirait tout de suite la confiance. Il n'a jamais

coupé court brutalement ou dédaigneusement à une idée, à une opinion émise. Il suffisait pour lui d'en avoir une pour être entendu et discuté, s'il y avait lieu. Devenu partisan, par la force des choses, d'un régime absolu en politique, il était, dans l'habitude de la vie, le plus *libéral* des hommes... et des hommes de lettres. Je n'en voudrais pour preuve que son article sur ses *Secrétaires :* il n'était pas plus obligé de l'écrire que M. Cousin ou M. Villemain.

Des amis, étonnés parfois de ses propos, ont pu dire de lui qu'il avait l'esprit paradoxal et ouvert à l'utopie. Ils connaissaient peu cette largeur d'intellect, et combien il se définissait mieux lui-même quand il disait « Il faut avoir des yeux derrière la tête ! » Par un geste instinctif, il promenait son doigt, en parlant ainsi, autour de son front. Dans ce cerveau si admirablement organisé, il y avait place pour bien des pensées, mais aucune confusion n'y régnait, elles ne se brouillaient point.

Ennemi de tout fanatisme, il basait ses opinions sur des faits certains et sur la raison pure, n'admettant jamais qu'une conviction sûre pût se former, en quoi que ce soit, d'après une idée en l'air. Il portait l'examen et la raison en tout. Il croyait le siècle trop avancé dans la démocratie pour qu'il fût possible de le faire rétrograder de cette voie, mais il ne se faisait pas plus d'illusion sur ce point que sur tout autre chose. Cela était, mais cela aurait pu ne pas être. Là non plus il n'admettait pas le système du fatalisme. Aimant à se poser de grandes questions historiques, il me disait quelquefois : « L'Islamisme aurait pu prévaloir en Europe comme il a triomphé en Espagne pendant tant de siècles, et alors notre civilisation aurait pris un tout autre cours... Les arts, les lettres, les sciences n'auraient ressemblé en rien à ce que le christianisme les a faits, sans en être pour cela moins grands et moins florissants... » — A quoi tiennent les accidents sublunaires ? — Il me dit un jour, répondant à je ne sais quelle

stupidité, apprise au collége, qui m'avait échappé : « Mais, mon ami, il doit y avoir des lions de génie... »

Cette idée d'égalité appliquée à tous les mammifères d'un ordre supérieur se mitigeait d'indulgence à l'égard de certains êtres faibles de la création, mais il la pratiquait pleinement quand il s'agissait de soulager ses semblables. Il faisait remonter au hasard toutes les différences de rang ou de fortune, n'admettant d'autre supériorité que celle du génie.

Dieu me garde en tout ceci de lui prêter quelque chose de ce qu'on pourrait supposer n'être que mes propres opinions. D'où me viendraient-elles, d'ailleurs, à cette hauteur de vue, sinon de lui? Ce n'est ici qu'un pâle reflet de ses entretiens continuels.

Il aimait le peuple de Paris, et on ne l'eût pas décidé facilement à habiter la campagne. D'un tempérament bien voltairien sous ce rapport et bien qu'il eût une grande prédilection pour Jean-Jacques, à l'égard duquel il

trouvait la postérité oublieuse et injuste, il ne s'éloignait pas volontiers, même pour quelques heures, de cette « ville de lumière, d'élégance et de facilité, » à laquelle il a rendu l'hommage charmant que je rappelle ici et qu'on peut lire dans le tome III des *Nouveaux Lundis* (page 51). C'est la plus belle page à invoquer pour la défense de Paris et à opposer à ses détracteurs. On peut la rapprocher de certains vers de Voltaire sur le même sujet, que M. Sainte-Beuve aimait à nous relire tout haut quelquefois le soir après dîner.

Et quand sa petite maison de la rue Montparnasse avait été toute une journée hantée par les beaux esprits de Paris, d'Europe et d'Amérique, — les Tourgueneff, les Longfellow, — qu'elle était devenue, pendant une après-midi, un centre, un but de pèlerinage pour les illustrations sédentaires ou de passage, il se hâtait d'aller seul le soir se retremper par une promenade à pied dans son faubourg. Il y allait même et surtout quand il avait dîné dans le monde, dans un sa-

lon d'Altesse. Il n'y avait plus de cravate blanche à son cou. Sans insigne à la boutonnière, qu'il ne mettait jamais d'ailleurs que pour quelque occasion solennelle, sa canne ou un parapluie à la main, selon le temps, on le voyait cheminant lentement, réfléchissant à son prochain article, s'arrêtant quelquefois sous la clarté d'un réverbère pour prendre une note. Et il en revenait chargé d'impressions et de pensées.

Le peuple du quartier qui le connaissait lui adressait souvent ses doléances au passage. Il était le confident de bien des misères, de bien des vexations arbitraires, de bien des abus. Il s'attachait à soulager les unes de son mieux, à faire cesser les autres, à réprimer les injustices. Il en appelait à des fonctionnaires haut placés; que de pétitions n'a-t-il pas rédigées lui-même et apostillées! Sa signature, généralement en faveur et bien accueillie, contribua à l'allégement de plus d'une douleur. Mais il croyait que c'était peu que la charité publique ou privée, et que des institu-

tions, des réformes sociales, qui laisseraient moins au hasard le soin de soulager les infortunes souvent inconnues et qui restent dans l'ombre, contribueraient plus efficacement au bien public, et tout d'abord, en faisant à chacun sa part dans l'intérêt général, elles seraient un abri sûr, une caisse de prévoyance contre les révolutions prochaines, dont il avait le pressentiment.

M. Sainte-Beuve posait le problème sans se charger de le résoudre, et il croyait qu'il était du souci d'un gouvernement fort d'attacher la plus grande importance à cette question. Il avait espéré davantage des idées napoléoniennes, et ç'avait été là son erreur, dont il ne se cachait point.

Il avait un idéal en histoire, et il le citait souvent, celui de l'empereur Joseph II, mettant la gloire de son règne à s'occuper des classes pauvres et souffrantes, de ce que Victor Hugo a appelé, dans son beau roman, les Misérables.

« Si ces gens-là connaissaient leur force,

disait-il, ils renverseraient la marmite, et nous nous trouverions tous dessous ; et ils fonderaient une nouvelle société sur nos têtes. » — Certes, on ne niera pas aujourd'hui que la prédiction n'ait été bien près de se réaliser.

Encore une fois je ne suis en tout ceci qu'un narrateur qui subordonne son jugement aux faits ou aux idées dont il est l'interprète. La grande génération de 1830 a poussé ses racines dans tous les sens, et on n'en avait pas été impunément sans se ressentir toute sa vie de certains principes trop réprouvés à l'heure actuelle, et que rien ne remplace. M. Sainte-Beuve avait de plus cet immense avantage d'avoir fait son apprentissage d'écrivain et de penseur à l'école libérale et rationnelle du *Globe*. J'ai donné plus haut sa lettre à M. Troplong, dans *le Dîner du Vendredi-Saint :* on ne saurait prendre plus fermement en main la défense de la liberté de la presse et de la liberté de pensée.

L'élection académique de M. Auguste Bar-

bier nous a poussé un peu loin ; elle nous a précipité en plein dans la politique. C'est un phénomène assez commun à l'Académie et qu'on ne peut éviter. L'Académie ramène à la politique ; en revanche, la politique mène tous les jours à l'Académie.

Nous allons retrouver dans le chapitre suivant M. Sainte-Beuve entouré des plus aimés de ses confrères.

IV

UN RENDEZ-VOUS D'ACADÉMICIENS

La dernière fois que M. Mérimée vint voir M. Sainte-Beuve, c'était sur la fin de l'été, un jeudi, après la séance de l'Académie, qui se tient, comme on sait, ce jour-là. M. Mérimée, à la veille de retourner à Cannes, ne voulait pas partir sans voir son ami, qu'il sa-

vait très-malade. Il le trouva au lit. Un instant après, M. Lebrun arriva, puis M. Camille Doucet. C'était un rendez-vous d'académiciens. Dans la conversation, M. Sainte-Beuve, très-souffrant, et qui se faisait moins d'illusion sur son état qu'il n'en avait l'air, dit en souriant à M. Lebrun : « Écoutez, Lebrun, je n'ai jamais osé vous inviter à dîner, parce que vous êtes un homme *respectable ;* mais si j'en relève, je viens de recevoir un panier de vins fins... » — « Oui, dit M. Lebrun, je l'ai vu en entrant... » — « Eh bien ! promettez-moi de venir dîner un soir avec nous... » Il est bon de définir ce mot de *respectable*, auquel M. Sainte-Beuve attachait un sens particulier, mais que ne méritaient pas moins les deux autres amis présents, pour avoir quelquefois dîné chez lui. Dans sa bouche, s'adressant à M. Lebrun, — et la personne de M. Lebrun, son grand âge étant bien connus,—voici ce que cela voulait dire : M. Sainte-Beuve, vivant, de son propre aveu, en artiste et, comme il se plaisait à le répéter, un peu

en *bohème*, vivant en un mot au grand air et librement, sans hypocrisie, mais ayant toujours eu soin d'éviter, de prévenir jusqu'à l'ombre du scandale, avertissait amicalement son confrère de ne pas trop s'étonner de rencontrer chez lui une *famille improvisée*, et de vouloir bien se considérer à l'avance comme chez un ami du quartier latin. M. Lebrun, galant homme et très-respectable, en effet, mais ancien ami de Béranger, et qui avait connu Lisette, n'aurait eu garde de refuser.

LA MORT

DE M. SAINTE-BEUVE

Les amis qui ont visité M. Sainte-Beuve dans les derniers mois de ce douloureux été de 1869 ont gardé un souvenir ineffaçable de sa physionomie souffrante et résignée, de ce visage pâle et amaigri, creusé de ravins, de cette douceur dans la voix, contrastant avec sa vivacité habituelle ; il y avait comme un rayonnement et une transfiguration dans toute sa personne. M. Charles Edmond, l'un de ses

visiteurs assidus, en est resté vivement impressionné. Pendant les fortes chaleurs du mois d'août, on le fit monter une après-midi dans une grande pièce du haut de la maison, où étaient rangés les livres en rayons : M. Sainte-Beuve, assis sur deux tabourets rapprochés [1], écoutait une lecture de son secrétaire. Le grand critique abattu était couvert de flanelle blanche, de la tête aux pieds : un mouchoir blanc, sa seule et vraie coiffure, dans l'intérieur [2], couronnait son

1. Seule posture dans laquelle il sentait moins l'aiguillon du mal, de ce qu'il comparait à des œufs de pigeon et qui étaient bien réellement des *pierres*, dont l'une est grosse comme un œuf de poule.

2. En dépit de la petite calotte de velours noir, dont on a tant parlé et dont il ne se couvrait jamais quand il travaillait, ou qu'il voulait être à son aise chez lui. Il s'enroulait plus volontiers, je viens de le dire, un mouchoir autour du front. Cette calotte, dont il demandait la permission de se couvrir quand il allai dans le monde, n'avait d'autre but que de le protéger contre les rhumes,.car M. Sainte-Beuve avait le haut de la tête, le crâne très-chauve. Il ne lui était resté de la riche chevelure de vingt ans, dont témoigne le médaillon de David, qu'une couronne de cheveux fins et roux. Hélas ! nous les avons vus blanchir. Un jour, il lui arriva d'oublier sa calotte à la tribune du Sénat. Les sténographes du *Journal officiel* ont né-

front. Il parla avec M. Charles Edmond de la dernière nouvelle de Mérimée, *Lokis,* publiée par la *Revue des Deux Mondes*, et qu'il s'était fait lire. Cette apparition blanche de Joseph Delorme sur la fin de sa vie rappelait involontairement et pouvait faire comprendre à un esprit doué de poésie la célèbre pièce des *Rayons jaunes*, un coup de lumière, un effet dominant dans un tableau. C'est ce que sentit M. Charles Edmond, qui emporta de cette visite une empreinte profonde. La conversation affable et douce, l'intérêt pris encore aux choses de la vie, de la littérature et de la politique, le visage qui avait acquis une grande sérénité, qui empruntait à une sorte de rayonnement, puisé dans la souffrance, une nouvelle et haute expression de bonté, de douceur, la grande pâleur en harmonie avec

gligé de mentionner l'incident qui s'ensuivit. Le baron Charles Dupin, étant venu prendre la parole après lui, s'en essuya, dans la *chaleur* du discours, comme il aurait fait du premier mouchoir venu qui lui serait tombé sous la main. Ce fut un succès de fou rire. Il fallait cela pour égayer un discours de M. Dupin.

le reflet du costume, tout cet ensemble impressionnant et navrant d'un grand malade aux prises avec la douleur aiguë, et parvenant un moment à la surmonter, pour faire fête et tenir tête à ses amis jusqu'à la fin avec son esprit, inspirait un sentiment poignant de respect et d'affection [1].

1. Un portrait était à faire. L'un de ces amis de la dernière heure, M. Demarquay, alors commissaire de police aux délégations judiciaires, retrouva ses pinceaux et son talent dans ce souvenir d'une grande amitié. Il exécuta, au moment même de la mort, un portrait posthume, peint en déshabillé, comme il avait toujours vu M. Sainte-Beuve, — en robe de chambre brune, un mouchoir blanc sur la tête. — Le jury du Salon de l'année 1870 ne crut pas pouvoir accepter ce portrait pour des raisons de « convenances. » Un sénateur en robe de chambre! encore s'il avait été en redingote! il y aurait eu moyen d'y mettre une rosette. — Justement nous avons dit que M. Sainte-Beuve ne portait jamais même le simple ruban. — Le jury, d'ordinaire plus indulgent pour la peinture *officielle*, aurait pu se souvenir de ces illustres pastels qui sont au Louvre, et dans lesquels de grands artistes du dix-huitième siècle se sont représentés eux-mêmes avec d'immenses lunettes sur le nez, et de larges *abat-jour* verts sur les yeux. Un mouchoir sur la tête coiffe même l'un de ces peintres du plus *grand* siècle pour l'expression de la physionomie et de l'esprit. J'attache d'autant plus de valeur à ce portrait par M. Demarquay, que c'est le seul, à ma connaissance, qu'on ait de

M. Paul de Saint-Victor surprit cependant M. Sainte-Beuve dans un moment de révolte contre le sort, le jour où il vint lui faire ses adieux, à la veille de son départ pour l'Égypte. Il le trouva dans un état de crise violente, mais ne se plaignant pas, s'irritant plutôt contre le mal.

Le prince Napoléon (je l'ai déjà dit), qui fut l'un de ces visiteurs et amis de la fin, emporta un triste pressentiment de sa visite, le jour où, sur le point de retourner à Prangins, il vint voir M. Sainte-Beuve pour la dernière fois. Le grand critique le reçut ce jour-là dans une pièce du fond, qu'il avait louée à la maison voisine, faisant suite à sa chambre à coucher, et donnant également sur le jardin. Leur conversation ne dura guère plus d'un quart d'heure : elle fut, malgré l'état du malade, des plus piquantes et des plus vives.

M. Sainte-Beuve en peinture. C'était un souvenir vivant jeté sur la toile, et il serait impossible à l'artiste de recueillir aujourd'hui toutes ses impresions du moment, et de le refaire, s'il ne l'avait conservé.

M. Sainte-Beuve ne pouvait plus dès lors s'asseoir : la position sédentaire était même devenue pour lui comme un supplice. Il était forcé de rester debout en causant, ce qui abrégeait de plus en plus les conversations et les visites. On fut obligé de scier les pieds de son lit, pour qu'il n'eût qu'à s'y laisser tomber sans effort. Un matin, il écrivit, debout, son testament sur une cheminée.

La veille de sa mort, son salon était rempli d'amis, qui attendaient le résultat d'une opération faite par M. le docteur Gosselin, chirurgien de la Charité [1]. Il y avait là M. d'Alton Shée, fidèle à ses mardis, et à qui M. Sainte-Beuve a consacré les dernières lignes de sa main, (publiées depuis dans le tome XIII des *Nouveaux Lundis*); M. Scherer, M. Renan, M. Michel Lévy... A chaque minute arrivait un ami en peine : Mme la

1. L'opération terminée, M. Gosselin lui ayant demandé s'il lui avait fait bien mal, il répondit froidement : « Je ne vis pas, j'assiste. » C'est exactement le mot d'une lettre de Ducis à Bernardin de Saint-Pierre.

princesse Mathilde adressait dépêches sur dépêches pour savoir des nouvelles. Aux premiers bruits du danger, elle avait envoyé M. Zeller, porteur d'une lettre, à laquelle le malade dicta une réponse d'une voix faible. Ce fut M. Zeller qui fit lui-même office de secrétaire, s'approchant le plus possible du lit pour entendre, se servant d'un numéro de la *Revue des Deux Mondes* en guise de pupitre. Ainsi, par cet échange de lettres au dernier moment, on peut dire que M. Sainte-Beuve est mort réconcilié avec Mme la princesse Mathilde [1].

J'ai déjà dit, dans ce même volume [2], les noms des personnes qui entouraient son lit de mort. M. Sainte-Beuve ne perdit réellement connaissance dans la matinée que sur les dix heures. Il eut même encore la force de répondre au docteur Gosselin qui lui deman-

1. Nous publierons un jour les lettres qu'il lui avait écrites, et qui nous furent rendues, à sa mort, en échange de celles de la princesse.

2. Voir la note de la page 15.

da, en entrant, sur les neuf heures et demie, s'il souffrait beaucoup : « Oh ! oui..., » mais sa voix était expirante : *vox faucibus hæsit.* Dès sept heures du matin, sans pouvoir relever la tète, il avait prononcé très-bas les noms de sa fidèle servante et de son secrétaire, et fait un mouvement de lèvres qui indiquait qu'il voulait donner un baiser à chacun. Ce fut l'adieu suprême qu'ils reçurent de ses lèvres.

Son agonie, qui avait commencé dans la nuit, une agonie du cœur, devint haletante à partir de dix heures du matin. Les amis qui l'entouraient étaient suspendus à une respiration essoufflée et saccadée, qui tantôt semblait se précipiter, tantôt s'arrêtait brusquement, puis reprenait avec un redoublement de célérité : à une heure et demie précise de l'après-midi, sonnant à la pendule de sa chambre, il rendit le dernier soupir (13 octobre 1869).

Je me suis attardé à recueillir sans ordre les souvenirs qui me reviennent en foule des derniers jours d'un grand esprit. Il a manqué, je le répète, auprès de M. Sainte-Beuve un

véritable Eckermann pour les écrire. Le docteur Veyne, qui veillait auprès de lui et ne le quittait plus pendant la semaine suprême, fut l'ami dont le nom revint le plus souvent sur ses lèvres dans le délire de la nuit d'agonie. M. Sainte-Beuve a rendu hommage à cette main bienfaisante dans ses articles sur Mme Desbordes-Valmore. C'est à cette même main aujourd'hui à écrire avec l'autorité de la science ce que la chirurgie aurait pu faire, et ce qu'elle n'a pas fait, pour conserver aux Lettres son illustre ami.

LE TESTAMENT

DE M. SAINTE-BEUVE

Il devient de mode, depuis quelque temps, quand on parle de M. Sainte-Beuve, de déplorer ses derniers moments, et de les rejeter sur un certain goût de popularité, où l'auraient même entraîné quelques amis, ceux de la fin qu'on nomme tout bas. C'est étrangement rabaisser un talent et un esprit, qu'on fait profession d'admirer d'ailleurs très-haut pour les parties qu'on veut bien reconnaître exquises et délicates de sa littérature. Si vous admettez

cependant que M. Sainte-Beuve ait été un penseur (et ce n'est pas ce qu'on nie), comment pouvez-vous faire à sa mémoire l'injure de croire que son talent, si ferme jusqu'à la fin, ait pu subir telle ou telle influence, qui n'aurait eu d'ailleurs rien que de très-honorable, sur quelque personnalité que vous fassiez planer l'anathème ? Mais ce n'est là qu'une tactique, une manière d'atteindre les vivants derrière les morts. Vous vous plaindriez moins, s'il eût suivi une autre voie. Seulement elle n'eût pas été sincère de sa part ; il aurait manqué à ses convictions, et c'est alors véritablement que le reproche d'avoir subi des influences étrangères aux dispositions de son esprit eût été fondé.

Mais n'allez pas chercher en dehors de M. Sainte-Beuve ce que vous savez bien qui n'était qu'en lui, et qu'il a rendu maintes fois en d'admirables pages. Relisez, pour n'en citer qu'une, sa conclusion de *Port-Royal*, sur les *illusions infinies*. Vous auriez tort de prendre ce livre pour un gage. Qui dit *historien* ne

dit pas forcément *partisan* ou *sectaire;* et *Port-Royal* n'est à proprement parler que l'étude du plus haut phénomène intellectuel qu'ait produit le Christianisme. C'est avant tout l'histoire *littéraire* du règne de Louis XIV.

Sans m'engager moi-même ni si haut ni si loin, sur un terrain et dans une discussion à coups de livres, où le plus savant vient toujours aisément à bout du plus convaincu, je me contenterai de n'invoquer que mes propres souvenirs.

Lorsque, par l'intermédiaire de M. Champfleury et de M. le docteur Veyne, qui voulurent bien s'intéresser tous les deux à la situation d'un jeune homme débarqué nouvellement de sa province, et qui n'apportait pour tout bagage qu'une bonne volonté de travailler, je devins, au mois d'octobre 1861, secrétaire de M. Sainte-Beuve, je fus bientôt le confident de ses pensées. Il me dit un matin, moins de deux mois après, ayant bien acquis la certitude, dans cet ntervalle de temps, que je ne serais point choqué de ses convictions et que je les par-

tageais, sauf la science et le raisonnement qu'il apportait en tout, et que je ne pouvais avoir comme lui : « Mon ami, je crains d'être sujet aux coups de sang; si je venais à mourir subitement, veillez à mes funérailles : je veux être enterré sans prêtres, et que mon corps soit porté directement de ma maison au cimetière. »

C'était donc là sa volonté formelle en tout temps, et il me montra le passage de son testament où elle était bien nettement exprimée.

Il n'était pas encore sénateur, il ne devait l'être qu'en 1865 : il refit son testament en 1866, à la veille d'une opération chirurgicale qu'il allait subir et dont il craignait que les conséquences ne fussent fatales[1]. C'est le passage de ce testament, relatif à ses funérailles, que nous avons publié au lendemain de sa mort. Il est daté du 12 janvier 1866, et

1. M. le docteur Ricord l'opéra cette année-là d'un œdème; ce fut la première atteinte de la maladie de la pierre qui le prit durant cet hiver, au moment même où il venait de terminer la première partie de son étude sur Proudhon dans la *Revue contemporaine*.

est resté authentiquement entre les mains de MM. Marc Fabre, son notaire, et Auguste Lacaussade, son unique exécuteur testamentaire en ce temps-là.

M. Sainte-Beuve n'avait pas fait encore explosion au Sénat pour la défense de la libre pensée. La première n'eut lieu que plus d'un an après, le 29 mars 1867.

Enfin, en 1869, se sentant cette fois mortellement atteint, et ne pouvant se faire aucune illusion à ce sujet, M. Sainte-Beuve, ayant cru devoir apporter de nouvelles modifications à son testament, le refit tout entier et l'écrivit un matin debout sur sa cheminée. Nous en extrayons la partie relative à ses funérailles. C'est la dernière en date, elle est du 28 septembre 1869. Si nous ne l'avons pas publiée au moment de sa mort, c'est que ce testament n'était pas encore dans nos mains. Obligé de recourir au plus pressé, sachant d'ailleurs que l'esprit en était le même, nous envoyâmes aux journaux l'extrait que nous communiqua M. Lacaussade, et que nous-

même nous avions vu écrire. Nous avions assisté aux deux rédactions, nous n'avons pas à nous en cacher.

« Je veux que mon enterrement soit purement civil, un enterrement sans pompe, sans solennité ; aucun insigne, aucune trace d'honneur.

» Je demande aux Corps et aux Compagnies, auxquels j'ai l'honneur d'appartenir, de ne se faire représenter à mon enterrement par aucune députation, heureux et reconnaissant si des collègues et des confrères veulent bien, individuellement, accompagner mes restes. — Ma place est au cimetière Mont-Parnasse, à côté de ma mère.

» Je désire qu'aucun de mes exécuteurs testamentaires ne fasse de discours, mais que l'un d'eux, Lacaussade ou Troubat, par quelques mots simples, se borne à remercier l'assistance qui m'aura accompagné jusqu'à la tombe.

» Le 28 septembre 1869.

» SAINTE-BEUVE. »

LES FUNÉRAILLES

DE M. SAINTE-BEUVE

Je reçois au dernier moment communication d'une lettre d'un bien regretté ami, M. Eugène Tilloy, interne des hôpitaux de Paris, enlevé tout récemment, en août 1871, à l'âge de vingt-cinq ans, à l'affection de ses parents et à la nôtre, par une fièvre typhoïde : il venait d'échapper aux dangers de tous les champs de bataille dans la désastreuse campagne de France, où il avait fait partie, comme médecin, des ambulances internationales. — Son père, mon ami M. Tilloy,

rédacteur en chef du *Journal d'Amiens*, prisonnier des Prussiens pendant l'occupation de cette ville, et qui travaille en ce moment à élever un monument littéraire à la mémoire de son fils, en publiant un recueil de très-remarquables lettres qu'on a conservées de lui, veut bien m'envoyer celle-ci, que je ne saurais relire sans émotion ; elle est pour moi d'une réalité navrante, et ravive tous mes souvenirs. On ne saurait mieux dire. Je n'ai pas cru devoir en rien retrancher. Les détails techniques et médicaux qu'elle renferme soulèvent un coin du voile dans une discussion où je n'aurais eu aucune autorité : de la part d'un médecin, ils ont tout leur prix. Voici cette lettre, adressée à M. Tilloy père :

« Paris, 14 octobre 1869

» . . . . . Je t'écris du cabinet de Sainte-Beuve. Troubat est au rez-de-chaussée et reçoit les visiteurs.

» C'est toujours le même cabinet que tu connais. Toujours le même bureau double encombré de livres, de brochures et de papiers. Aux murs quelques dessins, un portrait de femme copié d'après Chardin par la princesse Mathilde. Au fond un petit lit de fer.

» Rien n'a changé de place. Seulement, au lieu du vieillard alerte que tu te rappelles, il y a un cadavre dont un drap ramené jusqu'au menton dessine vaguement les formes. La tête seule est à découvert. La courbe du crâne plonge et disparaît dans les plis de l'oreiller. Les yeux sont fermés. L'expression générale tient à la fois du

calme, du sommeil et de la majesté de la mort. Peu d'amaigrissement. Pas de crispation des traits. Le nez seulement un peu pincé et une teinte légèrement jaune répandue sur toute la figure.

» Pas de cierge allumé. Pas de branche de buis trempant dans l'eau bénite. Nul insigne religieux. Rien que les choses profanes, ou plutôt humaines, de la vie de chaque jour. A portée de ma main, sur une pile de livres, la petite calotte légendaire, qui, lorsque l'homme vivait, passait si prestement du front à l'occiput et soulignait si bien les incidents de la conversation.

» Scherer, du *Temps*, vient d'entrer.

» Le sculpteur Chenillion, l'auteur du buste si vrai qu'il a fait du maître, est occupé à esquisser un profil.

» Le docteur Veyne lui fait dire que le docteur Piogey va venir pour l'autopsie, qu'il n'y a plus le temps de mander un photographe et que, s'il veut prendre un moulage, il faut qu'il se hâte.

» Avec M. Chenillion, qui réclame mon aide, nous moulons d'abord la main droite. Tu sais[1] que pour mouler

1. M. Tilloy père est lui-même un sculpteur fort habile.

une main il en faut d'abord chercher la pose. Le hasard de la dernière contraction avait bien fait les choses. Cette main effilée, élégante, potelée encore dans son amaigrissement, s'était disposée comme il le fallait; les doigts et le pouce convergeaient comme pour saisir une plume absente.

» Avant de prendre le masque, nous avons défendu la porte, ouverte jusque-là aux amis qui voulaient voir le maître une dernière fois et qu'auraient pu choquer les irrespectueuses nécessités du moulage. Nous avons eu toute la ligne du profil, de la gorge au sommet du crâne. Nous avons re-

gardé le creux comme il faut regarder un creux pour en faire jaillir la vision du relief. L'épreuve est bonne.

» Nous avions à peine fini qu'entrèrent pour l'autopsie les docteurs Veyne et Piogey. A leur prière et à celle de Troubat, je dus rester. Ces messieurs me passèrent le scalpel... Nous avons constaté avec surprise la présence de trois pierres dans la vessie ; une grosse comme un œuf de poule, les deux autres moindres mais encore assez volumineuses. Je ne puis, quoi qu'on en ait dit, m'empêcher de croire que si, dernièrement encore, on avait recouru à la taille sus-pubienne, on aurait pu

rendre au malade quelques années de vie et de travail.

» Ce qui a déterminé la mort, c'est un vaste abcès situé sur la partie latérale gauche de la prostate. Celle-ci n'était point enflammée, mais son lobe moyen s'était hypertrophié et faisait office de bouchon. C'est cette disposition qui rendait le sondage si difficile et presque impossible.

» Nous avons ramené les chairs et terminé ce triste travail par une injection au chlorure de zinc.

» Le cabinet, alors, faisait peine à voir : du plâtre, du sang et de l'eau sur le plancher ; les livres poussés dans

un coin. Je laissai Troubat et le docteur Veyne examiner, consternés, ces pierres fatales, et je m'échappai.

» 16 octobre.

» Je reviens de l'enterrement. Foule énorme, composée de six mille personnes selon les uns, de dix à douze mille selon les autres. Tous les mondes s'y rencontraient, artistes, écrivains, étudiants, ouvriers. Toutes les opinions s'y coudoyaient, Raspail et le fils Baroche[1], les irréconciliables de la politique et les *dilettànti* de l'art. Grande

1. M. Ernest Baroche, qui s'est fait tuer à l'héroïque défense du Bourget, le 30 octobre 1870.

discussion la veille au quartier latin. « Nous irions bien, disaient les purs ; mais, en somme, c'était un sénateur. — Oh ! si peu !... » Bref, on décida qu'on irait en masse rendre les derniers devoirs à celui qui avait défendu la libre science au Sénat et qui avait le courage de l'affirmer jusque dans le cercueil. Et de fait, tous les étudiants rentrés de vacances s'y trouvaient. Nos chefs aussi, Trélat, Ricord, Hérard, Robin, etc.

» Les journaux t'ont donné la liste des hommes connus qui assistaient à ces funérailles. J'ai vu, de près, Dumas père, les cheveux tout blancs, et

Mme Sand au bras de Dumas fils, — deux des survivants, qui se font si rares aujourd'hui, de votre grande école de 1830.

» Flaubert, qu'il nous est rarement donné de voir depuis qu'il s'isole et se cache pour ainsi dire dans la province pour travailler, était venu exprès à Paris. Il marchait au bras de Taine.

» J'ai vu, à un moment, toutes les têtes se découvrir devant le vieux Raspail, qu'accompagnaient ses quatre fils; point d'acclamations, le lieu et la circonstance ne le permettaient pas, mais empressement respecteux.

» Le convoi se dirigea vers le cime-

tière Montparnasse, à travers une double haie de curieux. Le trajet se fit très-vite, presque rapidement. Le cercueil avait à peine glissé sur les cordes des fossoyeurs dans le caveau où reposait déjà la mère de Sainte-Beuve, que Lacaussade, monté sur un tertre, adressa à l'assistance les paroles qu'ont rapportées les journaux. — Les voici de nouveau et textuellement; Sainte-Beuve les avait indiquées d'avance à ses exécuteurs testamentaires : « Adieu, Sainte-Beuve; adieu, notre ami. Adieu. » — Et se tournant vers l'assistance : — « Messieurs, qui l'avez accompagné jusqu'ici, soyez re-

merciés en son nom. — Messieurs, la cérémonie est terminée. »

» On restait là cependant. Il semblait qu'on attendît quelque chose. Cette simplicité ou plutôt cette absence de cérémonial déroutait visiblement les habitudes du plus grand nombre. Ce spectacle toutefois avait bien sa grandeur.

» A la sortie du cimetière, Mme Sand eut une véritable ovation. Elle ne put monter qu'à grand'peine dans sa voiture. Les amis revinrent à la maison mortuaire serrer les mains des personnes qu'avait aimées Sainte-Beuve, et l'on se sépara.

UNE LETTRE

DE

Mme DESBORDES-VALMORE

A l'ombre de Joseph Delorme, il fallait une poétique parure. Une couronne de violettes, remise le matin même des funérailles par M. Alexandre de Girardin, de la part d'une amie absente, fut le seul ornement du cercueil de M. Sainte-Beuve. Ce petit livre, pour lequel le titre de Biographie serait emphatique et menteur, et qui compte bien sur l'indulgence du public pour n'être considéré que

comme un simple *Essai*, à la manière anglaise, aura du moins sa guirlande, un cadre digne de l'auteur des *Portraits de femmes*. Au portrait qui ouvre ce volume, nous donnons pour pendant la belle page suivante de Mme Desbordes-Valmore, une lettre d'elle, qui ne pouvait entrer dans l'Étude de M. Sainte-Beuve, et qu'il avait lui-même oubliée comme à dessein dans ses papiers, où nous la retrouvons.

Il la tenait du hasard : un honorable amateur d'autographes la lui avait offerte en 1859, accompagnée d'une lettre très-digne et qui prouve que son possesseur ne s'en défaisait pas, sans en sentir tout le prix. Depuis ce temps-là, elle *dormait*. Tirons-la de son long sommeil : nous ne saurions mieux rendre hommage à la mémoire de M. Sainte-Beuve :

« A peine si j'ai pu vous répondre, ma chère Louise, ayant été interrompues dans notre causerie, et vous ne venez plus. Pourquoi sembliez-vous

curieuse de connaître toute ma pensée sur M. Sainte-Beuve? Si vous l'êtes encore, pourquoi ne venez-vous pas? Seriez-vous malade? Pour moi, je n'ai pas cessé de l'être depuis le 3 janvier. Je comprends maintenant vos souffrances de l'estomac par celles que je viens d'éprouver moi-même. Avant, je ne faisais que vous plaindre.

» Mais pourquoi donc voulez-vous savoir si je pense beaucoup de bien de M. Sainte-Beuve? Quelqu'un de vos amis en penserait-il du mal? Ma chère Louise, ce serait bien injuste, et je vous conjurerais de le détromper par

tout ce que je voudrais pouvoir vous raconter de vrai, d'honorable et de touchant sur ce cœur-là, qui se cache sous tant d'esprit.

» L'esprit, je n'en peux pas juger. C'est le droit des hommes entre eux, Louise ; mais la charité nous regarde, la bonté nous attache, et Dieu sait si je suis éternellement garrottée à M. Sainte-Beuve par la reconnaissance des services sérieux qu'il m'a rendus. Je ne crois pas que l'on oblige mieux que lui ni qu'on l'oublie plus noblement. — Je dois m'y connaître, chère Louise. — La dureté de mon sort m'a mise à même d'appren-

dre quand c'est une joie divine d'être protégée, ou quand c'est la plus amère punition d'être au monde. — J'ai vingt lettres de bénédiction de malheureux que je lui ai fait secourir dans leur liberté compromise, rendue par lui à force de courir et de prier, et puis donnant, donnant toujours. De plus, que ne m'a pas appris sa mère qui l'adorait, en le grondant! « Il n'a jamais de chaussettes, » me disait-elle. — Il donne tout comme Béranger (avec un autre accent, c'est vrai, mais avec la même âme). — Et dans les temps politiques, que de pensions conservées, grâce à la chaleur de ses protes-

tations ! J'en sais plusieurs, sans me compter.

» Quand on vous dit, ma bonne amie, que j'aime à tort et à travers, ne croyez donc pas cela. J'aime ce qui est élevé, honnête, ardent à secourir. — Ainsi vous savez bien qui j'aime et pleure et honore en moi comme au fond d'une chapelle ardente. — Le reste ne me regarde pas.

» Pourtant je ne vois plus M. Sainte-Beuve. Mais qu'est-ce que cela fait ? Je suis devenue par trop triste. Et lui qui l'est aussi sous d'autres rapports est emporté comme sur un chemin de fer. — Moi, je suis tombée.

» Quand vous viendrez me voir, vous comprendrez très-bien pourquoi je ne suis pas allée moi-même vous dire tout cela. — Il n'y a que deux jours que je crois à ma convalescence dont je vous donne la preuve en vous écrivant si mal ce que je pense. C'est que je vous aime de tout mon cœur, vivant ou bien malade !

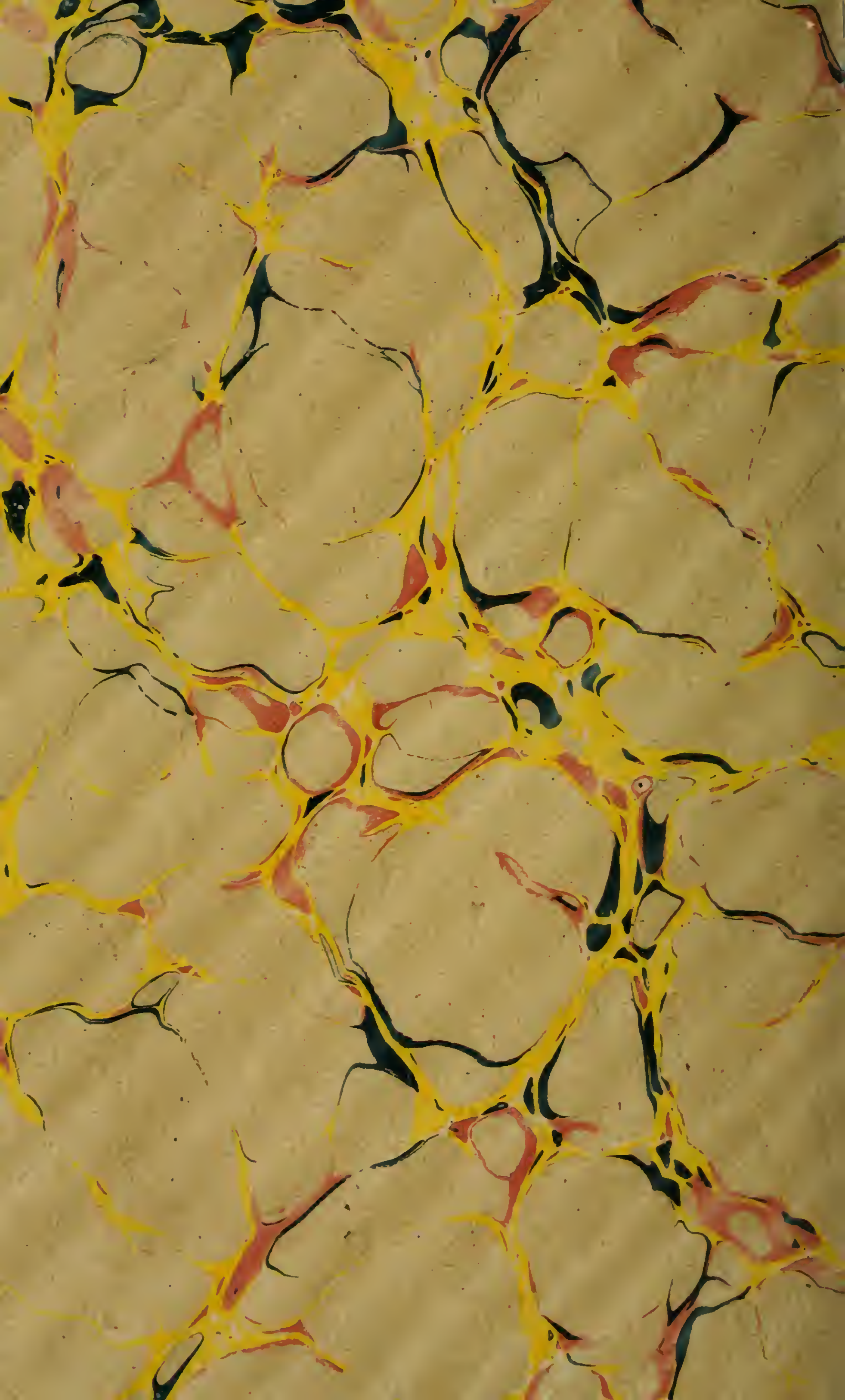
» MARCELINE DESBORDES-VALMORE. »

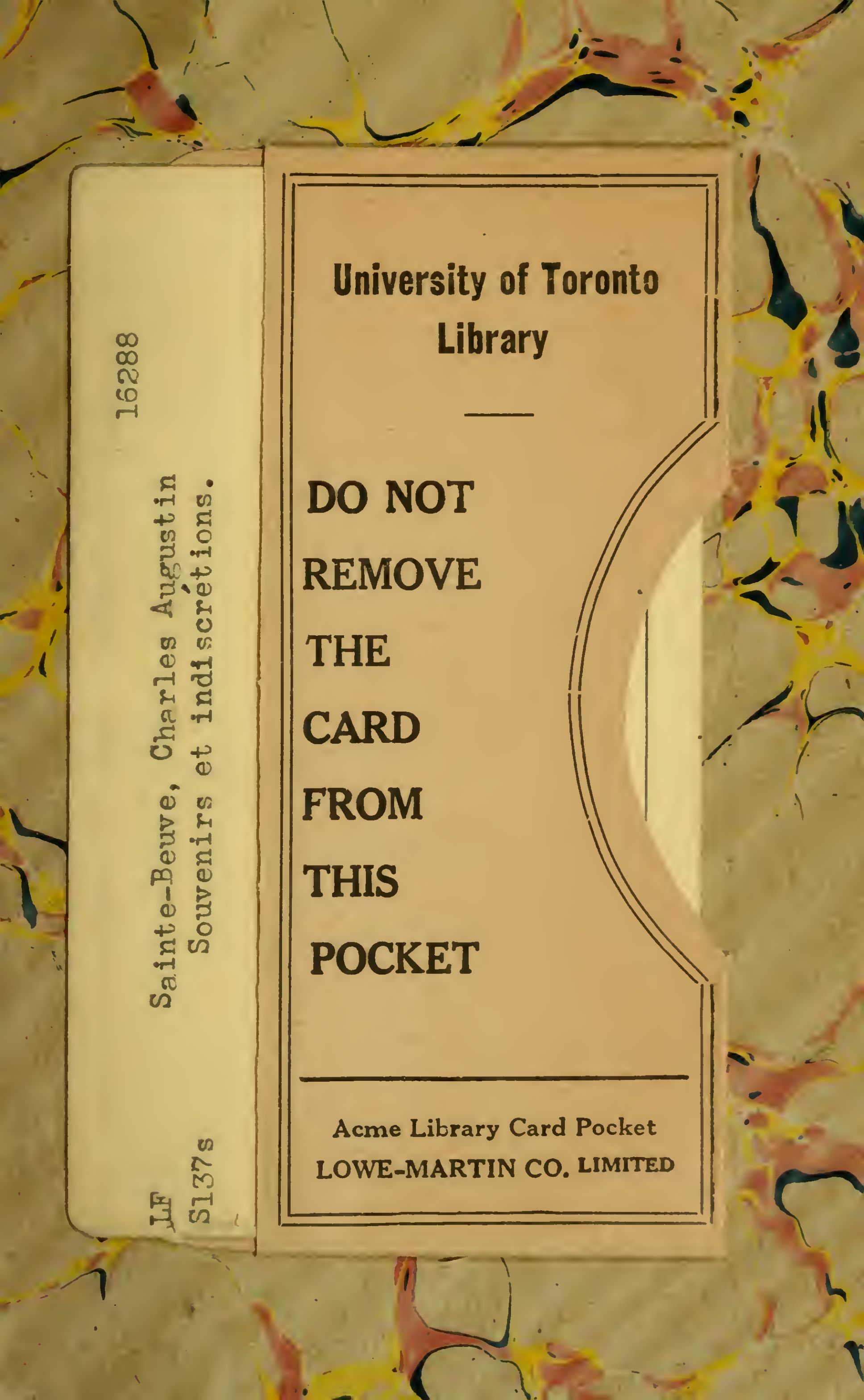
1854.

FIN

TABLE

Clichy. — Imp. Paul Dupont, 12, rue du Bac-d'Asnières.




16288
Sainte-Beuve, Charles Augustin
Souvenirs et indiscrétions.
LF
S137s
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 18 01 08 011 6